



ANNONCES CLASSÉES

■ Deux pages d'offres d'emplois p. 16 et 17



Les tubes de l'été

1956-1957, à la jeune France qui se reconstruit, il faut du caractère: Dalida, l'Orientale sexy, enregistre *Bambino*, immédiatement matraque par Europe 1. Le mythe est né. p. 8 et notre grand jeu de l'été p. 22

L'ex-Zaïre menacé de partition

La République démocratique du Congo de Laurent-Désiré Kabila vacille sous les coups de ses anciens alliés tutsis. p. 4

Fidel Castro dans les Caraïbes

Le dirigeant cubain a effectué une tournée triomphale chez ses voisins du bassin caraïbe, la première depuis vingt ans. p. 2 et notre éditorial p. 9

La mort d'Alfred Schnittke

Le célèbre compositeur russe est décédé, lundi 3 août à Hambourg. Il était l'un des musiciens contemporains les plus jodés. p. 20

Les étudiants boudent les sciences

La série S (maths, physique, chimie...) perd des candidats dans des proportions qui inquiètent le ministre de l'éducation et les scientifiques. p. 6

Un TGV australien

Le train rapide reliera Canberra à Sydney en 81 minutes. Le contrat a été remporté par le consortium franco-australien. p. 22

La Magie de Blois

Après sept ans d'études et de travaux, la ville ouvre sa Maison de la magie. Son maire, Jack Lang, en espère un supplément d'âme. p. 7

Cinéma à Locarno

Le Festival de Locarno, dont c'est la 51^e édition, est progressivement devenu l'une des plus grandes manifestations cinématographiques. p. 18 et 19

Balade dans le Val de Loire

Notre tour des vignobles français passe par la vallée de la Loire, qui compte une soixantaine d'appellations. Vouvray, bourguel, chinon... p. 14

Allemagne, 3 DM; Argentine-Guyane, 9 F; Australie, 25 A\$; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 \$CAN; Chine-Pekin, 850 F CFA; Danemark, 15 KR; Espagne, 225 PTA; Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 400 DR; Irlande, 140 F; Italie, 2000 L; Luxembourg, 40 F; Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal, 200 Esc; Espagne, 165 Ptas; République tchèque, 200 Kčs; Suisse, 2,10 Fr; Turquie, 1,2 TL; USA (NY), 2 \$; USA (autres), 2,50 \$.

M 0147-805-750 F

Sécu : les médecins prêts au dialogue

● Le président du principal syndicat de praticiens crédite Martine Aubry d'un « changement radical par rapport au gouvernement Juppé » ● Claude Maffioli détaille dans « Le Monde » ses propositions pour maîtriser les dépenses de santé ● L'épreuve de vérité se jouera à l'automne

APRÈS L'ANNONCE, le 29 juillet, par Martine Aubry, d'économies de 2,7 milliards de francs sur les dépenses de santé, le président du principal syndicat de médecins critique, dans un entretien accordé au Monde, la « pure logique comptable » de ces mesures. Cependant, Claude Maffioli, loin de refuser le dialogue, crédite Lionel Jospin et M^{me} Aubry d'un « changement radical par rapport au gouvernement Juppé », dont il avait combattu le plan. « Pendant un an, les portes ont été ouvertes, et l'on a pu aborder tous les problèmes, même si le gouvernement ne partage pas toutes nos analyses », déclare le président de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF).

M. Maffioli se félicite que le règlement conventionnel minimal remplaçant les conventions médicales, annulées par le Conseil d'Etat au début de l'été, ne comporte pas de pénalités supplémentaires. Il estime que « l'épreuve de vérité » pour les relations entre les méde-



ciens et le gouvernement, sera la préparation de la loi de financement de la Sécurité sociale, à l'automne. Si M^{me} Aubry « passe d'un système technique, celui du reversement d'honoraires, à un autre

- baisse de la valeur des lettres-clés, réduction de la prise en charge des cotisations des médecins -, sans changer de logique, nous ne l'accepterons pas », prévient-il. Les représentants des radiologues, parti-

culièrement visés par le plan du 29 juillet, devraient être reçus dans les prochains jours au ministère de la solidarité.

Lire page 5

La Chine inonde ses campagnes pour sauver ses villes

LES AUTORITÉS chinoises ont fait sauter des digues et provoqué l'inondation volontaire des campagnes bordant le Yang-tseu pour protéger les centres urbains, menacés par l'une des plus graves inondations du siècle. Des dizaines de milliers de villageois et paysans ont été évacués dans des abris de fortune après une alerte majeure sur la combustion industrielle de Wuban. Plus de 1 200 personnes ont déjà trouvé la mort dans ces inondations contre lesquelles sont mobilisés des dizaines de milliers de soldats. Selon des dissidents à Hongkong, des centaines de militaires et de civils auraient été tués dans la rupture d'une digue, le 1^{er} août, en amont de Wuban. Les milieux écologistes mettent en cause la construction de barrages pharaoniques.

Lire page 3

L'impitoyable chasse aux barbus du président ouzbek

PASSAGES à tabac, fabrication de preuves et séances de rasage collectif: il ne fait pas bon porter la barbe et fréquenter les mosquées non agréées par le pouvoir en Ouzbékistan. Devenue indépendante en 1991, cette République d'Asie centrale est dirigée depuis, de main de fer, par l'ancien premier secrétaire du Parti communiste local, Islam Karimov. N'ayant rien renié de son passé soviétique, le président ouzbek vise personnellement les exportations de coton de plus de 50 000 tonnes, prend connaissance des rapports des services de sécurité et mène depuis trois ans, au nom de la stabilité régionale, une lutte sans merci contre l'islamisme de la vallée de Ferghana, aux confins de la Kirguizie et du Tadjikistan, région la plus peuplée et la plus pauvre du pays.

Au prétexte de lutter contre l'implantation récente des « wahhabites », tenants d'un islam radical venu d'Arabie saoudite et opposés au soufisme traditionnel qui prévaut en Asie centrale, les autorités ont contraint des centaines d'hommes à se raser, parfois séance tenante au commissariat, ont fermé des dizaines de mosquées et ont prohibé l'usage de haut-parleurs dans toutes les autres. Selon un

récent rapport de l'organisation Human Rights Watch, la police procède depuis 1995 à des rafles de barbus dans les bazars et leur impose des séances de rasage de groupe.

En décembre 1997, peu après l'assassinat d'un capitaine de la police de la route, retrouvé décapité, plus de mille hommes furent arrêtés dans les régions d'Andijan et de Namangan, un état d'urgence de fait fut instauré, qui a été levé en février. Selon les témoignages recueillis par Human Rights Watch, les arrestations se font sans mandats d'arrêt et il est d'usage que la police - notamment brutale et corrompue - glisse dans la poche des suspects du haschisch ou des munitions, à tel point que les hommes vivant dans ces régions « préfèrent porter des vêtements dépourvus de poches ».

Les familles des suspects ne sont pas épargnées. Partisan d'un islam modéré, Tokhir Iouldachev, contraint de quitter le pays en 1992, a vu deux de ses frères emprisonnés pour détention illégale d'arme à feu. Même chose pour le cheikh Obidkhon Nazarov, dont le jeune frère est incarcéré pour détention illégale de drogue et dont le père et le frère aîné viennent de sortir de prison. Le cheikh et son

frère n'ont pas été vus depuis le 5 mars et pourraient être allés grossir le contingent des disparus, comme l'imam Abduvali Mirzoev et son assistant Ramazanbek Matkarimov, mystérieusement volatilisés après une interpellation à l'aéroport de Tachkent en août 1995, alors qu'ils s'en allaient rejoindre Moscou pour participer à une conférence sur l'islam.

« Ces gens doivent être éliminés d'une balle dans la tête et si cela s'avère nécessaire, je le ferai moi-même », a martelé le président Karimov à propos des islamistes dans un discours radiodiffusé le 1^{er} mai. Le dirigisme du président a hissé le pays au rang de puissance régionale, au point qu'il jouit des faveurs des Etats-Unis, bénéficiant de la clause de la nation la plus favorisée au nom de sa lutte contre le radicalisme islamiste. Mais la « chasse aux barbus » n'est pas sans risques. Dans ce pays pauvre, rural à 61 %, figé dans son mode de vie soviétique et dont 43 % de la population a moins de seize ans, la jeunesse pourrait bien se laisser bercer par les sirènes du fondamentalisme face à l'autoritarisme du pouvoir.

Marie Jégo

Lire page 10

La foi et la loi, selon Jean Paul II

COMME il y a un siècle, l'Eglise catholique semble saisie par le syndrome « moderniste ». En 1864, le pape Pie IX publiait le *Syllabus*, ou « catalogue des erreurs du monde moderne », dans lequel étaient clouées au pilori la plupart des idées libérales du XIX^e siècle: la liberté de presse et de conscience, la laïcisation des institutions, l'enseignement public, le rationalisme, le droit à la désobéissance aux pouvoirs légitimes, etc. Les « intrançaisables » triomphaient, sous Pie X, au début du XX^e siècle, et sous Pie XII, avant le tournant du concile Vatican II (1962-1965), qui réhabilita les théologiens réformateurs (Congar, Chenu, etc.) et qui donna droit de cité aux idées nouvelles, comme la liberté de conscience religieuse ou l'œcuménisme.

Edicter en plein été, presque à la dérobée, un article de règlement qu'on devine impopulaire est l'aveu d'un pouvoir faible. C'est pourtant ce que vient de faire le Vatican en rendant publique une brève déclaration du pape introduisant deux amendements au code de droit canon, c'est-à-dire à la loi universelle de l'Eglise catholique.

Derrière un remaniement de textes en apparence technique, c'est

une révolution théologique qui se prépare. Le titre même du *motu proprio* de Jean Paul II - *Pour défendre la foi (Ad tuendam fidem)* - est tout un programme. Il accredité la thèse d'un verrouillage du système de foi catholique à l'aube de l'an 2000 et d'inévitables changements qui suivront l'actuel pontificat.

Il s'agit de la codification de normes qui figuraient déjà dans la nouvelle formule du « serment » imposé, depuis 1989, aux théologiens et à tous ceux qui exercent une fonction d'enseignement dans l'Eglise. L'objectif avoué par le pape est de mettre les catholiques à l'abri des « erreurs » commises par « certains fidèles et par ceux qui se consacrent aux disciplines de la théologie ». L'article 750 du code de droit canon dispose désormais qu'« on doit accueillir fermement et tenir tous les éléments qui sont proposés définitivement par le magistère de l'Eglise touchant la foi et les mœurs (...). Celui qui refuse de tenir pour définitives les propositions concernées s'oppose à la doctrine de l'Eglise catholique ».

Henri Tincq

Lire la suite page 9

Timor : la voix de la résistance



JOSÉ RAMOS HORTA

AGÉ de cinquante-deux ans, José Ramos Horta est la voix du Timor-Oriental à l'étranger. Prix Nobel de la paix en 1996, en compagnie de Mr Belo, évêque de Dili, capitale de cette ancienne colonie portugaise annexée par l'Indonésie en 1976, il vit aujourd'hui en exil. Vice-président du Conseil national de la résistance timoraise, il livre au Monde ses espoirs et ses craintes après la chute de Suharto.

Lire page 3

International	2	Tableau de bord	11
France	5	Aujourd'hui	13
Société	6	Annuaire	15
Régions	7	Météorologie, jeux	18
Cronique	7	Annuaire classés	16
Horaires	8	Culture	18
Entreprises	10	Code culturel	20
Communication	11	Radio-Télévision	21

حکومت الرشید

CUBA La tournée d'une semaine que vient d'effectuer Fidel Castro dans les Caraïbes, en Jamaïque, à la Barbade et à la Grenade, marque la volonté des dirigeants de la région

de prendre en compte le poids diplomatique et économique de la plus grande île des Antilles. LE BON ACCUEIL reçu par le dirigeant cubain témoigne des frustrations

des îles caraïbes à l'égard des Etats-Unis. Car, à mesure que le risque de contagion politique castriste s'estompait, l'aide de Washington s'est sensiblement réduite dans la région.

LES RELATIONS AMERICANO-CUBAINES se détendent peu à peu. Si Washington n'a rien concédé sur le fond et se borne officiellement à renouer le dialogue avec la « société

civile » cubaine, les Etats-Unis ont récemment desserré le carcan de l'embargo économique et commercial imposé à Cuba en 1962. (Lire aussi notre éditorial page 9.)

Fidel Castro achève une tournée triomphale dans les Caraïbes

A l'occasion de sa première visite dans la région depuis vingt ans, le dirigeant cubain a soigneusement évité de parler de socialisme. En Jamaïque, à la Barbade et à la Grenade, il a reçu un accueil remarqué de pays quelque peu frustrés du désintérêt de Washington à leur égard

SAINT-DOMINGUE de notre correspondant

L'offensive diplomatique cubaine, stimulée par la visite du pape, Jean Paul II, en janvier, porte ses fruits dans le bassin caraïbe. En accueillant à bras ouverts le chef de la révolution cubaine, les petites nations insulaires de l'arrière-cour des Etats-Unis ne craignent plus de défier Washington pour affirmer que le temps de la guerre froide est révolu.

Durant sa tournée de six jours en Jamaïque, à la Barbade et à la Grenade, le président Fidel Castro a remercié ses voisins caraïbes d'« avoir été les pionniers de la lutte contre le blocus et l'isolement de Cuba ». « Nous sommes petits, mais nos voix unies et fermes peuvent être puissantes », a répété le leader Maximo aux différentes étapes de son voyage.

Saluant en Fidel Castro « l'un des grands leaders du XX^e siècle », le premier ministre jamaïcain, Percival Patterson, a souligné que son pays « est implacablement opposé au blocus économique contre Cuba, qui est moralement condamnable et viole le droit à la souveraineté ». Excellentes dans les années 70, les relations entre Cuba et la Jamaïque avaient été rompues après l'arrivée au pouvoir du premier ministre conservateur Edward Seaga, en 1980.

« AVENIR COMMUN »

Aujourd'hui chef de l'opposition, M. Seaga a reconstruit Fidel Castro pour évoquer « non les conflits du passé mais notre avenir commun ». Le leader cubain s'est aussi recueilli sur la tombe de « son ami inoubliable », le socialiste Michael Manley, qui avait re-



PANCHO

noué les liens diplomatiques avec La Havane après son retour au pouvoir, en 1989.

Lors d'une cérémonie pour commémorer l'émancipation des esclaves, le premier ministre de la Barbade a salué le rôle joué par Cuba dans la lutte contre la discrimination raciale et l'apartheid. « Les Cubains ont versé leur sang pour la libération de l'Afrique du Sud », a-t-il rappelé. « Les meilleurs amis de Cuba sont dans les Caraïbes et en Afrique », lui a répondu Fidel Castro, peu avant d'inaugurer un monument à la mémoire des soixante-trois victimes d'un attentat commis en 1976 contre un avion cubain dans l'espace aérien de la Barbade.

Selon Fidel Castro, « ce sabotage criminel a été commis par des agents entraînés et contrôlés par la CIA ». L'un des anticastristes mis en cause à l'époque, Luis Posada

Carriles, a annoncé, dimanche, à une chaîne de télévision de Miami son intention de commettre de nouveaux attentats « à l'intérieur et à l'extérieur de l'île (Cuba) », affirmant qu'il était en contact avec des officiers mécontents de l'armée cubaine.

Seul endroit du globe où des combats ont opposé des troupes américaines et cubaines, la petite île de la Grenade était l'étape la plus symbolique de la tournée caraïbe de Fidel Castro. C'était en 1983, peu après le coup d'Etat qui avait renversé le premier ministre procastriste Maurice Bishop. Sous prétexte de protéger quelques dizaines d'étudiants en médecine américains, le président Ronald Reagan dépêcha un corps expéditionnaire de deux mille « marines » qui affronta durant trois jours une brigade de sept cent quatre-vingt-quatre ouvriers et

militaires cubains engagés dans la construction de l'aéroport international de l'île. Quarante-cinq Grenadiens, vingt-neuf Cubains et dix-huit soldats américains périrent au cours des combats. Quatre ans après la victoire des sandinistes au Nicaragua, l'intervention américaine à la Grenade marquait un coup d'arrêt à l'exportation de la révolution dans la région.

Sur l'aéroport de Point Salines, commencé par les Cubains et achevé par les Américains, Fidel Castro a rendu hommage à « toutes les victimes du conflit ». « Ce n'est pas le moment de lancer des accusations. Le moment venu, l'histoire jugera d'une manière plus sereine et objective », a-t-il ajouté. Le premier ministre de la Grenade, Keith Mitchell, a remercié « le peuple cubain, et particulièrement Fidel » d'avoir aidé la Grenade à construire l'aéroport international qui a permis le décollage du tourisme dans l'île.

PROTESTATIONS DE L'OPPOSITION

Jadis anticastriste, Keith Mitchell symbolise aujourd'hui l'ouverture en direction de Cuba. Il s'est rendu à La Havane fin dernier, et les autorités cubaines ont envoyé des médecins, des professeurs et des entraîneurs sportifs à la Grenade, et accordé des centaines de bourses d'étude à des jeunes originaires de la Grenade et des îles avoisinantes.

Dans les jours précédant l'arrivée de Fidel Castro plusieurs politiciens de l'opposition grenadienne ont protesté contre la visite du leader cubain et dénoncé les violations des droits de l'homme à Cuba. En Jamaïque, le Daily Gleaner, principal quotidien

de Kingston, a appelé les autorités cubaines à respecter la liberté de la presse. Selon l'éditorialiste du Daily Gleaner, « accorder la liberté aux médias constituerait un bon point de départ » pour l'adhésion de Cuba au Caricom, la Communauté des Caraïbes, regroupant les anciennes colonies britanniques restées, pour la plupart, fidèles à la démocratie parlementaire.

Grâce à l'appui de ses voisins

grande île des Antilles ne peut que renforcer leur pouvoir de négociation sur la scène internationale.

Par cette tournée caraïbe, qui sera suivie au cours des prochaines semaines d'autres déplacements en République dominicaine, au Portugal et en Afrique du Sud, Fidel Castro apporte un nouveau démenti aux rumeurs récurrentes sur son état de santé diffusées par les exilés de Miami.

Un prochain sommet à Saint-Domingue

La tournée d'une semaine de Fidel Castro en Jamaïque, à la Barbade et à la Grenade, la première depuis vingt ans dans la région, sera suivie par sa venue au sommet des dirigeants des Caraïbes qui se tiendra du 20 au 22 août à Saint-Domingue, la capitale de la République dominicaine, qui vient cette année de renouer ses relations diplomatiques avec Cuba après trente-sept années de gel. Lors de la dernière étape de son voyage dans les Caraïbes, lundi 3 août à la Grenade, le dirigeant cubain a rendu hommage à l'ancien premier ministre Maurice Bishop. Des habitants de l'île ont acclamé Fidel Castro, soixante-deux ans ce mois-ci, quand il a serré dans ses bras la mère de celui-ci, Alkmenta, sur le porche de sa modeste maison. L'assassinat de M. Bishop et de la plupart des membres de son gouvernement par des dissidents de son propre parti politique, le New Jewel Movement, avait accru les tensions sur l'île, conduisant à un débarquement, en octobre 1983, des troupes américaines. (AFR)

caribé, Cuba a été admis en mai dernier comme observateur au Cariforum, qui regroupe les pays de la zone bénéficiaire de la convention de Lomé. Plusieurs pays européens, dont la France, sont favorables à l'adhésion de Cuba à la 5^e convention de Lomé, qui doit entrer en vigueur en l'an 2000. Inquiets des conséquences de la globalisation sur leurs petites économies, les leaders de la région ne cachent pas que le poids, tant économique que diplomatique, de la plus

La Miami Herald a récemment fait amende honorable en reconnaissant le manque de crédibilité d'une Cubaine exilée au Costa Rica, Elizabeth Trujillo Izquierdo, dont il avait utilisé le témoignage pour affirmer que Fidel Castro avait été hospitalisé plus d'une semaine en octobre dernier pour une encéphalopathie consécutive à une hypertension artérielle, une affection neurologique potentiellement mortelle.

Jean-Michel Caroit

Les relations entre La Havane et Washington progressent lentement mais sûrement

WASHINGTON de notre correspondant

Les relations américano-cubaines sont comparables à l'évolution du dialogue entre Washington et Téhéran : elles progressent lentement mais sûrement. Officiellement, l'administration Clinton ne concède rien sur le fond. Des relations diplomatiques normales ne pourront se nouer avec l'Iran tant que ce pays ne renoncera pas au terrorisme, et il n'est pas davantage réaliste d'envisager une normalisation avec Cuba si La Havane ne s'engage pas dans un processus de réformes démocratiques. Le président cubain n'ayant pas changé, répète Madeleine Albright, la secrétaire d'Etat, il n'y a aucune raison de modifier la politique américaine, si ce n'est en l'orientant

« au-delà de Castro ». Washington se borne à vouloir nouer un dialogue avec la « société civile » cubaine - qui n'est pas sans rappeler le souflet du président iranien, Mohamad Khatami, d'engager un « dialogue entre les civilisations » américaine et iranienne -, sans manifester, en principe, le moindre assouplissement à l'égard du régime cubain. Or ce distinguo - indispensable pour ménager un Congrès dominé par un Parti républicain toujours très anticastriste - résiste de moins en moins à l'épreuve des faits : en pratique, les Etats-Unis ont récemment desserré le carcan de l'embargo économique et commercial imposé à Cuba, en 1962, après la « crise des missiles » soviétiques.

L'administration continue de souligner l'« anachronisme » du

système politique cubain - le message a été répété à l'intention des nations caraïbes qui viennent d'accueillir, un peu trop chaleureusement, aux yeux de Washington, Fidel Castro - mais elle n'ignore pas que l'embargo est considéré comme une très ancienne relique de la guerre froide par une large majorité de la communauté internationale. Le département d'Etat a donc minimisé l'impact de la tournée caraïbe du leader Maximo, soulignant que tout prosélytisme de sa part est voué à l'échec.

AVANCÉES SOCIALES

En réalité, comme l'a récemment reconnu un rapport du Pentagone, l'Amérique ne craint plus la moindre exportation, idéologique ou militaire, de la révolution cubaine : Cuba « ne représente pas

une menace militaire significative pour les Etats-Unis ou d'autres pays de la région ». Bien que cet état des lieux tende à confirmer l'efficacité du maintien de l'embargo, Bill Clinton dispose d'une marge de manœuvre bien plus réduite que celle de Fidel Castro pour faire progresser cette diplomatie des « petits pas ». Il se contente donc de relever certaines avancées sociales à Cuba, en matière de santé et d'éducation. Cette prudence tranche avec les propos de plus en plus conciliants de son homologue, qui n'hésite pas à qualifier le chef de la Maison Blanche d'« homme de paix » dont l'action personnelle lui paraît « positive ».

Fidel Castro établit en outre une claire distinction entre le chef de l'exécutif américain et les forces politiques conservatrices dont ce-

lui-ci est obligé de tenir compte, tablant sans doute sur la bonne volonté de M. Clinton pour amorcer un rapprochement historique avec Cuba. Parmi ces dernières, le président cubain range les républicains, mais surtout le lobby anticastriste de Floride, coupable à ses yeux d'« attaques terroristes » contre son pays.

Sur le fond, il n'a pas tort : M. Clinton s'était engagé sur la voie du pragmatisme diplomatique avant que la destruction de deux avions de tourisme américains par la chasse cubaine, en février 1996, ne l'oblige à faire marche arrière et à accepter le tour de vis de la loi Helms-Burton. Le résultat de cette législation - qui vise à punir les sociétés étrangères commerçant avec La Havane - a été d'enfermer la poli-

tique cubaine dans un cadre législatif, alors qu'elle relevait auparavant du seul pouvoir exécutif. Le mois dernier, le président américain a de nouveau suspendu pour six mois l'application des sanctions contre Cuba : en dépit d'un accord transatlantique habilement médiatisé, la loi Helms-Burton restera en effet en vigueur tant que le Congrès ne sera pas disposé à atténuer sa position.

MILIEUX D'AFFAIRES CRITIQUES

Une telle perspective semble encore éloignée, mais le rapport de forces évolue cependant sur la colline du Capitole. La visite historique du pape à Cuba, en janvier, a ajouté une dimension morale à la condamnation internationale de l'embargo américain. En outre, les milieux d'affaires sont de plus en plus critiques à l'égard de cette « diplomatie des sanctions » qui fait la part belle aux rivaux européens des entreprises américaines.

Au Congrès, l'organisation USA Engage, qui regroupe quelque six cent soixante-treize entreprises, est en train d'affaiblir l'influence du puissant lobby anticastriste. Depuis la mort de son « caudillo », Jorge Mas Canosa, la Fondation nationale cubano-américaine (FNCA) cultive en effet les divisions internes.

Elle n'a pas été en mesure de s'opposer à la politique dite d'« assouplissement humanitaire » pratiquée par l'administration : reprise des vols directs entre Cuba et les Etats-Unis, de l'aide humanitaire, de la possibilité pour la communauté américano-cubaine de transférer de l'argent à Cuba, accélération des procédures de vente de médicaments... Autant de gestes signalant une même orientation : à moins d'un nouvel incident bilatéral, les relations américano-cubaines semblent devoir évoluer lentement vers la réconciliation.

J.-M. Ca.

Laurent Zecchini

Les îles se sentent de plus en plus délaissées par les Etats-Unis

SAINT-DOMINGUE de notre correspondant

Alors que Fidel Castro était chaleureusement reçu par ses « frères caraïbes », Charles Miller, trente-sept ans, recherché en Floride pour trafic de cocaïne, menaçait de tuer des étudiants américains sur son île natale de Saint Kitts. Le porte-parole du département d'Etat, James Rubin, a tancé les trois îles qui ont accueilli le leader cubain pour n'avoir pas assez insisté sur « le changement fondamental, de système, par le gouvernement cubain et le respect des droits de l'homme ». Et il a averti Charles Miller que « le gouvernement américain est déterminé à juger quiconque commet des actes de terrorisme contre des citoyens américains n'importe où dans le monde ».

Le bon accueil reçu par Fidel Castro au long de sa tournée dans les Caraïbes témoigne des frustrations des îles à l'égard de Washington. A mesure que le risque de contagion communiste s'estompait, l'aide au développement des

Etats-Unis a pris la forme d'une peau de chagrin. « Les Caraïbes constituaient un dossier important de la politique étrangère des Etats-Unis. Aujourd'hui, on a l'impression qu'ils ont oublié leur existence », déplore Peter Johnson, un ancien diplomate américain qui tente de promouvoir le commerce et les investissements dans la région. « La politique caraïbe des Etats-Unis paraît désormais déterminée par le renouveau des boat-people et des trafiquants de drogues », remarque pour sa part un intellectuel dominicain.

LE CONTENTIEUX DE LA BANANE

« Il est injuste et égoïste que l'Organisation mondiale du commerce [OMC] dépouille les pays caraïbes de leurs modestes quotas sur le marché de la banane pour satisfaire trois ou quatre puissances transnationales des Etats-Unis », n'a pas manqué de souligner Fidel Castro à la Barbade. Le dossier de la banane, qui pèse lourd dans l'économie de plusieurs îles, constitue la

dernière... pomme de discorde avec Washington. Ce différend « pourrait sérieusement compromettre les relations avec les Etats-Unis », a averti il y a un mois le premier ministre de Sainte-Lucie, Kenny Anthony, l'actuel président du Caricom.

Les Etats-Unis ont obtenu de l'OMC une condamnation du régime préférentiel accordé par l'Union européenne aux bananes originaires des pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) et menace l'Europe de « mesures de rétorsion » si ce dernier n'est pas aboli d'ici au 1^{er} janvier prochain. Selon les producteurs de bananes caraïbes, l'action de Washington est motivée par le désir de remercier Carl Lindner, le président de la compagnie Chiquita Banana, qui a généreusement financé la campagne du Parti démocrate.

L'accord de libre-échange nord-américain (Alena) signé entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique a gommé les avantages commerciaux accordés par le pré-

sident Reagan, dans les années 80, pour favoriser le développement du bassin caraïbe. Fidel Castro a affirmé que cet accord est responsable de la perte de plus de cent mille emplois dans la région. Lors d'une visite éclair à la Barbade, en mai 1997, le président Clinton s'était engagé à obtenir du Congrès une extension des exemptions douanières en faveur des exportations caraïbes. Mais le Congrès, dominé par les républicains, a rejeté, en novembre 1997, un projet de loi qui leur aurait accordé la « parité » commerciale avec le Mexique.

POLITIQUE CONTRADICTOIRE

La lutte contre le trafic de drogue constitue désormais la priorité des Etats-Unis dans la région. 40 % de la cocaïne sud-américaine vendue en Amérique du Nord et en Europe transite par les îles caraïbes, où les réseaux de distribution et de blanchiment sont très actifs. Lors d'une visite à Trinité-et-Tobago, en avril, la secrétaire



مركزاً من الرمال

Les autorités chinoises ont inondé les campagnes du bassin du Yang-tseu pour protéger les villes

Des dissidents affirment que des « centaines » de victimes ont péri

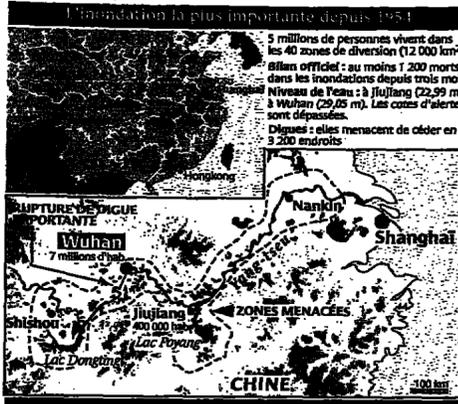
Après quelques atterrissements, le gouvernement chinois a décidé de procéder à la rupture volontaire de digues de canalisation en plusieurs points

du cours du Yang-tseu et de ses affluents. Cette mesure provoquant l'inondation des campagnes vise à protéger les centres urbains menacés par les

plus graves inondations enregistrées depuis 1954. Plus de cinquante millions de personnes sont directement affectées par le désastre.

LES AUTORITÉS chinoises se sont finalement résolues à faire sauter certaines digues du fleuve Yang-tseu, le laissant déborder dans les campagnes, afin de protéger les villes qui étaient menacées par la crue la plus grave intervenue sur le cours d'eau le plus long de Chine depuis 1954. L'agence officielle Chine nouvelle a précisé, lundi 3 août, que onze diguettes avaient été dynamitées, à une date non précisée, afin de dévier la crue du lit principal du fleuve dans la province du Hubei (centre), en vue de protéger notamment l'énorme centre industriel de Wuhan (7 millions d'habitants), dont certains faubourgs étaient sous près de 1 mètre d'eau la semaine dernière. La même opération a eu lieu également en deux points du bassin du Yang-tseu en amont, près du lac Dongting et sur son affluent Jingjiang. Selon les premiers chiffres cités par les autorités, quelque 10 000 habitants auraient été engloutis dans le seul district de Xianming, et plus de 30 000 riverains auraient été évacués. Ces chiffres sont partiels. Un expert cité par l'agence officielle s'est prononcé en faveur de la généralisation de cette mesure.

A Hongkong, un organisme dissident, le Centre d'information sur les droits de l'homme et le mouvement démocratique en Chine, a affirmé que « plusieurs centaines » de soldats et de civils avaient été tués, samedi 1^{er} août, dans la rupture non contrôlée d'une digue fluviale survenue dans le district de Jiayu, à environ 70 km en amont de Wuhan. La cause de cette rupture - accident ou dynamitage - n'a pu être précisée par l'organisation dissidente. La rupture elle-même a été confirmée à TAFP par les autorités



Inondation la plus importante depuis 1954. 5 millions de personnes vivent dans les 40 zones de diversion (12 000 km²). Bilan officiel : au moins 1 200 morts dans les inondations depuis trois mois. Niveau de l'eau à Jiujiang (22,99 m), à Wuhan (22,45 m). Les zones d'inondation sont délimitées. Diques : elles menacent de céder en 3 200 endroits.

locales mais non le bilan en pertes humaines, fixé à « un seul soldat ». Les inondations de cette année sur le Yang-tseu ont déjà provoqué officiellement la mort de plus de 1 200 personnes, mais des bilans officieux font état d'un nombre au moins deux fois plus élevé de victimes. Trois millions de paysans et villageois ont déjà dû évacuer leur logis et leur terre. Des dizaines de

milliers de soldats sont mobilisés pour secourir les populations affectées et tenter de contrôler la crue. Selon l'agence Chine nouvelle, les digues de l'ensemble des cours d'eau du bassin du Yang-tseu seraient menacées de céder en 3 200 points. Au total, 51 millions d'habitants sont affectés d'une manière ou d'une autre par les inondations provoquées par des précipitations en amont du fleuve et sur son cours moyen. A l'issue d'une tournée des zones sinistrées, un responsable de la Fédération internationale de la Croix-Rouge, Arne Jacobsen, a rapporté que « des millions de gens vivent depuis un mois et demi sur les digues, dans des abris de fortune, par une température de 36 degrés ». Un des problèmes essentiels à régler pour les sauveteurs est l'acheminement d'eau potable pour ces populations sinistrées chez lesquelles on n'a encore décelé, pour l'instant, aucune épidémie. De nombreux témoignages soulignent que la situation est comparable aux inondations catastrophiques de 1954 qui avaient très gravement affecté la ville de Wuhan et dont le bilan, estimé à des millions de morts, avait été sur le moment pratiquement passé sous silence par le jeune gouvernement communiste chinois. (D'après AFP)

José Ramos Horta, vice-président du Conseil national de la résistance timoraise « Dans un an ou deux, le Timor-Oriental sera indépendant ! »

« Comment réagissez-vous aux propositions d'autonomie pour le Timor-Oriental qu'a récemment annoncées le président indonésien B. J. Habibie ? » Ces propositions sont malheureusement inacceptables en l'état dans la mesure où elles posent comme conditions préalables l'acceptation par le peuple timorais de l'annexion de son pays par l'Indonésie. Depuis vingt-trois ans, les Timorais font face à l'arrogance et à la barbarie du pouvoir indonésien, ils ne peuvent donc pas négocier si on leur impose de renoncer à la raison même de leur lutte, c'est-à-dire le refus de l'annexion indonésienne. Je ne fais donc pas beaucoup d'illusions, le gouvernement de Djakarta n'ayant pas donné de vrais signes de sa bonne foi. Le récent retrait de quatre cents soldats du Timor-Oriental est dérisoire, d'autant plus que le gouvernement a annoncé leur remplacement par huit cents autres militaires qui seraient chargés de tâches liées aux questions de santé et d'éducation. Etes-vous prêt à faire preuve d'une plus grande souplesse sur votre exigence de la tenue d'un référendum dont le résultat serait, selon vous, « oui » à l'autodétermination, puisque vous affirmez que tel est le vœu de l'écrasante majorité des Timorais ?

Dans l'optique de M. Habibie, le Timor-Oriental ne sera pas souverain dans sa politique étrangère, sa défense et la gestion de son économie. C'est donc une perspective d'autonomie locale très limitée. Pourtant, si Djakarta renonce à nous imposer son annexion, nous sommes prêts à « geler » pour une durée de cinq ans, notre exigence quant à la tenue d'un référendum. Nous demandons, en revanche, une réduction réelle des troupes, la libération des prisonniers politiques, l'envoi d'une force de paix de l'ONU au Timor-Oriental et des élections destinées à mettre en place une assemblée territoriale qui aura compétence sur les questions de justice, de sécurité, de développement économique, de droit fiscal et de gestion des ressources naturelles. Ce scrutin devra en outre se dérouler sous la supervision des Nations unies.

Négociations tripartites à l'ONU

Pour la première fois depuis la chute du président Suharto, les négociations tripartites sur le Timor-Oriental ont repris, mardi 4 août, à New York, entre l'Indonésie, le Portugal et l'ONU. Ces pourparlers auront lieu en présence du ministre des affaires étrangères indonésien, Ali Alatas, son homologue portugais, Jaime Gama, et le représentant de l'ONU pour Timor, Jamsheed Marker. L'ancienne colonie portugaise a été annexée par l'Indonésie en 1976 après que l'armée de Djakarta ait envahi l'île. Au plus tôt, au moment où Lisbonne se prépare à accorder l'indépendance, l'ONU n'a jamais reconnu l'annexion et considère toujours le Portugal comme la puissance administratrice. Le nouveau président indonésien, B. J. Habibie, a récemment proposé un statut d'autonomie partielle tout en excluant la tenue d'un référendum, réclamé par les séparatistes.

marque-t-elle cependant pas une rupture avec le passé, ce dont pourrait bénéficier le Timor-Oriental ? Je ne fais pas confiance à Habibie. Il a été trop proche de Suharto. L'armée, qui est responsable des massacres au Timor, est encore là, puissante. C'est vrai que les choses changent et je suis conscient des difficultés auxquelles font face les nouveaux dirigeants dont je reconnais les efforts (vers plus de démocratie). Mais ils doivent prendre des initiatives urgentes s'ils veulent gagner une plus grande crédibilité au plan international. De toutes façons, je pense que les problèmes vont s'accumuler pour l'Indonésie et que, dans six mois, le gouvernement n'aura plus les moyens diplomatiques, politiques et militaires de se montrer autant inflexible qu'il l'est encore aujourd'hui, notamment à propos de Timor.

Vous avez donc le sentiment que l'ONU n'a jamais été si proche d'une solution pour le Timor-Oriental. La question du Timor-Oriental est un défi moral qui doit relever le régime de Djakarta. Aujourd'hui, la société indonésienne commence à prendre la mesure de la tragédie de son pays. Un jour, je suis sûr, les Indonésiens se demanderont : « Comment avons-nous pu commettre de tels actes de barbarie ? ». Et si nous sommes prêts à retarder l'organisation d'un référendum, les dirigeants indonésiens doivent savoir une chose : nous ne céderons pas sur le principe du référendum. Aucune solution ne sera jamais possible si une telle consultation ne sanctionne pas la volonté du peuple timorais. Il y a trois ans, j'avais prévu la chute de Suharto pour cette année. Je ne me suis pas trompé. Aujourd'hui, je suis certain que, dans un an ou deux, trois ans maximum, le Timor-Oriental aura recouvré sa liberté !

Propos recueillis par Bruno Phillip

Les fleuves, « plaies de la Chine », au cœur du pouvoir politique

CE N'EST PAS la première fois que les autorités chinoises ont recouru à la destruction calculée de digues comme ultime moyen de réguler des fleuves en surcharge du fait de précipitations exceptionnelles en amont de zones menacées d'inondations. Il est même probable que des autorités locales ont pratiqué de nombreuses reprises dans le passé, sans qu'il en soit fait état officiellement, ce subterfuge - coûteux en installations matérielles et en production agricole, voire en vies humaines - face aux attaques de la nature, pour éviter le pire aux zones de forte densité de population - aujourd'hui les grandes cités industrielles, comme Wuhan. Néanmoins, le fait que cette information soit donnée par les médias du pouvoir sans trop tergiverser est une nouveauté. C'est que la question du contrôle des fleuves revêt, en Chine, une charge émotive considérable dans laquelle est impliqué, au plus profond de l'inconscient collectif, le pouvoir politique. Et ce de tout temps.

La mythologie chinoise attribue à l'empereur Yu le Grand, l'un des trois fondateurs de l'Empire dans les temps mémorables, le mérite d'avoir su conduire jusqu'à la mer les cours d'eau erratiques de cette immense terre - les quels fleuves, faut-il croire, étaient incapables de trouver d'eux-mêmes le chemin d'évacuation naturel du seul pays comptant au monde. Au cœur de cette croyance se trouvent évidemment les caprices infinis que les cours d'eau chinois, et en particulier les deux plus puissants, le Yang-tseu et, au nord, le fleuve Jaune, ont manifesté au fil des siècles, infligeant au passage des tourments dévastateurs aux populations riveraines. Tout le crédit porté au Trône céleste, dès lors, revenait aux travaux hydrauliques qu'il entreprenait épisodiquement afin de canaliser ces « plaies de la Chine », comme furent surnommés

les deux monstres à chacun de leurs débordements. Il faut donc à tout gouvernement, dans pareil contexte, une dose considérable de confiance pour non seulement opérer ce qui ressemble bien à un « saive-qui-peut » hydraulique, mais, surtout, pour l'annoncer sans crainte de « perdre la face » ou de provoquer une jacquerie. Par le passé, les organes officiels d'information finissaient par le reconnaître lorsque le fait était de notoriété publique. Cette « transparence » encore modeste - les pertes en vie humaines sont largement sous-évaluées - résulte probablement de la gravité des inondations en cours, qui ont déjà fait plus de mille morts. D'autre part, le pouvoir a mis en œuvre sur les deux fleuves en question des travaux réminiscent de la Chine impériale et se pose plus que jamais en grand ordonnateur des cours fluviaux.

CHANTIERS PHARAONNIQUES Entre le barrage de Xiaolangdi, sur le fleuve Jaune, et le barrage des Trois-Gorges, sur le Yang-tseu, le plus long fleuve du pays, Pékin s'efforce de faire la démonstration qu'il dispose bien de cette maîtrise qui est un fondement de l'autorité. Ces deux chantiers pharaoniques ont, en 1997, franchi chacun une étape majeure dans leur réalisation, ce qui fait douter des efforts de milieux écologistes s'essayant à les remettre en question au nom de la défense de l'environnement. Certains, dans ces milieux, estiment que l'ampleur des dernières inondations sur le Yang-tseu, qui prend sa source sur le versant chinois de l'IH-malaya, est une conséquence directe de la construction du barrage des Trois-Gorges. Présenté comme une garantie contre de futures débordements, ce chantier aurait abaissé la vigi-

Auckland tient tête à Washington à propos des escales de navires américains en Nouvelle-Zélande

AUCKLAND de notre correspondant Le secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright, a eu beau déclarer avoir pour rôle modeste Xena, la princesse guerrière, héroïne d'une série télévisée jouée par l'actrice néo-zélandaise Lucy Lawless, et aller jusqu'à douter du sentiment antinucléaire de cette dernière, l'effort n'a pas suffi à faire changer la Nouvelle-Zélande d'opinion : les bateaux américains sont et resteront interdits dans les ports néo-zélandais. Première visite d'un secrétaire d'Etat américain en quatorze ans, alors que des échanges ont lieu annuellement à ce niveau entre les Etats-Unis et l'Australie, ce geste a cependant marqué une nouvelle étape dans le réchauffement des relations bilatérales, refroidies depuis 1985. Arrivés au pouvoir en juillet 1984, les travaillistes néo-zélandais espéraient, à l'époque, concilier leur politique antinucléaire avec le traité d'alliance tripartite Anzus (Austra-

lia, New Zealand, United States), signé en 1951. Mais les espoirs furent de courte durée puisque le refus, en janvier 1985, de recevoir une frégate américaine qui s'annonçait pour une escale traditionnelle dans le cadre de l'Anzus, en raison de l'éventuelle présence d'armes nucléaires à bord, avait été perçu comme un geste de défi à la toute-puissance des Etats-Unis. Soucieux de ne pas voir d'autres pays (en particulier européens) suivre la « rébellion » néo-zélandaise, les Etats-Unis ont pris des mesures dissuasives : interruption complète des relations stratégiques et militaires et échanges diplomatiques réduits au minimum. De leur côté, les Néo-Zélandais ont continué leur croisade, votant une loi, en 1987, qui a fait de leur pays une nation « sans nucléaire », qu'il s'agisse d'armes atomiques, de la propulsion de navires, d'instruments de stérilisation ou de radiations médicales. Tout au long des années 70 et 80,

le sentiment antinucléaire, dont la France fut l'une des cibles privilégiées, a grandi pour devenir un des principaux éléments de l'identité nationale de la Nouvelle-Zélande moderne. En arrivant au pouvoir en 1990, les conservateurs du Parti national se sont bien gardés de se laisser aller à leurs propres inclinations : l'antinucléaire était déjà devenu une cause dépassant le simple débat politique. « Maintenir cette interdiction est tout simplement irrationnel : nous n'en tirons aucun bénéfice et nous nuisons à nos intérêts », juge pourtant Ron Smith, directeur des études stratégiques à l'Université de Waikato, l'un des très rares apôtres d'une ouverture sur cette question. « Il est essentiel que nous commençons à parler du nucléaire de manière sérieuse et intelligente. Pourtant, pour le moment, des navires anglais, français, canadiens et même chinois sont accueillis dans les ports néo-zélandais alors que tout bateau américain est obstinément refusé. »

Un motif d'irritation évident pour Washington, qui soutient que, depuis 1992, les navires, par opposition aux sous-marins, ne sont plus porteurs, en théorie, d'armes atomiques, même si certains peuvent être à propulsion nucléaire. Mais les Etats-Unis ne conçoivent pas non plus de devoir « garantir » à la Nouvelle-Zélande que tel ou tel navire est effectivement « dénucléarisé ». M^{me} Albright a donc quitté Auckland en se contentant d'espérer « que le jour viendra où la Nouvelle-Zélande pourra s'occuper de ces affaires en suspens et où nous pourrions reprendre une relation de pleine alliance ». « AMIS ET NON PLUS ALLIÉS » Les deux pays sont donc désormais seulement « amis », et non plus « alliés ». « Il n'existe pas d'alliance plus solide que notre relation avec l'Australie », déclarait en revanche, l'an dernier, Madeleine Albright au sommet Anzus, rencontres annuelles bilatérales qui ont

Florence de Changy

La République démocratique du Congo fait face à un soulèvement militaire dans l'est du pays

Le président Kabila est lâché par ses alliés

La République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaire) est menacée de partition et le régime de Laurent-Désiré Kabila pourrait vaciller sous les

coups de ses anciens alliés tutsis. Lundi 3 août, des soldats banyamulenges, des Congolais tutsis d'origine rwandaise qui avaient porté M. Kabila au pou-

voir en mai 1997, ont affirmé avoir pris le contrôle de Goma et Bukavu, dans la région du Kivu, dans l'est du pays, à la frontière avec le Rwanda.

APRÈS deux jours de combats entre soldats rebelles et troupes restées fidèles au régime de Laurent-Désiré Kabila, des témoins assuraient lundi 3 août que les villes de Goma et Bukavu étaient aux mains de la rébellion. Mardi matin, le gouvernement a affirmé, de son côté, avoir repris le contrôle de Bukavu.

La révolte des Banyamulenges avait débuté, dimanche, par des incidents armés autour de l'aéroport de Goma, la capitale de la région du Nord-Kivu. Après avoir été fermé, l'aéroport aurait été pris par les rebelles. A Bukavu, plus au sud, les rebelles s'étaient d'abord attaqués à la prison pour libérer des soldats banyamulenges condamnés à mort pour mutinerie.

Cette opération se serait déroulée avec le soutien de soldats rwandais, venus de l'autre côté de la frontière. Selon des membres d'organisations humanitaires, des combats auraient également eu lieu dans les villes de Baraka et Kinshasa.

Ce soulèvement à l'est du pays intervient avec la volonté affichée de renverser le régime de M. Kabila. « La province du Nord-Kivu est entrée en rébellion ouverte contre le gouvernement de M. Kabila. Nous dénonçons ce régime », a écrit sur le site du journal national, Sylvain Mbuchi, le commandant du 10^e bataillon de l'armée congolaise basée à Goma. Pour justifier la rébellion, il aurait évoqué « le népotisme, la corruption du régime et le manque de gouvernance ».

La rébellion paraît en fait consacrer la détérioration des rapports



entre le régime de M. Kabila et ses alliés tutsis et rwandais. Les soldats qui se révoltent aujourd'hui sont ceux là-mêmes qui avaient permis le renversement du maréchal Mobutu Sese Seko grâce à l'appui des forces du régime rwandais à dominante tutsie et des troupes ougandaises. A l'époque, la minorité banyamulenge s'estimaient brimée par le régime en place ; Kigali et Kampala reprochaient pour leur part à Kinshasa sa complaisance à l'égard de rébellions utilisant le territoire de l'ex-Zaire comme base arrière.

Ce n'est donc pas un hasard si, comme en 1997, la révolte actuelle est partie du Kivu, la région à l'est du pays, frontalière avec le Rwanda. Elle ne fait que consommer le divorce entre Kinshasa et ses tuteurs régionaux, exaspérés par l'incapacité de M. Kabila à faire ré-

gner l'ordre dans cette région. C'est que le Kivu est resté une poudrière où les mouvements rebelles opposés à Kigali et Kampala continuent à opérer. Ces derniers mois, les incidents armés se sont multipliés avec ces mouvements mais aussi avec les rebelles Maï-Maï - opposés à la présence de Tutsis - ainsi qu'avec les militaires congolais.

DÉFECTION DE MINISTRES

Dans ce contexte, les puissants voisins de la RDC avaient publiquement manifesté leur mauvais humour à l'égard de Kinshasa en faisant capoter, en mai, le sommet régional prévu par M. Kabila à l'occasion du premier anniversaire de sa prise de pouvoir. Il y a un peu plus d'une semaine, le dirigeant congolais avait répliqué en ordonnant le retrait de la RDC des

troupes étrangères, essentiellement rwandaises et ougandaises. Lundi, le gouvernement de Kinshasa a lancé une mise en garde à ses voisins, sans toutefois citer aucun pays en particulier. « La RDC invite ses voisins à ne pas se tromper... car elle est résolument engagée dans le combat pour la paix dans la région des Grands Lacs », a affirmé le ministre d'Etat à la présidence, Pierre-Victor Mpoyo, à l'issue d'un conseil des ministres extraordinaire.

Le ministre de la Justice, Mwenze Kongolo, s'est montré plus direct en évoquant la présence de « Rwandais » auprès des rebelles. Les autorités de Kigali, de leur côté, ont démenti toute implication dans les troubles en se référant derrière le retrait officiel de leurs troupes réclamé par Kinshasa. « Comment pouvons-nous provoquer des troubles à Kinshasa ou ailleurs en RDC si nous n'y sommes pas ? », s'est interrogé avec ironie le ministre rwandais des affaires étrangères, Anastase Gasana. L'argument n'a convaincu personne à Kinshasa où les rumeurs d'un « coup d'Etat » des Rwandais avaient déjà entraîné un renforcement des mesures de sécurité autour des bâtiments gouvernementaux. Ces rumeurs semblent renforcées par la défection de plusieurs ministres du gouvernement de M. Kabila originaires de la région frontalière. Bisimwa Kahara, ministre des affaires étrangères, et Deugratias Bugera, ministre des affaires présidentielles, auraient opportunément quitté Kinshasa quelques jours avant le déclenchement des troubles et ne seraient toujours pas revenus.

Dans la capitale congolaise soumise, pour l'instant, à un couvre-feu de trois jours, le calme était revenu mardi. Les troupes gouvernementales semblaient avoir la situation sous contrôle après des échanges de tirs d'armes automatiques et de mortiers autour de plusieurs camps militaires. La position de Laurent-Désiré Kabila demeure néanmoins difficile. Menacé par un soulèvement dans l'est du pays, lâché par ses alliés, le chef de la RDC semble pris au piège de ses alliances de circonstance dont la cassure pourrait entraîner un regain d'instabilité dans toute la région. - (avec AFP et Reuters.)

Frédéric Chambon

Une délégation de l'ONU en Algérie achève sa « mission d'information »

ALGER. La délégation de l'ONU conduite par l'ancien président portugais Mario Soares a achevé, lundi 3 août, sa « mission d'information » en Algérie et remettra prochainement un rapport préliminaire au secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan. Durant douze jours, les membres de la mission ont rencontré des responsables du gouvernement, des dirigeants politiques, des responsables d'organisations de défense des droits de l'homme, des avocats et des représentants de syndicats et d'entreprises, et se sont également rendus sur des lieux de massacres et à la prison de haute sécurité de Serkadji, à Alger, où des centaines d'extrémistes musulmans présumés sont détenus.

Les autorités algériennes ont cependant interdit aux membres de la mission toute rencontre avec des « hors-la-loi », c'est-à-dire, dans le vocabulaire des autorités, le FIS et les groupes armés. Par ailleurs, Alger a qualifié d'« outrageant » le rapport du Comité des droits de l'homme de l'ONU qui a demandé, vendredi, des enquêtes indépendantes sur le comportement des forces de sécurité. Lundi, un nouveau massacre a eu lieu dans la région de Saïda (ouest), faisant plus d'une vingtaine de victimes, selon la presse algérienne. - (AFP)

Le gouvernement russe veut vendre 5 % du géant Gazprom

MOSCOU. L'accord que le gouvernement russe promettait de signer, lundi 3 août, avec Gazprom sur le règlement de leur dette mutuelle s'élevant à des milliards de dollars, sera conclu « très prochainement », ont annoncé le vice-premier ministre Boris Nemtsov et le président de Gazprom, Ren Vialikhiev. Parissant côte à côte à la télévision, les deux hommes, considérés comme des ennemis farouches, ont affirmé avoir « réglé tous leurs problèmes ».

Assuré de conserver la gestion de la majorité des parts de l'Etat dans Gazprom (40,9 % du capital), M. Vialikhiev n'objecte pas à la vente, annoncée pour septembre, de 5 % de l'énorme société gazière à un ou plusieurs investisseurs étrangers pour soulager le budget. L'opération lancée contre M. Vialikhiev par le gouvernement, pour en obtenir davantage d'impôts à la veille de l'octroi de nouveaux prêts du FMI à la Russie, semble ainsi avoir laissé la place à des accords à l'amiable. - (Corresp.)

Les talibans se disent « au seuil de la victoire » en Afghanistan

KABOUL. Les talibans continuent, mardi 4 août, de progresser vers Mazar-i-Sharif (nord), la seule grande ville d'Afghanistan qui leur échappe encore, annonçant même être désormais « au seuil de la victoire » finale contre leur opposition armée. Selon la radio de la milice fondamentaliste, les « étudiants en théologie » ont avancé à Pesh et à Fouzesh de Mazar-i-Sharif après la prise, dimanche, de Shibenghan, le chef-lieu de la province de Jowzjan. Des chefs locaux du district de Balkh, à une vingtaine de kilomètres de Mazar-i-Sharif, ont hissé des drapeaux blancs en signe d'allégeance au mouvement islamiste, ajoute la radio. Celle-ci a également affirmé que les talibans étaient désormais « au seuil de la victoire », c'est-à-dire sur le point de réaliser leur objectif de conquérir le dernier tiers du territoire afghan n'étant pas entre leurs mains. - (AFP)

AMERIQUES

■ ETATS-UNIS : la Justice américaine a commencé, lundi 3 août, à examiner le dossier d'un Américain d'origine ukrainienne de soixante-deux ans, accusé par le département de la Justice d'avoir appartenu à une unité SS spécialisée dans l'extermination de prisonniers juifs. Jack Reimer, installé aux Etats-Unis depuis juin 1952, a mis dans des déclarations écrites au tribunal fédéral de Manhattan avoir menti sur son passé lorsqu'il a obtenu la citoyenneté américaine. Selon le parquet fédéral et le Bureau des enquêtes spéciales du département de la Justice, M. Reimer a participé au massacre d'un moins cinquante civils juifs durant l'hiver 1941-1942, dans le camp de Travniki en Pologne. - (AFP)

ASIE

■ CHINE : des séparatistes musulmans ont perpétré deux attentats à la bombe près de la mairie de Khotan, dans le sud de la région autonome du Xinjiang où sont aux prises la minorité chinoise han et la majorité ouïgoure et musulmane. Les attentats n'ont pas fait de victimes. - (AFP)

INDE/PAKISTAN : les forces indiennes et pakistanaïses se sont affrontées à l'artillerie pour le sixième jour, mardi 4 août, le long de la frontière disputée par l'Inde et le Pakistan au Cachemire, selon des responsables militaires indiens. Les duels d'artillerie ont commencé jeudi et ont fait 95 morts, indiens et pakistanaïses, en cinq jours, selon les bilans officiels des deux pays fournis lundi. L'Inde avait affirmé que la situation s'était calmée lundi, alors que le Pakistan faisait état de violents bombardements et affirmait avoir détruit le quartier général d'une unité indienne, ce qui avait été qualifié de « fiction » par New Delhi. - (AFP)

EUROPE

■ REPUBLIQUE TCHÈQUE : le président tchèque Vaclav Havel a subi, lundi 3 août, une trachéotomie, a annoncé la présidence. L'intervention, pratiquée à l'hôpital militaire de Prague, s'est déroulée avec succès, selon ces praticiens. Il s'agit pour M. Havel, âgé de soixante et un ans de la troisième trachéotomie depuis son opération d'un cancer pratiquée en décembre 1996. - (AFP)

RUSSIE : l'armée russe sera réformée pour mieux faire face aux conflits localisés, a affirmé, lundi 3 août, le secrétaire du Conseil de sécurité russe, Andréï Kokoçhine, commentant un document définissant la stratégie militaire russe jusqu'en 2005, signé par Boris Eltsine. « Une guerre à grande échelle contre la Russie, avec son potentiel nucléaire, est improbable », a déclaré M. Kokoçhine, ajoutant : « Les conflits locaux font l'objet de l'attention la plus sérieuse dans la construction de notre stratégie de défense. » - (AFP)

PROCHE-ORIENT

■ ARABIE SAOUDITE : le roi Fahd a été soigné avec succès sous anesthésie locale, lundi 3 août, pour une inflammation de l'oreille, a annoncé un communiqué du palais. Victime d'un malaise à Jeddah, samedi, le roi, très affaibli par la maladie depuis 1995, avait été hospitalisé dimanche. - (AFP)

IRAQ : le chef des experts en désarmement de l'ONU, Richard Butler, a quitté, mardi 4 août, son hôtel à Bagdad pour rendre compte au Conseil de sécurité des Nations unies de ses entretiens de la veille avec le vice-premier ministre irakien Tarek Aziz, qui ont été particulièrement houleux. M. Aziz a mis en cause le travail des experts au cours d'une conférence de presse. - (AFP)

IRAN : la direction de l'administration pénitentiaire française a indiqué, lundi 3 août, que l'iranien condamné en 1994 pour complicité dans l'assassinat de l'ancien premier ministre du chah Chapour Bakhtiar et libéré le 30 juillet a bénéficié « des remises de peines légales ». An Quai d'Orsay, on affirme que cette libération est indépendante du voyage que doit effectuer prochainement le ministre Hubert Védrine à Téhéran. On précise que les iraniens n'ont pas engagé la moindre démarche pour aboutir à cette libération.

Un régime autoritaire et affaibli

- 17 mai 1997 : après huit mois de combats, les troupes de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaire mettent fin à 30 ans de pouvoir sans partage du président Mobutu Sese Seko. Dirigés par Laurent-Désiré Kabila et soutenus par le Rwanda, l'Ouganda et l'Angola, les rebelles prennent Kinshasa. M. Kabila se proclame chef de la République démocratique du Congo (RDC).
- 26 mai : M. Kabila interdit les manifestations publiques et les activités des partis politiques.
- 28 mai : M. Kabila signe un décret-loi lui conférant l'autorité législative, exécutive et militaire.
- 3 juillet : Kinshasa empêche

l'enquête de la Commission des droits de l'homme des Nations unies sur les massacres des réfugiés hutus rwandais dont sont accusées les troupes de M. Kabila.

- 12 février 1998 : Etienne Tshisekedi, chef de l'opposition congolaise, est arrêté, déporté dans le Kasai puis libéré le 7^e juillet.
- 17 avril : l'ONU suspend la commission d'enquête sur les massacres, officiellement autorisée mais empêchée de faire son travail.
- 17 mai : exaspérés par l'incapacité du régime Kabila à contrôler les rébellions qui agissent à partir de son territoire,

Ouganda et le Rwanda infligent un camouflet à Kinshasa en

boudant le sommet régional du premier anniversaire de la RDC. La réunion est annulée.

- 30 juin : le rapport de la mission d'enquête de l'ONU sur les massacres de réfugiés hutus rwandais dans l'ex-Zaire accuse les forces de Laurent-Désiré Kabila de crimes contre l'humanité.
- 27 juillet : M. Kabila consacre les divergences qui opposent à ses anciens alliés en annonçant le retrait de la RDC des troupes étrangères.
- 2-3 août : incidents armés entre soldats congolais et troupes rwandaises ou d'origine rwandaise. Rébellion dans l'est du pays.

Kosovo : près de 200 000 personnes ont fui les combats

L'OTAN met au point des « plans d'intervention »

L'OTAN, les Etats-Unis et l'Union européenne ont lancé de nouveaux appels à l'arrêt des combats au Kosovo, lundi 3 août, alors que, selon le Haut-Commissariat aux réfugiés de l'ONU, l'offensive serbe a provoqué le déplacement de près de

200 000 personnes depuis le mois de février, soit 10 % de la population de la province serbe à majorité albanaise.

L'ambassadeur des Etats-Unis en Macédoine, chargé d'une médiation dans la crise du Kosovo, Chris Hill, a déclaré lundi : « Nous sommes au bord d'une catastrophe humanitaire si nous ne parvenons pas à faire entrer ces populations chez elles d'ici une semaine ou deux. » « Le problème, a-t-il poursuivi, c'est que l'environnement actuel ne conduit pas ces populations à penser qu'elles peuvent regagner leur maison en sécurité. Il faut qu'il y ait une présence internationale sur le terrain pour créer les conditions d'un retour. »

L'EMPLOI DE LA FORCE

Le porte-parole du département d'Etat, James Rubin, a pour sa part indiqué, lundi, que l'OTAN avait récemment approuvé des « plans d'urgence » pour le cas où l'emploi de la force serait décidé, « au niveau politique », a-t-il dit, afin de parer à une « catastrophe humanitaire ». « J'espère que Milosevic comprend cela », a précisé le porte-parole lors d'une conférence de presse à Washington. Le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, a précisé qu'il avait demandé des « affinages supplémentaires » concernant ces plans d'urgence. Sur le terrain, l'offensive serbe s'est poursuivie, lundi, dans la ré-

gion centrale de la Drenica et dans l'Ouest, près de la frontière avec l'Albanie. Ces deux zones sont les seules où l'Année de libération du Kosovo (UCK) conserve encore de fortes positions après une récente série de défaites. Plus d'une vingtaine de personnes ont été tuées depuis samedi dans ces régions, alors qu'une trentaine de villages subissaient toujours l'assaut des forces serbes. Depuis le début du conflit au mois de février, les affrontements ont fait plus de 500 morts, dont 35 policiers et 14 militaires.

Le principal dirigeant des Albanais du Kosovo, Ibrahim Rugova, a une nouvelle fois accusé, lundi, les autorités de Belgrade : « Les forces

serbes tuent la population civile, brûlent et détruisent leurs foyers, expulsent les gens. Ce faisant, Belgrade opère un nettoyage ethnique de la population albanaise du Kosovo. » Ibrahim Rugova a demandé à nouveau une « intervention urgente » de la communauté internationale.

Le Monténégro, qui forme, avec la Serbie, la République fédérale de Yougoslavie, a par ailleurs décidé de suspendre ses contacts avec Belgrade en raison d'un différend sur la composition du cabinet fédéral. Le ministre de la Justice du Monténégro, Dragan Soc, a précisé que son gouvernement « ne reconnaissait ni la légalité ni la légitimité du gouvernement fédéral ». - (AFP; Reuters.)

Osez une grande Ecole Parisienne !

ESG

Ecole Reconnue par l'Etat
Diplôme visé par le ministère de l'Éducation Nationale

Des carrières au plus haut niveau en :

- Marketing
- Finances
- Commerce International
- Expertise Comptable

Préparez pour les étudiants en :

- Droit
- Gestion
- Lettres
- Sciences

Ecole Supérieure de Gestion
25, rue Saint-Ambroise - 75011 PARIS
Tél. 01 53 30 41 00
Fax. 01 43 55 73 74
Internet : <http://www.esg.fr>

L'été des festivals

sur INTERNET

Durant tout l'été, choisissez votre festival préféré sur le site Web du MONDE

avec les articles du Journal des géographes et des reportages multimédias

www.lemonde.fr

ASSURANCE-MALADIE

Principale organisation professionnelle des médecins, la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), qui ne représente cependant

qu'un peu moins de 10 % des praticiens, se montre prête à dialoguer avec le gouvernement. Son président, Claude Maffioli, qui avait combattu le plan Juppé de réforme de la Sécurité

sociale, estime qu'avec Martine Aubry, « les portes ont été ouvertes ». La négociation de nouvelles conventions s'annonce, néanmoins, difficile, M. Maffioli refusant toujours

la « logique » des sanctions imposées aux médecins en cas de dépassement de l'objectif de dépenses fixé par la loi. LES RADIOLOGUES, qui ont fait l'objet, le 29 juillet, d'une réduction

autoritaire de leurs tarifs, contestent l'évaluation de leur chiffre d'affaires par l'assurance-maladie et par le gouvernement. Celui-ci prévoit de nouvelles discussions avec eux.

Le principal syndicat de médecins fait un pas vers Martine Aubry

Dans un entretien au « Monde », Claude Maffioli, président de la CSMF, annonce une « épreuve de vérité » avec la ministre de la solidarité sur les pénalités en cas de dépassement des objectifs de dépenses. Il se félicite cependant d'un « changement radical par rapport au gouvernement Juppé »



CLAUDE MAFFIOLI

« Comment jugez-vous l'action de la gauche dans le domaine de la santé ?

— On a vu, sur la forme, un changement radical par rapport au gouvernement Juppé. Pendant un an, les portes ont été ouvertes, et l'on a pu aborder tous les problèmes, même si le gouvernement ne partage pas toutes nos analyses. La dernière preuve que j'en ai, c'est le règlement conventionnel minimal, qui remplace les conventions médicales annuées par le Conseil d'Etat. Les ordonnances Juppé prévoyant que ce règlement minimal devait intégrer une sanction contre les médecins, sous la forme d'une baisse de la prise en charge de leurs cotisations sociales par les caisses, idées de technocrates qui avaient envie de « bouffer du médecin ». La CSMF s'est toujours élevée contre cette mesure. J'ai expliqué notre position à Martine Aubry, et le règlement est sorti sans cette pénalité.

— Cette sanction était pourtant réclamée par Jean-Marie Spaeth, le président (CFDT) de la Caisse nationale d'assurance-maladie...

— M. Spaeth a une conception assez bizarre du partenariat caisses-médecins. Il dit : « Collons un revolver sur la tempe des médecins, ils signeront la convention ! » Ce n'est pas ma conception du partenariat.

— M^{me} Aubry fait-elle autre chose qu'appliquer, sans le dire, l'essentiel du plan Juppé ?

— Au bout d'un an, il est vrai, aucune mesure de ce plan n'a été abrogée. Sur le fond, je retiens tout de même les discours de M^{me} Aubry, qui n'a cessé de dire que le plan Juppé est « injuste » et

« inefficace », qu'il faut se pencher sur les besoins sanitaires de la population et ne pas avoir uniquement une vision comptable des problèmes. Elle ajoute qu'on ne fera rien sans les professions de santé. Eh bien, il y aura forcément, dans les mois à venir, une épreuve de vérité.

— Sur quel sujet ?

— Il ne faut pas se le cacher : le cœur du problème, c'est celui de la sanction financière des médecins et, donc, du verre comptable en cas de dépassement des objectifs de dépenses. M^{me} Aubry parle de « clause de sauvegarde ». Le gouvernement a dit que l'on peut et que l'on doit changer les choses. L'épreuve de vérité dont je parle aura lieu avec le gouvernement, non pas au niveau des négociations médecins-caisses. Que mettra-t-il dans cette clause ? S'il passe d'un système technique, celui du reversement d'honoraires, à un autre - baisse de la valeur des lettres-clés, réduction de la prise en charge des cotisations des médecins - sans changer de logique, nous ne l'accepterons pas.

— Le gouvernement, responsable de l'équilibre des comptes sociaux, n'est-il pas contraint de prévoir des sanctions ?

— Le gouvernement, responsable de l'équilibre des comptes sociaux, n'est-il pas contraint de prévoir des sanctions ?

— On n'a pas cessé de me dire que, avec le chiffon rouge des reversements, on maîtriserait les dépenses. Après deux ans de mise en œuvre, le plan Juppé est un échec. J'ajoute que ces sanctions sont incompatibles avec un contrat de confiance passé entre vrais partenaires.

— Ce que vous proposez, n'est-ce pas une forme de laisser-faire favorable aux médecins ?

— Au contraire ! Dans le système actuel, les médecins qui font des efforts pour maîtriser leur activité sont quand même pénalisés. Nous proposons que l'on définitive les budgets en fonction des besoins sanitaires de la population et que les professionnels de santé mettent en place une véritable responsabilité collective, exigeante. Elle passe par la création, au niveau de la région, d'un système d'évaluation et de sanctions, comme au Québec. C'est l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation qui fixerait les critères de sélection des praticiens chargés d'évaluer la médecine de ville, comme elle l'a fait pour l'hôpital, ainsi que des grilles d'évaluation de leurs pratiques.

— Cette responsabilité collective des professionnels de santé suppose aussi l'organisation de réseaux de soins dans lesquels ils définiraient précisément les champs de compétence respectifs des médecins, des infirmières, des kinésithérapeutes, etc., afin de coordonner leurs actions.

— Le plan Juppé a-t-il dans ce sens ?

— Ça est dans une pure logique comptable. On décide d'un plan en se basant sur les statistiques de la

Caisse nationale d'assurance-maladie, que M^{me} Aubry juge elle-même peu fiables et que le gouvernement n'a pas analysées. Quelle est la part des transferts de l'hôpital vers la ville dans la progression des examens de radiologie ? Quelle est celle de la reprise économique ?

— On sait aussi que de nombreuses caisses sont en train de liquider des dossiers de 1997 ! Enfin, des objectifs de dépenses ont été fixés entre les caisses et les médecins pour 1998, et il est inadmissible de changer les règles du jeu en cours de route. La CSMF demande instamment au gouvernement de revenir sur sa décision.

— De nouvelles conventions vont être négociées à la rentrée. A quelles conditions êtes-vous prêts à signer ?

— Je ne pose pas de conditions,

Une profession mise à l'amende

Le principe de sanctions collectives à l'encontre des médecins libéraux, en cas de dépassement de l'objectif de progression des dépenses (1,8 % pour 1998), a été inscrit dans l'ordonnance du 24 avril 1996 sur la maîtrise des dépenses de médecine de ville. Les médecins devaient reverser à l'assurance-maladie la totalité des honoraires trop perçus et 5 % du montant du dépassement de leurs prestations. Un moratoire sur les pénalités de sept ans s'appliquait aux jeunes praticiens qui s'installent.

Les sanctions ne devaient s'appliquer qu'en 1999, pour l'activité réalisée en 1998. Ce

mais j'irai à la négociation pour signer une convention unique [pour les généralistes et les spécialistes]. Je ne signerais pas deux conventions séparées. Si c'est pour me faire réécrire une convention presque identique à celles qui ont été annulées, les autres partenaires iront dans le mur sans moi ! Devant ce constat d'échec, il faut changer de logique, et j'irai à ces négociations avec le nouveau projet de la CSMF. Je souhaite qu'on élabore un texte sur lequel syndicats de médecins et caisses s'engagent.

Après quoi, nous irons voir M^{me} Aubry et nous lui demanderons si elle est d'accord pour changer certains aspects de la législation actuelle.

— La CSMF préconise la mise en concurrence de la Sécurité sociale et des compagnies d'assurances, que le gouvernement rejette...

système régionalisé avait un gros inconvénient : il sanctionnait un médecin « raisonnable » exerçant dans une région qui a dépassé son enveloppe et, à l'inverse, épargnait un médecin prescrivant beaucoup dans une région qui a respecté son enveloppe. C'est pour cette rupture du principe d'égalité que le Conseil d'Etat avait annulé la convention liant les généralistes à l'assurance-maladie.

Très critique sur le dispositif de sanctions mis en place par le plan Juppé, Martine Aubry va proposer aux médecins une « clause de sauvegarde » en cas de dérapage des dépenses. Ce mécanisme, dont on ne connaît pas encore les modalités, sera intégré dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 1999.

Il y a deux choses qu'on a confondues. Le projet d'AXA-assurances, qui s'inscrit dans le cadre de l'expérimentation des filières et réseaux de soins prévu par le plan Juppé. Nous discutons avec AXA sur ce projet, mais aussi avec la caisse de Sécurité sociale de Sarreguemines pour les personnes âgées dépendantes, ou encore avec la Fédération des mutuelles de France sur d'autres sujets. Il y a, par ailleurs, le projet de la CSMF.

Nous tenons au respect de trois règles fondamentales, qui figureraient dans un cahier des charges fixé par l'Etat : interdiction de sélectionner les malades ; prise en charge au premier franc, car on ne va pas laisser les malades lourds à la « Sécu » et les gripes aux assureurs ; impossibilité pour le financeur de choisir ses professionnels de santé. S'ils n'acceptent pas ces règles, on ne travaillera pas avec eux. Mais si seulement il y avait une concurrence entre les caisses d'assurance-maladie, je suis sûr que cela marcherait beaucoup mieux.

Dans le cadre du projet de réseau AXA, nous avons d'ailleurs refusé la sélection des praticiens ou des malades, et ce sont les professionnels de santé qui auront la maîtrise de leur cahier des charges (normes de bonnes pratiques, formation médicale continue...). La CSMF ne souhaite pas l'éclatement du système de santé, mais si on ne revient pas sur la logique comptable actuelle, on y court. Et le gouvernement en portera la responsabilité.

Propos recueillis par Jean-Michel Bezat

Le ministère prévoit de rencontrer les radiologues

« BAISSER, comme vient de le faire Martine Aubry, de 15 % la valeur de la lettre-clé qui définit le remboursement de nos actes et, de fait, nos revenus dans la même proportion, est à nos yeux une mesure tout simplement inacceptable. Je ne peux y croire, déclare Jean-François Mazoyer, président de la Fédération nationale des médecins radiologues (FNMR). A court terme, ce serait la mort programmée pour les plus fragiles d'entre nous. Il importe que nous retrouvions au plus vite les chemins de la négociation avec le gouvernement et la nouvelle direction de la Caisse nationale d'assurance-maladie ».

La mesure, annoncée par M^{me} Aubry, le 29 juillet, vise à obtenir 450 millions de francs d'économies. Le cabinet de la ministre de l'emploi et de la solidarité prévoit de rencontrer prochainement la FNMR, dont elle n'avait pu obtenir, à l'inverse d'autres professions de santé, une « déclaration commune » sur la baisse des dépenses.

On compte aujourd'hui environ 4 500 spécialistes de radiologie exerçant dans le secteur libéral, contre un peu plus de 1 500 exerçant dans le secteur hospitalier public. M. Mazoyer situe entre 70 % et 80 % la proportion de ceux qui adhèrent à la FNMR, le plus vieux syndicat médical français, fondé en 1907.

AUTOPRESCRIPTION

Cela fait déjà bien longtemps que la radiologie est devenue une activité à part dans l'exercice médical contemporain, estime Jérôme Cahuzac, député (Parti socialiste) de Lot-et-Garonne, rapporteur de la loi de financement de la Sécurité sociale. C'est notamment l'activité qui a le plus profité des progrès techniques réalisés ces quinze dernières années. Mais alors que l'on aurait pu, de ce fait, attendre des transferts de financements, les anciennes techniques laissant leur place aux nouvelles, on a à l'inverse constaté une quasi-addition de ces finance-

ments. Ainsi, par exemple, à l'heure des scanners, de l'imagerie par résonance magnétique nucléaire et de la numérisation, on consomme toujours les mêmes quantités de films radiologiques.

Pour M. Cahuzac, « les radiologues ont su bénéficier des progrès technologiques, tout en continuant à mettre en œuvre certaines des techniques antérieures, souvent dépassées ». Et ainsi à augmenter leur chiffre d'affaires et leurs revenus. Le gouvernement estime que les dépenses induites dans ce secteur ont augmenté de 10,4 % sur les cinq premiers mois de 1998 et que les revenus annuels de ces spécialistes se situent, en moyenne, « autour de 940 000 francs ».

« Nous avons, pour notre part, des chiffres et des analyses quelque peu différents, précise M. Mazoyer. Pour ce qui est de nos revenus, les données issues de la direction générale des impôts les situent, en moyenne, autour de 800 000 francs, ce qui suggère bien évidemment que certains ont des revenus beaucoup plus élevés, alors que d'autres dégagent des marges beaucoup plus faibles ».

En d'autres termes, cette hétérogénéité fait de certains cabinets de radiologie des entreprises fournissant de substantiels revenus, parmi les plus élevés des professions médicales et chirurgicales. L'image de cette profession souffre aussi d'accusations de « dichotomie » - pratique licite consistant à rémunérer le confrère qui vous adresse un patient - et d'une tendance discutable à l'autoprescription, le radiologue décidant de son propre chef des examens à pratiquer.

Les responsables de la FNMR estiment que la progression rapide, récemment observée, de l'activité radiologique n'est pas due au seul exercice des spécialistes de radiologie, différentes raisons techniques de nomenclature pouvant faire qu'on leur impute des dépenses dues aux spécialistes qui ont recours aux

isotopes radio-actifs à des fins diagnostiques ou thérapeutiques. « Nous sommes en outre, ici, confrontés au phénomène de la prise économique. Tout indique que la consommation médicale reprend, et nombre de patients qui, pour des raisons financières, avaient différé telle ou telle intervention médicale ou chirurgicale, jugent aujourd'hui que celle-ci est possible », explique M. Mazoyer.

LE MAL EST PROFOND

« Le boom radiologique » ne serait ainsi que le symptôme de l'embellie économique, ces spécialistes exécutant les prescriptions de leurs collègues médecins ou chirurgiens. Certains évoquent aussi un nouveau phénomène, qui voit les spécialistes hospitaliers proposer à leurs patients, vus en consultation externe, de faire pratiquer dans le secteur libéral les examens d'imagerie médicale. La FNMR réclame, sur ce thème dérangeant, parce qu'il concerne l'un des effets pervers de l'actuel système du budget hospitalier, une enquête nationale.

La présente situation de blocage représente-t-elle seulement, comme on veut le penser à la FNMR, l'un des épisodes conflictuels qui, depuis 1996, opposent la CNAM à ce syndicat et qui ont eu pour conséquence de retarder l'application d'un embryon de rationalisation fondée sur une formalisation de la nomenclature ? Rien n'est moins sûr. « Le mal, ici, est profond, diagnostique M. Cahuzac. Tout se passe comme si les spécialistes de radiologie découvriraient aujourd'hui, à leur tour, l'absolue nécessité d'un encadrement des dépenses de santé et refusaient encore le principe d'une enveloppe globale nationale pour leur spécialité, au sein de laquelle ils pourraient mieux user de leur savoir-faire et de leurs techniques nouvelles pour servir les intérêts de leurs patients et de la collectivité. »

Jean-Yves Nau

AXA souhaiterait gérer l'aide médicale gratuite d'un département

L'INTÉRÊT de Claude Bébear pour l'assurance-maladie et, plus généralement, pour la protection sociale ne s'est jamais démenté. Le président du groupe AXA, premier assureur français et numéro 2 en Europe, continue, avec ses équipes et des partenaires du monde de la santé, comme la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), de peaufiner ses projets, notamment un réseau de soins pour des assurés d'AXA vivant en Ile-de-France. Dans un entretien à l'« Elan social » (n°34), la revue des anciens élèves du Centre national d'études supérieures de Sécurité sociale (Cness), il précise ses positions.

M. Bébear annonce, notamment, le « projet de reprendre en gestion l'aide médicale d'un département ». L'aide médicale gratuite, gérée par les conseils généraux depuis la décentralisation, devrait subir des modifications dans le cadre de la création d'une couverture maladie universelle. Annoncée lors de la présentation du projet de loi sur la lutte contre les excès, elle fera l'objet d'un projet de loi spécifique à la fin de l'année, a annoncé le gouvernement. « Il s'agit d'une assurance de groupe », explique M. Bébear, et, pour la cotisation complémentaire, celle-ci ne pourra évidemment pas être proportionnelle aux risques des individus ».

DÉMAGOGIE

Interrogé sur la sélection des risques pratiquée par les assureurs, le patron d'AXA répond : « Je suis sûr qu'aujourd'hui il y a beaucoup plus d'argent à gagner en sensibilisant qu'en sélectionnant les risques. » Il ajoute : « Je ne crains pas le rationnement des choix : les assurés doivent avoir le droit de la concurrence. Un assureur privé qui serait trop restrictif sur ses prestations verrait ses clients partir à la concurrence. »

Le président d'AXA n'est « pas partisan du ticket modérateur », la part des dépenses restant à la

charge des malades après remboursement de la « Sécu ». Il juge, en effet, qu'il est « injuste et inefficace » et qu'« il sanctionne les plus pauvres ». 13 % des Français n'ayant pas de couverture complémentaire. Selon lui, ce ticket modérateur « ne modère rien du tout ». La France est l'un des pays où la part des dépenses de soins restant à la charge des assurés est la plus lourde (25 %) et où la consommation médicale est, pourtant, l'une des plus élevées du monde (troisième rang).

Le président d'AXA réitère sa demande d'expérimenter une formule dans laquelle il gèrerait l'ensemble de l'assurance-maladie (base et complémentaire) d'une

population ciblée, comme le font les mutuelles de la fonction publique (MGEN, MCFPT, etc.). « Cela doit se faire dans le cadre réglementaire défini par les pouvoirs publics », dit-il, ajoutant : « Ne faisons pas d'angélisme : nous négocierons le cahier des charges en fonction de nos intérêts. » M. Bébear estime que le patrimonisme « tourne à la démagogie » et il veut pour illustration la volonté de faire taire le directeur de la Loire-Atlantique, coupable, selon certains, de traquer systématiquement les gaspillages et les fraudes.

J.-M. B.

DÉPÊCHES

■ **EXTRÊME DROITE** : le bimensuel Français d'abord I, organe officiel du Front national, publie une liste de candidats du parti aux élections sénatoriales du 27 septembre, portant sur trente-cinq départements de métropole et la Polynésie française. Il estime que les « meilleures chances » du Front national se situent dans les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône et la Côte-d'Or.

■ **Jean-Christophe Cambadélis**, chargé au Parti socialiste des fédérations et des relations extérieures, déclare, mardi 4 août, dans un entretien accordé au Figaro, que « les vrais responsables du désordre », dans les régions gérées avec l'appui du Front national, « ne sont pas ceux qui résistent, mais ceux qui ont passé des alliances » avec le parti de Jean-Marie Le Pen. M. Cambadélis défend la stratégie d'opposition du PS dans ces régions et estime que « ce n'est pas maintenant qu'il faut réorienter ce combat, alors qu'il commence à porter ses fruits ».

■ **35 HEURES** : Lucien Rebuffet, président de la CGPME (Confédération générale des petites et moyennes entreprises), a déclaré, lundi 3 août, que l'accord conclu le 28 juillet sur l'organisation du travail dans la métallurgie constitue « un bon accord de référence » pour les autres branches professionnelles. Cet accord, selon lui, « apporte une correction intelligente à ce que la loi sur les 35 heures avait de coercitif et d'inapplicable pour la plupart des PME ».

■ **MARTINIQUE** : la chambre régionale des comptes a mis en évidence, dans un rapport, « de graves dérives » concernant la gestion et la rémunération des dirigeants de l'office départemental du tourisme de la Martinique, a indiqué, lundi 3 août, Radio-Caribbes international. La chambre épingle notamment les salaires et frais de mission accordés au président et au directeur de la structure.

■ **ÉCOLOGIE** : la ministre de l'environnement, Dominique Voynet, est arrivée, dimanche 2 août, à Papeete, pour une visite officielle de cinq jours dans les îles Sous-le-Vent et les Tuamotous, afin d'annoncer « les mesures engagées par l'Etat en matière de politique de prévention des risques naturels » et un schéma directeur d'assainissement pour la Polynésie.

ÉDUCATION Plusieurs enquêtes, dont une note récente de la direction de la programmation et du développement du ministère de l'éducation nationale, mettent en

évidence la relative désaffection dont souffrent actuellement les études scientifiques. Ainsi, entre 1994 et 1997, le nombre de bacheliers S s'inscrivant dans les spécialités

de DEUG scientifiques a chuté de 20 %, alors que les inscriptions dans les sections d'activités physiques et sportives sont montées en flèche. ● TOUS LES INDICATEURS sont de-

venus négatifs au cours des trois dernières années : le nombre de candidats et le taux de réussite au bac S ainsi que les inscriptions en prépas scientifiques sont également en dé-

clin. ● CETTE ÉVOLUTION s'expliquerait en partie par des raisons culturelles, notamment la dégradation de l'image des sciences à la suite de nombreuses affaires.

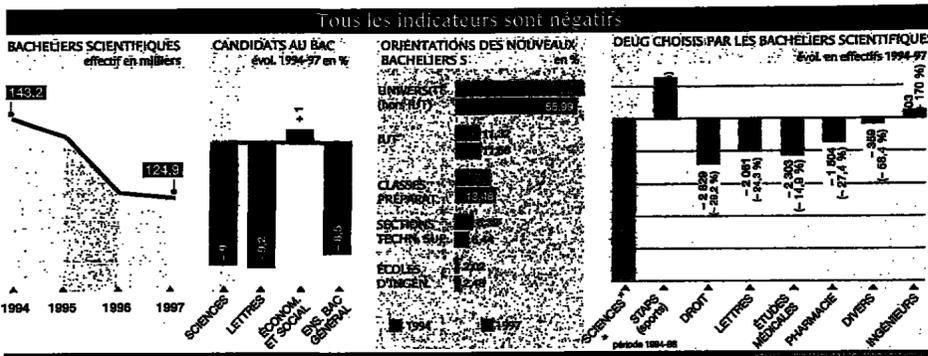
Les études scientifiques connaissent un déclin de leurs effectifs

Plusieurs enquêtes montrent que la traditionnelle « voie de l'excellence » est en perte de vitesse dès le lycée. Entre 1994 et 1997, les inscriptions de bacheliers S dans des DEUG scientifiques ont chuté de près de 20 %, tandis que le nombre de candidats à ce bac régressait lui aussi

LES ÉTUDES scientifiques à l'Université n'auraient-elles plus la cote ? Plusieurs enquêtes mettent en évidence un phénomène persistant qui ne manque pas d'inquiéter Claude Allègre, le ministre de l'éducation nationale, scientifique s'il en est. Selon une note de la direction de la programmation et du développement, le nombre de titulaires du baccalauréat S s'inscrivant dans les spécialités du DEUG scientifique (mathématiques, informatique et application aux sciences, sciences de la matière et sciences de la vie) a chuté de 20 % en trois ans. De 54 480 en 1995, leur nombre est passé à 42 120 à la rentrée 1997. Cette forte diminution, qui s'inscrit dans une évolution générale de baisse des effectifs, n'est pas compensée par des inscriptions massives en classes préparatoires ou dans les IUT (Institut universitaire de technologie).

Pour les responsables du ministère, cette tendance est d'autant plus alarmante qu'une part non négligeable d'entre eux préfèrent cultiver leur corps dans les sections des activités physiques et sportives (Staps) où leur nombre a augmenté de 162 %, plutôt que de se pencher sur les théorèmes et autres abstractions aux débouchés pourtant nettement moins incertains.

En réalité, la « voie de l'excellence » est en perte de vitesse dès le lycée. Réputée pour être la plus sélective, mais aussi celle qui offre les plus larges débouchés dans toutes les disciplines, la série S perd des candidats dans des proportions qui pourraient devenir inquiétantes. En quatre ans, le nombre d'élèves au bac S a chuté de 16 000 (-9 %). C'est à peine moins qu'en lettres, alors que la série économique et sociale (ES) affiche une hausse de 1 %. Outre l'évolution démographique qui affecte les séries générales, c'est sans doute une des conséquences les plus notables du réajustement des séries inscrites



dans la réforme des lycées de François Bayrou, alors ministre de l'éducation nationale, en 1994. Deuxième élément justifiant cette évolution, le taux de réussite au bac S diminue. Alors qu'il atteignait des sommets en 1994 (79,9 %), il n'a cessé de décroître pour se situer à 76,6 % en 1997 et a tout juste commencé sa remontée (+0,2 %) en 1998. Avec un taux de succès désormais inférieur à celui des séries littéraire et économique, cette section justifie sa réputation d'épreuve difficile, amplifiée par des coefficients dissuasifs.

RAISONS « CULTURELLES »

Sans doute, les meilleurs des bacheliers scientifiques, notamment de la spécialité mathématique, continuent-ils plus massivement que les autres (38 %) de s'inscrire en classes préparatoires aux grandes écoles, surtout s'ils ont la chance d'être à l'heure dans leurs études, d'avoir des parents cadres supérieurs et d'habiter dans des grandes villes. Il n'empêche. La voie royale a subi elle aussi une lé-

gère érosion (-1,1 %) dans un contexte de redressement après la mise en œuvre de la réforme des prépas. Malgré des efforts répétés d'incitation, la part des filles, de loin les plus brillantes dans les filières scientifiques du bac, ne s'accroît guère.

Les bacheliers scientifiques choisissent aussi les filières sélectives des IUT. Mais les études du ministère tendent à montrer qu'il s'agit essentiellement d'élèves ayant accumulé une à deux années de retard. En fait, c'est essentiellement l'Université qui subit les plus fortes déperditions, avec toutefois des différences notables selon les établissements. C'est ainsi que, en région parisienne, l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI), pourtant attentive aux conséquences de l'amiante, n'aurait guère été affectée, tandis que celle d'Orsay (Paris-XI) aurait subi une chute plus que sensible malgré ses efforts pour attirer, dans une année préparatoire, des candidats moins brillants. La politique de recrutement menée dans certains établissements a sans

doute contribué à l'aggravation de la tendance. Plusieurs universités ont en effet adopté des procédures draconiennes d'orientation, par des examens de dossier ou des entretiens au moment de l'inscription, dans le souci d'éviter des échecs ultérieurs. Elles auraient depuis assoupli leur position. Celles qui pratiquent un système « ouvert » seraient en revanche moins concernées par l'érosion des effectifs.

Pas tous égaux devant les prépas

La réforme de 1995 a fourni un regain d'intérêt pour les classes préparatoires aux grandes écoles. Alors que les effectifs d'entrée à l'université sont en baisse, les inscriptions en prépas ont connu une légère remontée en 1997 (+0,6 %). En réalité, ce sont surtout les sections économiques et commerciales qui en ont bénéficié (+6,7 %) avec le passage du cycle à deux ans, alors que les littéraires stagnent et que les scientifiques subissent une légère baisse (-1,1 %). Les filles restent toujours minoritaires, surtout en sciences où elles sont deux fois moins nombreuses que les garçons. Plus de la moitié des étudiants de prépas sont originaires d'une famille de cadres, de professeurs ou de professions intellectuelles supérieures, contre 15,7 % de familles d'employés et d'ouvriers, qui représentent 50 % de la population. La disproportion est aggravée en région parisienne, alors que certaines villes de province offrent des prépas « plus accessibles ».

culté et leur caractère austère. Tout le monde le reconnaît, les disciplines scientifiques sont censées offrir plus de débouchés professionnels, par les écoles d'ingénieurs, les instituts spécialisés. Mais ce ne fut pas forcément le cas ces dernières années. Il n'est donc pas étonnant que certains bacheliers aient cédé à la tentation d'entreprendre des études moins « rébarbatives », comme en Staps.

M. Borel considère enfin que les sciences sont actuellement victimes d'une dégradation de leur image dans la société après les affaires liées au sang contaminé, à la « vache folle », à la pollution ou au nucléaire. En clair, l'ère de la science et de la technologie triomphantes, facteur de progrès et d'évolution, semble bel et bien révo-

RENDEZ-VOUS À LA RENTRÉE

De toute évidence, le sujet commence à préoccuper les scientifiques et au premier chef le ministre de l'éducation, qui a fait de la recherche et de l'innovation technologique à l'Université une de ses principales priorités. Faut-il, comme le suggère M. Borel, « remettre le système à plat pour le rendre plus lisible » en s'inscrivant dans les perspectives du rapport Attali sur le rapprochement universités-grandes écoles ? Faut-il développer la culture scientifique et technique au lycée, sans pour autant négliger la fièvre de « la future élite scientifique » en aménageant le baccalauréat, comme a semblé s'interroger le comité de consultation de la réforme du lycée ?

Alors que la période des inscriptions des nouveaux bacheliers, qui s'achève à peine, devrait fournir de nouvelles indications sur cette évolution, le débat pourrait bien être relancé à la rentrée.

Michel Delberghe

Le Vatican intervient en faveur des sans-papiers qui occupent la nonciature apostolique de Paris

LES DOUZE SANS-PAPIERS qui s'étaient introduits, samedi 1^{er} août, dans les locaux de la nonciature apostolique, à Paris, sont « satisfaits ». Après deux jours et deux nuits d'occupation de l'ambassade pontificale, le Vatican a accepté, lundi, d'intervenir en leur faveur. Dans un communiqué, le service de presse du Saint-Siège a annoncé, depuis Rome, que le pape avait autorisé son représentant diplomatique à Paris, le nonce Mario Tagliaferrri, à « faire les démarches nécessaires auprès des autorités gouvernementales afin que le cas des immigrés qui se sont introduits au siège de la nonciature soit réexaminé ». Dans son communiqué, le Vatican précise que les manifestants « sont des immigrés qui ne disposent pas de documents légaux de résidence en France ». « Depuis longtemps, ajoute-t-il, ils demandent aux autorités françaises la régularisation de leur situation. »

Cette intervention officielle a immédiatement été accueillie comme une première victoire par les occupants. Samedi, déjà, Madjiguène Cissé, porte-parole du groupe, avait affirmé que le

nonce avait « téléphoné au ministre de l'intérieur, au ministre des affaires étrangères, à la préfecture de police et au secrétariat du pape pour exposer leurs problèmes ». Mais, faute de résultat tangible et de réaction des autorités françaises, cet engagement avait été jugé insuffisant. Lundi soir, l'ancienne figure de proue du mouvement d'occupation de l'église Saint-Bernard, pendant l'été 1996, s'est, cette fois, félicitée de l'intervention de cette « personnalité morale respectée par tout le monde ».

NOUVEL EXAMEN

Interrogé par France-Info, Mgr Bernard Lagoutte, secrétaire général de l'épiscopat français, a toutefois précisé que le pape n'était « pas intervenu » lui-même dans cette affaire car il « n'intervient jamais directement dans les affaires intérieures d'un Etat ». « En aucun cas, le souverain pontife n'a demandé à la France de régulariser ces sans-papiers », a-t-il ajouté.

L'intervention du Vatican a poussé le ministre à réagir. Dans un communiqué, la place

Beauvau a invité les demandeurs à « se présenter au cabinet du préfet de police où leur cas sera réexaminé ». Bien qu'ayant épuisé les différents recours, les occupants pourront donc bénéficier d'un nouvel examen « à la lumière des avis rendus par la commission consultative ». Installée le 9 juillet, cette commission est chargée de proposer une interprétation plus souple des critères de la circularité de régularisation.

Pour les occupants de la nonciature, cela pourrait permettre de régler certains des dossiers encore en souffrance. Car bien que réclamant la régularisation de « tous les sans-papiers », les neuf personnes toujours présentes dans l'immeuble du 16^e arrondissement dénoncent surtout les refus notifiés à dix-sept des anciens occupants de l'église Saint-Bernard. Madjiguène Cissé elle-même ne dispose toujours pas de papiers, une ancienne interdiction du territoire faisant officiellement obstacle à sa régularisation définitive.

Nathaniel Herzberg

Un agresseur présumé de Daniel Nivel arrêté à Berlin

LE PARQUET DE HANOVRE (nord de l'Allemagne) a indiqué, lundi 3 août, qu'un hooligan soupçonné d'être l'un des principaux agresseurs du gendarme français Daniel Nivel, le 21 juin à Lens, lors du Mondial, a été interpellé vendredi à Berlin. Agé de vingt-trois ans, il est poursuivi en Allemagne pour meurtre en réunion, coups et blessures, trouble aggravé à l'ordre public. L'enquête se prolonge outre-Rhin, parallèlement à celle conduite en France par le juge d'instruction de Béthune, Benoît Peryn, qui a adressé une commission rogatoire internationale à la justice allemande. Trois autres hooligans allemands sont écroués dans leur pays, tandis que leur compatriote Markus Warnecke reste incarcéré à Béthune. Le magazine *Der Spiegel* a publié lundi un scénario de l'agression qui, inspiré par l'enquête policière allemande, impliquerait les trois premiers. Daniel Nivel est sorti du coma au centre hospitalier de Lille.

Quiberon : le pilote du Beechcraft n'avait pas vu le Cessna

LE SUBSTITUT DU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE de Lorient, Marie-Annick Rossignol, a indiqué lundi 3 août que le pilote du Beechcraft « n'avait pas vu », jeudi, le Cessna avec lequel il est entré en collision au large de Quiberon, selon l'analyse des boîtes noires réalisée par les spécialistes du Bureau enquête accident (BEA). Les deux avions se trouvant « dans une zone non contrôlée », les pilotes étaient « responsables de leur propre sécurité », a souligné M^{me} Rossignol, ajoutant que l'analyse des deux boîtes noires n'avait pas mis en évidence de problèmes techniques. Les premières constatations « montrent que la descente de l'avion était volontaire et qu'elle visait effectivement le survol du paquebot Norway (ex-France), alors présent dans la baie [...] ». L'équipage n'a fait état d'aucun problème, de quelque nature que ce soit. Il était conscient de la présence d'autres avions », a indiqué le BEA dans un communiqué diffusé lundi. La collision a fait quinze morts.

DÉPÊCHES

■ FAIT DIVERS : le corps d'un enfant a été découvert, lundi 2 août, près de Thionville (Moselle). Selon une source judiciaire citée par l'AFP, il s'agit probablement du cadavre d'Adrien, un garçon de douze ans disparu de chez sa mère depuis le 1^{er} juin à Thionville. Une autopsie devrait être pratiquée mardi pour vérifier l'identité du corps et établir les causes du décès.

■ EXPLOSION : une violente explosion a fait trois morts, lundi 3 août, dans une maison, à Blién, près de Charavines (Isère). L'explosion a été suivie d'un incendie, qui a ravagé un hangar contenant des produits pyrotechniques.

Vingt-trois armes ont été dérobées à la police municipale d'Ajaccio

LE VOL D'ARMES appartenant à la police municipale d'Ajaccio, intervenu ce week-end, a encore accru les inquiétudes des responsables de la sécurité en Corse, qui ont dernièrement vu passer au rouge plusieurs voyants du terrorisme. Pénétrant dans un local de la mairie, des inconnus ont dérobé vingt-trois armes de poing, en majorité des pistolets de calibre 7,65 ainsi que des revolvers 357 Magnum. Le vol a été découvert lundi 3 août, quand les agents municipaux ont repris leur service. Les cadenas des casiers enfermant les armes ont été forcés par les malfaiteurs, qui possédaient la clef de la porte blindée du local. Aucune munition n'a été dérobée et l'action n'a pas été revendiquée.

« A partir de ce jour, a réagi lundi la préfecture de Corse, aucun fonctionnaire ou agent de la police municipale d'Ajaccio ne peut détenir ou porter une arme de service [...] ». Les risques sérieux de troubles à l'ordre public ont déterminé le préfet de Corse, Bernard Bonnet, à retirer l'autorisation de détention d'armes de quatrième catégorie délivrée le 27 mai 1994 au maire d'Ajaccio au titre de la police municipale. L'enquête a été confiée au SRPJ d'Ajaccio, qui a entendu comme témoins le chef de la police municipale et ses adjoints.

La période est marquée par une reprise des attentats et par une montée en puissance du FLNC-canal historique. Mardi 28 juillet, un communiqué de l'organisation

clandestine avait indiqué que « les paramètres de la situation politique en Corse sont particulièrement négatifs et révélateurs du refus opposé par le gouvernement français à une politique de dialogue et d'apaisement. Ce choix est porteur de tous les dangers ». Avec un avertissement à l'appui : « Il est facile de prévoir que les mois à venir seront jalonnés d'événements parfois dramatiques. Le temps est passé de tenter de ramener à la raison un gouvernement dénué de toute politique et uniquement préoccupé par ses querelles internes. Ce n'est que par le rapport de force constant et sur tous les terrains que les Corses pourront impulser les changements nécessaires », avait ajouté l'organisation armée.

Le communiqué revendiquait diverses actions terroristes, dont les explosions contre le centre pénitentiaire de Casabianca (Haute-Corse) et contre un local de la mutuelle de la police à Ajaccio, ainsi qu'une tentative contre le gendarmier de Porto-Vecchio. Le plastage du siège du groupement de gendarmerie d'Avignon (Vaucluse), samedi 1^{er} août, au cours duquel un gendarme auxiliaire a été blessé, n'a cependant toujours pas été revendiqué. De sources policières, on remarque que le ministre de la justice, Elisabeth Guigou, est l'un des élus de la ville, tandis que le préfet du Vaucluse, Jean-Pierre Lacave, avait été en 1993 préfet délégué chargé de la sécurité en Corse.

La ville de Blois tente un coup de baguette magique

Après huit années d'études et de travaux, la Maison de la magie, consacrée à Robert-Houdin, est ouverte au public. Gérée par le parc Astérix, elle aura coûté près de 75 millions de francs. Le maire, Jack Lang, veut qu'en matérialisant l'illusion elle donne « une âme à la ville »

BLOIS de notre correspondant Depuis le 1er juin, face aux salamandres du château Renaissance de Blois (Loir-et-Cher), six dragons clinquants rugissent aux croisées d'une grande brèche bourgeoise. Par un créneau en pente douce, on accède à des parois de miroir qui la font léviter: la Maison de la magie a ouvert ses portes. D'immenses affiches clament le nouveau slogan de la ville: « Abracadà Blois! »

Elu maire en 1989, Jack Lang cherche une identité culturelle distinctive à sa ville. Ce sera l'illusion, par la grâce de l'un des rares Blois illustres à n'être pas d'importation: l'horloger Jean-Eugène Robert (1805-1871), devenu Robert-Houdin, prince des magiciens, coqueluche des rois et des foules du XIXe siècle. Autour de la silhouette du mage rationaliste qui faisait jaillir la lumière électrique pour le seul plaisir du spectacle et renouait l'art des escamoteurs en le débarrassant de ses oripeaux de féerie, il s'agit de construire un lieu original, ni tout à fait musée, ni surtout pas « Disney ». En 1990, Jack Lang imagine « à l'opposé de l'opinion des multiples parcs d'attraction dont le contenu intellectuel est négligé et où seule la distraction immédiate et fugitive trouve sa place ».

Brocardé en « prince de l'illusion », accusé dans les coulisses de son ministère même de faire pleuvoir sur Blois l'argent des grands travaux ou des commandes publiques pour des lapins cachés dans des chapeaux sans fond (Le Monde daté du 12 mars 1993), Jack Lang ne démentira pas de son idée première: réussir, sur le mariage de la connaissance et du divertissement. Avec un défi supplémentaire, affirmé d'emblée: la maison ma-

gique sera concédée au privé. La ville, déjà empêtrée dans la gestion de son patrimoine (le château de Blois est l'un des rares grands monuments à être municipal), n'exploitera pas le site. Cette position de principe est cohérente avec la politique suivie à Blois en matière d'eau, d'élimination des ordures ou de restauration scolaire. Mais elle offrira aussi matière à controverse: ce sera le premier équipement culturel bâti sur fonds publics et mis en concession dès son ouverture dans une grande maison qui domine le centre ville.

Le rêve préside à la naissance du lieu. Au départ, Jean-Marc Ferrari, artiste des miroirs sans tain, aujourd'hui directeur de l'École d'arts d'Avignon, lance un « projet de sens » auquel sont associés des designers et des futurologues, le philosophe Paul Virilio ou l'écrivain Jean-Louis Scheffer. Esotérique et mystique, ce projet initial, pourvu d'un conservatoire du rêve, d'un pavillon d'extase et de jardins optiques, se développe dans la fièvre et le secret. Ferrari souhaite « que les gens qui en sortent s'interrogent sur leur rapport à la réalité, à l'illusion et à la poésie du monde ».

DES CHARLOTS A COPPERFIELD

Les trois architectes retenus à l'issue d'un concours en 1991, José Aranguren, Gilles Roguelaine et James Read, tirent les plans: le bâtiment sera vidé comme une coquille et pourvu de fondations profondes dans le coteau; la place du château sera excavée pour construire en sous-sol le théâtre magique et son foyer. Un avenant à la convention avec la ville de Blois porte en 1993 l'engagement de l'Etat de 35 à 46,2 millions de francs. Retardé ou protégé par de minutieuses fouilles archéologiques, le projet gagne chaque jour

en densité. Christian Fechner, associé à l'entreprise, envisage d'en assumer l'exploitation, imagine d'autres mirages, mobilise les collectionneurs. La magie est la grande passion du producteur des Charlots et des Amants du Pont-Neuf, scénariste des spectacles de David Copperfield.

Début 1994, Jack Lang n'est plus ministre, seul le gros œuvre est achevé, l'équipe de préfiguration a été débarquée. Avec un nouveau responsable, Alain Volindrot, ex-directeur de cabinet du maire, le projet est sévèrement recadré: moins d'éther, plus d'étude de rentabilité, moins d'art et plus de visées touristiques. La recherche de partenaires privés devient cruciale. La ville propose en concession un « paquet »

touristique complet: la magie, le château, les congrès. Tours de piste et appels d'offres infructueux avec la Générale des eaux, la Lyonnaise, le concepteur de spectacles Pascal Lévy-Trumet et quelques autres. Les collections acquises par la ville dorment dans les greniers du château, le chantier ralentit, et la magie, vantée par avance dans les salons de tourisme, devient l'Adésisme de Blois.

Le dénouement attendra 1997: avec Astérix derrière la caisse et Christian Fechner aux commandes artistiques. Le département et la région donnent un coup de ponce (4 millions chacun), Blois remet la main à la poche (14 millions). La maison se termine sur une facture de près de 75 millions de francs

(acquisition immobilière comprise). La ville en reste propriétaire et le Parc Astérix, devenu concessionnaire, investit la première année 6 millions de francs en aménagement.

AVATARS

« Une facture raisonnable pour un tel équipement et compte tenu de la difficulté à inventer un concept original », estime aujourd'hui Jack Lang, qui tient à restituer son dessein d'ensemble: « J'avais pris quelques engagements forts en arrivant à Blois: construire un troisième pont et une grande bibliothèque, redonner vie au château, inventer cette maison. Je souhaitais réveiller le passé de cette ville, lui redonner une âme. »

Entre les problèmes de « passage à l'acte » des différents pères du projet et la difficulté inhérente à la volonté de « matérialiser l'illusion », il était sans doute inévitable que cette maison subisse des avatars. La survenue d'une race de touristes plus friands de loisirs à partager en famille que d'enrichissement culturel, la multiplication et le succès de nouveaux pôles d'attraction dans la région (aquariums, Festival des jardins, châteaux miniatures, labyrinthe végétal...) en ont infléchi le destin.

Dans son écrin rococo, la Maison de la magie, maintenant ouverte au public sur 2 000 m², souffre de ses contradictions. Les présentations muséographiques des étages, cabinet de Robert-Houdin, objets truqués, automates et superbe collection d'affiches jurent avec la rotonde des mystères antiques, toune de carton-pâte hollywoodien. Mais, avec l'évocation de Méliès, les jeux de miroirs et d'optique, le théâtre de 400 places, où les visiteurs assistent à un spectacle vivant de grande illusion, le parcours proposé n'en est pas moins jubilatoire et surprenant.

Pour Olivier de Broedon, PDG du parc Astérix, l'aventure est jouable: « Nous nous sommes fixés un objectif raisonnable de 120 à 130 000 visiteurs la première saison. Ce qui compte pour nous, c'est la pérennité. La Maison de la magie est un lieu intime avec un parcours compliqué, un théâtre au milieu. Comment le public va réagir? On ne sait pas. Il faudra s'adapter. Chaque année, nous investissons pour introduire des nouveautés. »

J. Br

La Maison de la magie est ouverte tous les jours jusqu'au 30 septembre. Renseignements: 02-54-55-26-26.

TROIS QUESTIONS A...

CHRISTIAN FECHNER

1 Quel est le rôle du Conservatoire national des arts de la magie et de l'illusion que vous présidez ?

Le Conservatoire et son président ont un rôle consultatif et bénévole. Collectionneurs, magiciens, nous sommes les garants de la présentation muséographique des collections mises en dépôt. Nous devons aussi être à l'écoute de cette maison, les timoniers du sens. Avec l'Académie des secrets, installée sous les combles, le Conservatoire sera un laboratoire et un centre de documentation, un lieu de recherche, de rencontres et d'initiation. Nous projetons ainsi de créer une banque de données informatiques unique au monde.

2 Cette maison est à la fois musée, lieu de divertissement et de spectacle. N'est-ce pas contradictoire ?

Exposer les objets et les documents magiques sans présenter un spectacle, des tours de passe-passe et des machineries d'illusion, cela aurait été comme concevoir un musée d'art où l'on ne verrait que les tubes et les palettes des peintres. Surtout, je ne crois pas qu'il y ait contradiction entre culture et divertissement. Le côté ludique de cette maison va de pair avec la découverte de l'histoire de cet art millénaire et toutes les interrogations possibles sur les pouvoirs de l'illusion, le mystère, le trouble de la perception. Cette maison devra rester un lieu de mémoire, de culture, de spectacle, de recherche et d'émerveillement.

3 Vous êtes par ailleurs producteur. Quels liens unissent magie et cinéma ?

Le cinéma et la magie ont une histoire commune, méconnue ou niée. Méliès rachète le Théâtre Robert-Houdin en 1888. Les sages magiques, qu'il écrit pour les illu-

sionnistes seront à la base des scénarios de ses premières « féeries cinématographiques ». En juillet 1894, Antoine Lumière, le père, lui fait découvrir le kinétoscope d'Edison et installe l'année suivante son bureau parisien au-dessus de ce théâtre où auront lieu les premières séances publiques de cinématographe. La magie sort le cinéma des tentes foraines. Peu à peu, la magie du cinéma tuera la profession de magicien: les derniers grands finissent en attraction d'entracte. Tout change dans les années 70. Aujourd'hui, à Las Vegas et sur Broadway, ce sont David Copperfield ou Siegfried and Roy qui remplissent les plus grandes salles. Doug Henning fait exploser l'audimat américain avec son « TV Magic Show ». L'art de l'illusion renaît. Le cinéma et la magie vont se retrouver. D'ailleurs, que serait Titanic sans effets de grande illusion ?

Propos recueillis par Jacques Bugier

CARNET

Mariages

Claire CRESPE et Bernard LAMBOLEZ sont heureux de faire part du mariage de leur fille.

Laure LAMBOLEZ avec le sous-secrétaire d'Etat RIVAS, du 1er bataillon de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr.

qui a eu lieu le samedi 1er août 1998, à la basilique Notre-Dame de Cléry (Loiret).

Décès

Jean de Cayeux, son épouse depuis 1935, Marianne et Roland Michel, Catherine et Pierre Benichou, Olivier de Cayeux, Sylvie et André Delbois, ses enfants,

Christian, Laura, Bruno, Mathieu, Corinne, Arièle, Soline, Anne, Marion, Anne-Laure, Marcelline, Aurélien, ses petits-enfants,

Zahira Passat, qui l'a accompagné pendant ses sept dernières années, ont la douleur d'annoncer le décès, le 1er août 1998, de

Daria de CAYEUX, née EAMENKA, historienne, traductrice et romancière sous le nom de Daria OLIVIER, chevalier des Arts et des Lettres.

« Sois fidèle jusqu'à la mort et je te donnerai la couronne de vie. » (Ap.IV/10)

Selon sa volonté, une bénédiction d'accompagnement au cimetière de Passy mardi 4 août, à 11 heures.

Un service d'actions de grâce sera célébré ultérieurement à l'Eglise réformée de l'Annonciation.

49, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris.

Patrick et Jacqueline Sorkine, Marc et Chantal Sorkine et leurs enfants, ont la douleur de faire part de la disparition de

Mme Renée DEFESSE-SORKINE.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Bagneux (Hauts-de-Seine), le 4 août 1998. Nous nous réjouissons à l'entrée principale, à 15 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Adolphe ROSET, son épouse, Sophie, Alain, Didier, ses enfants, Ses petits-enfants, Sa famille, ont la douleur de faire part du décès, le 31 juillet 1998, de

Marcelle DUDACH-ROSET, ancienne déportée-résistante, vice-présidente de l'Amicale de Ravensbrück, officier de la Légion d'honneur.

Un hommage lui sera rendu au crématorium du Père-Lachaise, avenue du Père-Lachaise, Paris-20e, le jeudi 6 août, à 15 h 45.

Notre reconnaissance est acquise aux équipes soignantes de pneumologie de l'hôpital Laennec, pour leur gentillesse et leur dévouement.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, rue Adolphe-Milla, 75019 Paris.

Paris. Le Crès (Hérault).

Mme veuve Julia, Mlle Valérie Julia, Toute sa famille, Et tous ses amis, ont l'immense douleur de faire part du décès de

Catherine JULIA, ancienne élève de l'ENS Saint-Cloud, agrégée de lettres, maître de conférences à Paris-III,

survenue le 31 juillet 1998, à l'âge de trente-six ans.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité, le mercredi 5 août, au Crès (Hérault).

Cet avis tient lieu de faire-part.

13, jardin du Sabins, 34920 Le Crès.

Mme Henri Lavondès, son épouse, Sylvie Lavondès, sa fille, M. et Mme François Lavondès, M. et Mme Jean-Claude Fillon, ont la douleur de faire part du décès de

Henri LAVONDÈS, professeur émérite de l'université Paris-X-Nanterre,

survenue le 30 juillet 1998.

Mes des Briques, 30700 Uzès.

Son mari, Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, ont la tristesse d'annoncer la disparition de

Claude REVAULT D'ALLONNES, née FALLERY, professeur émérite à l'université Paris-VII,

le 31 juillet 1998, dans sa soixante-quatrième année.

Don du corps à la science.

4, rue Jacques-Cœur, 75004 Paris.

La directrice, Les ingénieurs, Les membres du laboratoire de psychologie clinique de l'université Paris-VII,

ont la tristesse de faire part du décès de

Claude REVAULT D'ALLONNES, professeur honoraire des universités, directrice honoraire du laboratoire, survenue à Paris, le 31 juillet 1998.

Succédant à Juliette Pavez-Boutonier à la direction du laboratoire, elle a, pendant quinze ans et au-delà, été une référence sans faille pour la recherche en psychologie clinique.

Ses collègues, ses étudiants, ses amis, lui gardent une vive reconnaissance pour avoir bénéficié de son soutien chaleureux comme de son exigence intellectuelle.

Pour tous, elle reste un modèle de courage, de générosité et de liberté de pensée.

Castellan, Montpellier.

Nous avons la douleur de faire part du décès de

Anne SUZOR, née Anna de LARROCHE, survenue le 2 août 1998.

Les obsèques civiles auront lieu le mercredi 5 août, à 10 h 15, à Gagnoux (Montpellier).

Pierre Suzor, son épouse, Danièle, Annie, Irène, Hélène, ses enfants, Jérôme, Pierre, Anne-Laure, Bruno, Emmanuel, Fabien, David, ses petits-enfants.

Pas de fleurs; Anne aurait aimé des dons au Secours populaire français.

Le 29 juillet 1998, à Uzès, Catherine ROQUES, née MOREAU,

est décédée dans la paix et la sérénité, laissant dans une grande tristesse

René, son époux, Dominique, son fils, Nathalie, Marie et Emmanuel, ses filles, René, Paul et Hervé, ses gendres,

Victor, Alice, Mathis, Violente, Olivier, Dylan, Virgile et Coline, ses petits-enfants, François, son frère,

Claude et Martine, ses sœurs et leurs familles, Et tous ceux qui l'ont aimée.

Rappelant le souvenir de sa belle-fille, Annie,

décédée le 24 mars 1998.

Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu en famille à Brissy (Cher), le 1er août 1998.

Mas Le Pergignan, 30700 Uzès.

Mme Jeannette Tibi, sa femme, Ses enfants et leurs conjoints, Ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph TIBI, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue E.-Branly, 92130 Issy-les-Moulineaux.

Le vice-président délégué, Le bureau, Et le conseil d'administration de l'Amicale nationale des déportés et des familles de disparus de Mauthausen,

ont le regret de faire part du décès de leur camarade et ami, membre du bureau,

Pierre WEYDERT, déporté résistant, officier de l'Armée d'honneur, survenue le 2 août 1998, à l'hôpital des armées du Val-de-Grâce.

Les obsèques étant célébrées dans l'intimité familiale, une cérémonie sera organisée ultérieurement.

Le docteur Josette Saubadu, Elisabeth Saubadu et Julie, Laurence Saubadu, Thierry Vilbert, Vincent et Thomas, Yves et Paulette Saubadu, Jacques et Marie-Claude Saubadu, Bernard et Danièle Saubadu, François et Michèle Saubadu, Michel Saubadu, Michel et Claudine Ruzad, Michel et Nicole Girvaux, Dominique et Michèle Breuil, André et Andrée Passement, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Claude SAUBADU, survenue à Paris, le 1er août 1998.

L'inhumation aura lieu le jeudi 6 août, à 11 heures, au crématorium du Père-Lachaise, Paris-20e.

Ni fleurs ni couronnes.

Les Frères de la Loge Demain ont la douleur d'annoncer le décès de

Jean-Claude SAUBADU, ancien vénérable de la Loge Demain, ancien conseiller de l'Ordre et ancien secrétaire général du Grand Orient de France, survenue le 1er août 1998.

Loge Demain, GOLF, 16, rue Cadet, 75009 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Anniversaires de décès

Il y a dix ans, le 4 août 1988, Jacques DOUSSET nous quitte.

« Aime, et fais ce que tu veux. » Saint Augustin.

Il y a deux ans, Laurent GORNY nous quitte.

Ses parents, sa famille, ses amis pensent à lui.

22, rue Emersen, 75015 Paris.

Il y a dix ans, le 5 août 1988, Sylvain LIBERMAN nous quitte brutalement.

Il nous manque toujours, Michèle, Isabelle, Valérie.

Il nous a quittés il y a quarante ans, le 4 août 1958. Que tous ceux qui ont admiré et aimé

le docteur André TRÈVES aient une pensée pour lui en ce jour anniversaire.

CARNET DU MONDE - TARIFS 98 TARIF à la ligne

Table with 2 columns: Category and Price. DECÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS: 109 F HT. TARIF ABONNÉS: 95 F HT.

Table with 2 columns: Category and Price. NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES: 500 F TTC. Tarifs supplémentaires: 60 F TTC. 10 lignes.

THÈSES - ÉTUDIANTS: 67 F HT. COLLOQUES - CONFÉRENCES: Nous consulter. 01.42.17.39.80 - Fax: 01.42.17.21.36. 01.42.17.29.96

La ritournelle de Mademoiselle Bambino

J Esais bien que tu l'adores... Bambino, Bambino... » (en chœur). Une chanson bête ? Non, un mélodrame, presque incestueux, la grande scène de l'enfant amoureux et de la femme pas encore mère, qui fait semblant de n'y rien comprendre, mais moralise en aguichant.

« Les yeux battus, la mine triste et les joues blêmes/Tu ne dors plus, tu n'es que l'ombre de toi-même/Seul dans la rue, tu traînes comme une âme en peine/Et tous les soirs sous sa fenêtre on peut te voir... Je sais bien que tu l'adores... » *Bambino* est une comédie napolitaine en raccourci, une chanson « tchatcheuse » et pleine de la vigueur des *pescatori* aimant la ritournelle. La chanteuse s'appelle Dalida, elle vient d'Égypte. L'exotisme est à son comble.

Fin 1956, deux ans après l'irruption de Bill Haley et de *Rock Around The Clock*, la feuille de chou du jeune label indépendant français Barclay, *Barclay Actualités*, décrit ainsi sa nouvelle vedette : « *Mystérieuse, sensuelle, fascinante, étrange, secrète, troublante, gourmande, charmante.* » *Bambino*, c'est d'abord une photo, celle de la pochette. Appuyée sur un mur pauvre et pelé, Dalida la levantine tient par l'épaule un gamin débraillé, joueur de guitare effronté. Elle porte un caraco blanc, une jupe ample en coton, des escarpins fausement sages. « C'est écrit Catherine Rihoit, sa biographe, M^{me} *Tout-le-Monde*, le piment en plus. » *Bambino*, c'est ensuite une sorte de rock oriental, de twist levantin, une ritournelle à chanter sur tous les registres : grave ou comique, en groupe ou en solo, du soleil en gerbe (« *Et gratte et gratte sur ta mandoline* »), chutant dans la confiance (« *Je sais bien que tu l'adores* ») et plongeant dans le drame.

Avec *Bambino*, Dalida tire la chanson française vers le monde. Elle met la France bigarrée de l'après-guerre – avec ses immigrants italiens, grecs, espagnols, ses Gitans, ses Arabes et ses pieds-noirs – face à son histoire coloniale. *Bambino* l'ado, c'est l'étranger qui va devoir s'intégrer, affronter le monde des adultes installés. Il est amoureux, on le comprend, mais la France populaire se prend de passion pour la grande soeur. « *Dalida a le corps d'une vamp, sans doute, mais aussi cette gentillesse qui semble l'apanage des vedettes italiennes (je pense à Gina Lollobrigida).* Elle est nature, malgré son œil de biche. Son rire est franc, elle n'a pas peur de découvrir ses dents. En scène, elle se présente sans bijou, dans une robe sans tralala, avec les gestes utiles, mais aucune mine », écrit, en avril 1957, Jacqueline Cartier dans *Musichall*, le premier magazine de variétés de l'après-guerre.

Enregistré en 1956, tube de l'été 1957, *Bambino* aura mis trois ans à éclore, trois ans pendant lesquels la modernité du rock 'n' roll et du *formica* va bousculer la société française. L'épopée *Bambino* commence à Noël 1954. Miss Egypte, une calabraise du quartier de Choubra, fille d'un violoniste de l'Opéra du Caire, s'en vient à Paris, sur les conseils du metteur en scène français Marc de Gastyne, qui a tourné un mauvais *Masque de Toutankhamon* en Égypte l'année précédente. Brune, pulpeuse, les yeux lourdement fardés de khôl, Yolanda Gigliotti s'est choisie un pseudonyme de femme fatale, Dalida. Niaz Mostafa, le cinéaste égyptien pour qui elle a joué son premier rôle au cinéma – l'infirmière vamp de *Sugara wa kass* (Un verre, une cigarette) –, le lui a suggéré, en référence à *Sanson* et *Dalila*, le film de Cecil B. De Mille. Ce péplum absolu, au romantisme ficelé comme une couverture de *Cinéma*, est alors dans toutes les têtes.

A Noël, donc, Dalida débarque au Bourget. Depuis un mois, l'Algérie s'est soulevée par les Aurès. Nasser a pris le pouvoir en Égypte. A Paris, il



En 1956-1957, Dalida chavire les cœurs avec une chanson sucrée aux accents de « musica leggera » italienne. Un succès « matraqué » par la jeune station de radio Europe N° 1

fait froid, et la France ne demande qu'à être réchauffée. Elle veut oublier le génocide, Hiroshima et Dien Bien Phu, et reconquérir du bien-vivre. Bientôt, la nation des travailleurs profitera de la troisième semaine de congés payés, votée en 1956, année où meurt Mistinguett. La déconfiture de Guy Mollet annonce de Gaulle, et le plaisir met cap au sud. Le début des années 50 va adorer *Come Prima* et *Buenas Noches mi Amor*, les chanteurs à accent, le cha-cha, la chanson italienne, Gloria Lasso, Francis Lopez et Luis Mariano (*Mexico, Mexico*), Dario Moreno et Marino Marini, tous ces militants pour une internationale de la Méditerranée. Il y aura bien encore de la tristesse dans l'air, du *Petit coquelicot*. De la joie aussi, qui laisse l'accordéon musette régner sur les bals populaires.

FEMME orientale, Dalida (le d est conquis un soir à la sortie du cabaret Villa d'Este, par souci de singularité) assure ses débuts en piquant *Etrangère au paradis* à Gloria Lasso. Voix d'alto et accent arabo-italien se coulent parfaitement dans les désirs du temps. A la jeune France qui se reconstruit, fabrique des enfants baby-boom et ne pense qu'au progrès, il faut du caractère, du CinémaScope. Il lui faut du Vadim et du Bardot – couple infernal qui tourne *Et Dieu créa la femme*, dont le succès aux États-Unis fera de Saint-Tropez la capitale des plaisirs illicites. Après Juliette Gréco, qui a ouvert le front de l'effronterie à Saint-Germain-des-Frères, les femmes prennent leur indépendance : Françoise Sagan, qui a écrit *Bonjour tristesse*, Brigitte Bardot, bouche gourmande, pieds nus et cheveux libre, se promènent en jupes fleuries, en décolletés de broderie anglaise et chignons-chouchoute. Grace Kelly épouse Rainier de Monaco en 1956 – Caroline naîtra en 1957.

Dalida enregistre ses premiers 45-tours à Paris quand, dans son pays de naissance, la crise de Suez éclate. Les Français stockent des jerricans dans leurs jardins. Le Maroc et la Tunisie



prennent leur indépendance. Une autre ère peut commencer. Moderne, le Centre de production de plutonium de Marcoule (Gard), qui inaugure le tout-nucléaire. Moderne, l'URSS qui lance Spoutnik-1, le premier satellite artificiel, puis Spoutnik-2, habité par la petite chienne Laïka. Dans la rue, on siffle l'air du *Pont de la rivière Kwai*.

La carrière de Dalida – et celle donc de *Bambino* – s'est jouée, dit-on, un jour de 1955, au Bar Romain, sur une partie de 42L. Les acteurs de son succès sont les inventeurs du show-biz moderne : Lucien Morisse, jeune directeur artistique d'Europe N° 1, et Eddie Barclay, entrepreneur du disque, laissent au hasard le soin de décider d'aller ou non au crochet de débutants « Les Numéros un de demain » qu'organise leur copain Bruno Coquatrix, nouveau propriétaire de l'Olympia. Etrangère au paradis. Fatal. Quelques jours plus tard, Dalida revient devant Lucien Morisse avec *Barco*

(RCA, Columbia-CBS, Capito! et American Decca-MCA), trop pressées d'investir sur la télévision, abandonnant bien trop tôt un champ que les producteurs d'Elvis Presley, de Chuck Berry et des autres vont immédiatement investir. Avec l'apparition du vinyl, entre 1951 et 1959, le nombre de disques édités croît ainsi de 250 %.

En 1953, Nicole Barclay tente d'importer en France la révolution vinyl : elle ramène des États-Unis 100 kilos de matrices de bronze – du Gillespie, du Parker... – que Pathé-Marconi finira par presser. Nicole et Eddie croient au 45-tours, aux photos sur la pochette, et aux Teppaz, ces petits électrophones portables permettant aux jeunes d'écouter du rock sans papa. Et puis il y a le juke-box, dont le premier modèle français est fabriqué en 1954 à l'usine Marchand de Levallois. Il faut inventer une star sur mesure.

Louis Merlin fonde Europe N° 1 en 1955. La jeune station brouille les

loin d'être au plus bas, l'audience d'Europe N° 1 rivalise avec celle de Radio-Luxembourg et de France-Inter. Quelle surprise ! Les Français ont besoin de musique ? On va leur en donner : des tubes fabriqués pour, des « Musicora » retransmis de l'Olympia, des émissions-phares telles que « Pour ceux qui aiment le jazz », de Daniel Filipacchi et Franck Ténot. Lucien Morisse passe des accords avec Barclay et Vogue, dont il programme les disques en continu en échange de la primeur des nouveautés. Très vite, les radios apprennent ce que show-business signifie. Radio-Luxembourg crée sa marque de disques, Festival, et Europe N° 1 les disques AZ. Pour que tout cela tourne, il faut bâtir des images de stars, il faut des voix maison, du rêve à donner à l'auditeur.

DALIDA est sexy. Son premier 45-tours, *Madonna*, lui vaut le surnom d'« Orchidée noire de la chanson ». « Avec sa voix grave à la *Greco Garbo*, Dalida, écrit encore Catherine Rihoit, suscite le désir secret du masculin chez les femmes, du féminin chez les hommes. » Dalida parle l'arabe, mais elle est profondément italienne. En Italie, la *musica leggera* est florissante : la RAI convoque chaque année la Riviera chic au Festival de San Remo. Marino Marini et son quartet déchangent les passions. Les Français Luis Mariano et Annie Cordy usent et abusent des covers de chansons italiennes. La jeune protégée de Lucien Morisse – il l'épousera plus tard – vient de sortir son deuxième disque quand se déroule à Naples le Festival de la chanson napolitaine. Editeur chez Barclay, Philippe Boutet y entend *Guaglione* (gamin, en napolitain), que chante Marino Marini sur une musique de Fanchulli. La version française est confiée à Jacques Lurie, l'auteur de *Cerisier rose et pommier blanc*. *Guaglione* devient en français *Bambino*. Boutet veut donner la chanson à Gloria Lasso. Eddie et Lucien à Dalida. Ils auront gain de cause. Quand elle viendra répéter la chan-

son chez Roland Berger, son professeur de chant depuis deux ans, il lui crie : « *Qu'est-ce que c'est que cette merde, tu n'as pas honte ?* » Elle claque la porte.

L'enregistrement du 45-tours a lieu en secret en 1956. Le titre est immédiatement matraqué sur Europe N° 1. En quelques semaines, 175 000 exemplaires de *Bambino* sont vendus. Dalida, désormais baptisée « Miss 45-Tours », coiffe sur le poteau le *Que sera sera* de Jacqueline François, première au baromètre populaire mesuré grâce aux compteurs des juke-box. A l'été 1957, on entend *Bambino*. Jacques Brei crée un disque d'or pour le trois cent mille *Bambino*. Jacques Brei crée *Quand on n'a que l'amour*. Entretemps, Bruno Coquatrix, patron de salle surdoué, a fait monter ce que l'on appelle aujourd'hui le « hipe » – la rumeur favorable – en programmant Dalida à l'Olympia, en ouverture de Georges Guétary. Ce dernier, qui a immédiatement enregistré *Bambino*, pratique courante à l'époque, refuse de laisser la révélation chanter ce tube à sa place. Elle tient tête. S'en va. Reviendra un mois plus tard en première partie de Charles Aznavour – trois rappels pour *Bambino* –, puis en septembre 1957 en américaine de Bécassat.

La vie de *Bambino* aurait peut-être pu s'arrêter comme feu de paille. Mais Dalida et ses mentors entre-tiennent le mythe et le style à corps de tubes à répétition : *Tu n'as pas très bon caractère*, *Gondolier*, en 1957. Dalida devient l'idole des pieds-noirs, des soldats du contingent mobilisés en Algérie – elle ira y chanter *Bambino* pour eux en 1958. Cette année-là, Pathé-Marconi, décidément en pointe, crée le premier « département promotionnel » de l'histoire du disque en France.

Véronique Mortaigne

Prochain article : Antoine crie : « O yeah ! »

مركزاً من راحيل

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél.: 01-42-17-20-00. Télécopieur: 01-42-17-21-21. Télex: 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés: 01-42-17-32-90
Internet: http://www.lemonde.fr

EDITORIAL

Cuba: levez l'embargo!

COMME souvent aux Etats-Unis, Hollywood donne le ton. Verre de rhum à la main et gros cigare à la bouche, le flamboyant Jack Nicholson disait haut et fort, il y a quelques jours à La Havane, ce que tout le monde susurre à la Maison Blanche, au département d'Etat ou au Pentagone: il serait grand temps de lever l'embargo que les Etats-Unis imposent depuis trente-six ans à Cuba. Nicholson, le démocrate, avait été précédé dans l'île et dans le même rôle, par le très républicain Arnold Schwarzenegger.

Castro angèle le pape a rendu visite en janvier. Loin de faire du scandale en Paris de la scène internationale, l'embargo consolide sa stature d'homme qui a défié la puissante Amérique. Dépourvu de sens diplomatique, l'embargo n'a guère plus de raison militaire. Cuba n'est plus, depuis longtemps, ce confetti d'influence soviétique sur le continent américain qu'il a pu être du temps de l'URSS. C'est d'ailleurs le Pentagone qui le proclame dans un rapport établi cette année: « Cuba ne représente aucune menace militaire pour les Etats-Unis ou d'autres pays de la région. » Enfin, l'embargo est une monstruosité économique: il sanctionne une population, pas un régime - ce qui est grave; il pénalise les sociétés américaines face à leurs concurrentes européennes - ce qui est stupide.

Le poète n'est plus avec le prince

par Michel Guénaitre

JAMAIS peut-être autant que durant l'année écoulée les prises de position politiques d'intellectuels n'auront été si nombreuses. Les intellectuels ont quitté le monde des sciences et de la recherche universitaire pour se transformer en militants d'un projet politique propre, rappelant la phrase d'Alexis de Tocqueville sur la société du XVIIIe siècle, quand « les écrivains devinrent une puissance politique et finirent par être la première » (L'Ancien Régime et la Révolution). Ce militantisme trace une coupure avec le pouvoir politique. Le poète n'est plus avec le prince.

Le prince est sans doute responsable de cette coupure, car son combat se tient depuis longtemps en dehors de la pensée. Les programmes des partis politiques sont confectionnés par d'insipides conseillers du prince, technocrates dessinant des projets de société qui ont déshonoré l'intelligence politique. Une telle inanité n'a en d'égal que l'inconscience des derniers ministres de la culture, incapables de répondre au rêve artistique du pays et d'imaginer, par exemple, un second souffle au financement de la culture par des fondations remplaçant les subventions.

La société aurait une lumière: le pouvoir intellectuel. Elle aurait une ombre: le pouvoir politique. Il faut tourner le dos à cette position stérile. N'y aurait-il qu'un cynisme des décideurs? Les intellectuels empruntent des manières à ceux qu'ils fustigent. Les élites de l'analyse sont comme les élites de l'action: elles refusent la réconciliation de l'intelligence et de l'action.

noncent toute possibilité de la volonté. C'est la nouvelle alternative: soit la critique du pouvoir, entretenant le discrédit des représentants de toute sorte; soit la croyance en une action qui, à partir de son exemplarité, entraînera la plus juste société. Le premier terme de l'alternative poura uniquement critiquer la pensée unique qui atomise et dépolitise le corps social; tant qu'il n'aboutira pas à un véritable engagement dans un respect de l'action, sa démarche restera vaine. Le deuxième terme ne donnera aucun blanc-seing aux acteurs et à la classe politique: croire à l'action, c'est exiger une meilleure action et non pas accepter celle qu'offrent aujourd'hui des acteurs sans crédit et sans force.

Où une nouvelle catégorie d'intellectuels, loin du magistère de Bourdieu, et une autre catégorie de politiques, moins factices et inconsistants que ceux que nous avons, se retrouveraient

ses aspirations à un engagement. La roue tourne cependant dans le vide. Bourdieu dénonce le comportement des acteurs de la société, mais ne fait rien pour restaurer l'homme perdu de la politique. Les éditoriaux Libres/Raisons d'agir, dont il est la référence, produisent une politique de l'opposition à l'action et non de l'édification d'une volonté. La démarche de Bourdieu, en paroles et en actes, reste empreinte du magistère de la dénonciation instituée à la tête de la société depuis plusieurs années. Elle n'est pas le sel d'une action positive et réconciliatrice dans la société.

La deuxième force est représentée par la gauche et la droite dites nationales et républicaines. Elles dénoncent la pensée unique et les traités de Maastricht et d'Amsterdam qui bâtissent la nouvelle Europe. Après Phares et Ballès, la Fondation Marx-Bloch veut diffuser une pensée critique à partir du primat de la nation française. Son avènement éditorial date de décembre 1995, où ses animateurs se complètent parmi les premiers contempteurs des élites diri-

Définir cette alternative est provoquer une rupture, car il s'agit de dépasser l'opposition entre droite et gauche, celle entre peuple et élites, celle entre démocratie directe et démocratie représentative. Il s'agit de désigner un curseur dans l'action, et à partir de lui de rendre explicites les deux attitudes fondamentales, dans le domaine de la pensée comme dans celui de l'action politique.

Retenir cette alternative, c'est s'engager dans la voie d'une renouveau, car c'est en fait considérer que la priorité reste une nouvelle intelligence collective qui respecte l'action, c'est-à-dire une réconciliation de l'intelligence et de l'action. Longtemps, les intellectuels se sont défilés de la chose. On se souvient encore des appels désespérés de Max Gallo en 1981 à soutenir le pouvoir et, depuis, de la réticence croissante des intellectuels à participer à une œuvre du pouvoir. Le malheur que rencontre notre pays dans de multiples domaines réclame un sursaut de conscience qui doit réunir intellectuels et politiques. Où une nouvelle catégorie d'intellectuels, loin du magistère de Bourdieu, et une autre catégorie de politiques, moins factices ou inconsistants que ceux que nous avons, se retrouveraient. Où le poète se réconcilierait avec le prince.

Michel Guénaitre est avocat et écrivain.

Directeur de la rédaction: Thierry Frenaud
Directeur adjoint de la rédaction: Jean-François Héron, Robert Solé
Rédaction en chef: Jean-Paul Bonna, Pierre Georges, Laurent Goussier, Erik Jurewicz, Michel Kojman, Bertrand Le Gendre
Directeur adjoint de la rédaction: Dominique Reynaud
Rédaction en chef adjointe: Béatrice
Secrétaire général de la rédaction: Alain Jouanin
Métier: Thomas Perrault
Directeur général: Erik Mathias; Directeur adjoint: Anne Champsourng
Conseiller de la rédaction: Alain Rollat; Directeur des relations internationales: Daniel Verzet
Conseil de surveillance: Alain Milin, président; Gérard Cornu, vice-président
Autres directeurs: Hubert Bourde-Midy (1994-1999), Jacques Rivier (1987-1992), André Lemaire (1987-1993), André Fontana (1987-1993), Jacques Lemaire (1987-1994)
Le Monde est édité par le SA Le Monde
Droits de la propriété: tout est à la charge de l'éditeur
Capital social: 90 000 F. Actionnaires: Société civile « Les Editions du Monde », Association Hubert Bourde-Midy, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Éditions, Le Monde Investissements, Le Monde Presse, Kiss Press, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

Il y a 50 ans, dans Le Monde Les doléances des kolkhozes

DEPUIS plusieurs semaines, l'animation est grande sur le « front de l'agriculture » soviétique. Dans toutes les régions méridionales de l'URSS, en Ukraine, en Crimée, au Caucase du Nord, dans les plaines de la Kouban et de la basse Volga, on vient d'achever la moisson, et le tour est maintenant venu de la Sibirie. Le slogan des journaux, mille fois répété, n'a pas varié depuis le début de la collectivisation agricole: « Moissonner roideement et sans pertes. » De même, selon la coutume, on a provoqué une vaste campagne d'émulation socialiste, et la presse ne manque pas de couvrir d'éloges et de donner en exemple les « kolkhoziens d'élite », les peredoviki, qui ont obtenu des rendements records à l'hectare.

Moscou signale aussi d'autres faits qui, eux, ne sont pas à l'honneur de l'industrie soviétique. Les stations de tracteurs et de machines agricoles se plaignent de la mauvaise fabrication des « combine » qui leur ont été livrés, en particulier du nouveau « Stalinet 6 » construit par la grande usine de Rostov Rostselmash. De même, les moissonneuses de l'usine de Taganrog sont souvent inutilisables. Les doléances des kolkhozes se multiplient à l'égard des malfunctions qui provoquent de sérieux retards dans leurs travaux et, comme les années précédentes, beaucoup de tracteurs sont immobilisés, soit parce que les réparations ont été mal faites, soit parce que les stations manquent de pièces de rechange.

André Pierre (5 août 1948.)

Le Monde sur tous les supports
Télématique: 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel: 3617 code LEMDOC ou 06-34-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM: renseignements par téléphone, 01-42-08-78-30
Index et microfilms du Monde: renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur CompuServe: GO LEMONDE
Adresse Internet: http://www.lemonde.fr
Films à Paris et en province: 06-34-48-03-78

La foi et la loi, selon Jean Paul II

Suite de la première page

Et comme si la menace n'était pas assez claire, l'article 1371 du code, dans sa version amendée, indique que quiconque ne respecte pas ces dispositions « sera puni d'une juste peine ». De quelles vérités « définitives » parle-t-on ici? Depuis toujours, la tradition catholique distingue les « vérités divinement révélées », qui s'imposent à tout fidèle - c'est-à-dire des dogmes comme le péché originel ou l'immortalité de l'âme - et les « vérités proposées par l'Eglise de façon définitive ». Et, pour mieux expliciter la nouvelle situation, le cardinal Josef Ratzinger, préfet de la congrégation romaine chargée de la doctrine, donne des exemples de vérités, anciennes ou nouvelles, à considérer comme « définitives », c'est-à-dire ne supportant aucune contestation, sous peine d'exclusion de la communion catholique: la primauté et l'infallibilité du pape, l'ordination sacerdotale « exclusivement réservée aux hommes », l'« illicéité » de l'euthanasie, de la prostitution, de la fornication ou encore la bulle du pape Léon XIII sur l'invalidité des ordinations anglicanes! De tous ces points, celui qui est le plus fortement contesté, dans les pays anglo-saxons en particulier, est le refus de l'ordination des femmes à la prêtrise, dont le pape avait déjà fait, en 1994, un article de foi, en demandant que cette décision soit « définitivement tenue par tous les fidèles ».

des fidèles. Autrement dit, l'Eglise catholique mettrait désormais sur le même plan la croyance au dogme de la Résurrection du Christ, pour ne prendre que cet exemple, et le refus des papes d'ordonner des femmes. Cette position a déclenché une tempête dans les milieux théologiques, en Allemagne et en France. Elle est « insoutenable spirituellement et théologiquement », vient de faire observer, dans l'hebdomadaire La Vie, le jésuite Paul Valadier. Les théologiens critiques rappellent que l'Eglise a été souvent obligée de changer de position et que des vérités tenues hier pour « définitives » - qui ont conduit un Galilée devant le tribunal de l'Inquisition - relevaient plus de l'histoire ou de la science du moment que de la foi chrétienne.

PROTESTATION DE THEOLOGIENS
Ce n'est pas la première fois que des théologiens catholiques protestent contre un juridisme aussi étroit, dans lequel ils ne reconnaissent ni l'esprit ni les orientations du concile Vatican II, encore moins le combat mené depuis vingt ans par Jean Paul II lui-même pour la liberté et pour les droits de l'homme, dont le respect semblerait vouloir s'arrêter à la porte de l'Eglise. De la prestation de serment qui a été restaurée à l'interdiction de toute « dissidence » théologique qui est signifiée dans l'encyclique de 1993 Splendeur de la vérité, la liberté de la recherche, dans l'édition ou à l'université, de l'expression et du débat dans l'Eglise se trouve enfermée dans un corset qui pourrait rappeler les pires moments du pontificat de Pie XII. A leur manière aussi, les sanctions prises depuis vingt ans contre des théologiens comme Hans Küng, Leonardo Boff, Charles Curran, Eugen Drewermann ou le Sr-Lanlais Tisa Baladryna ont pu rappeler la période préconciliaire.

leur plaît dans le stock des vérités prêchées par leur Eglise. La distance qu'ils prennent par rapport à des normes morales et à des vérités de foi qui leur sont imposées exprime une revendication toujours plus grande d'autonomie et de liberté. Or ce n'est pas par des mesures autoritaires, ni par le rappel à l'obéissance ou la menace de sanction que la dérive actuelle aura quelques chances de s'arrêter.

Henri Tincq

PRÉCISION

ROYAL MONCEAU
A la suite de l'article paru dans nos éditions du 30 juillet, intitulé « Soupçons de corruption dans le dossier du Royal Monceau », les dirigeants du groupe Royal Monceau nous demandent de faire part de leurs protestations, et rappellent que, « sur appel du parquet, la cour d'appel de Paris, après avoir réexaminé le dossier et après avoir entendu toutes les parties, a considéré qu'aucun des moyens invoqués au soutien du recours exercé par le procureur de la République n'est fondé; que le jugement sera en conséquence confirmé en ce qu'il a arrêté les plans des sociétés susvi-

PRÉCISION
Le parquet général ne s'est pas prononcé en cassation, ce que la loi lui permettait si l'arrêt de la cour d'appel ne le satisfaisait pas ».

RECTIFICATIF

RADIOLOGUES
Dans l'article intitulé « Les radiologues dans la mire gouvernementale » (Le Monde du 30 juillet), il est indiqué, par erreur, que les revenus des radiologues ont augmenté de 10,4 % depuis janvier. En fait, ce sont les dépenses de radiologie remboursées par les caisses d'assurance-maladie qui ont progressé de 10,4 % entre janvier et mai 1998, comme il était indiqué dans l'article principal.

AU COURRIER DU MONDE

ESPOIR AU CAMBODGE

Après de longues nuits de violences et de souffrances, le peuple cambodgien peut-il enfin espérer entamer sa longue marche vers la paix et la démocratie? Sans faire preuve d'un optimisme béat, je pense que les dernières élections législatives, de par leur tenue, leur déroulement et leur taux record de participation, peuvent être considérées comme le premier pas encourageant dans une telle direction. Le vrai danger qui pourrait de nouveau plonger le pays dans la guerre, ce n'est plus à proprement parler des débris khmers rouges, mais le nationalisme - ou au moins ce que l'on

voudrait en faire, car dans le contexte cambodgien, le nationalisme reste dans son essence le nationalisme antiviétnamien, voire le racisme anti-Yuon (Yuon: terme péjoratif pour désigner le Vietnamien). Le vrai courage des hommes politiques khmers serait donc de savoir tourner la page, en renonçant définitivement et solennellement à ce « nationalisme » et en acceptant la réalité géopolitique existante. Ce sont des peuples voisins, liés par leur destin, sont appelés ou « condamnés », qu'on le veuille ou non, à vivre dans la coexistence pacifique, la bonne entente et le respect mutuel.

Huot Meng Paris

ENTREPRISES

LE MONDE / MERCREDI 5 AOÛT 1998

FUSIONS Les grands groupes sont saisis par la fièvre des fusions. Au premier semestre, le montant des opérations de rapprochements, aux Etats-Unis, s'est élevé à 5 600 mil-

liards de francs, soit presque l'équivalent de l'ensemble de l'année 1997. **PLUS QUESTION** d'attaques boursières, de chevaliers blancs, ou de rachat à la hussarde. Ces fusions

se font de plus en plus amicalement, entre groupes de même taille. **CES OPERATIONS** sont des mariages de papier: les groupes échangeant des actions plutôt que de déboursier de

l'argent. **LES TELECOMMUNICATIONS** occupent une place de choix dans cette course à la taille critique: la dérégulation pousse anciens et nouveaux opérateurs à élargir

leur zone d'influence. **LES GOUVERNEMENTS**, cependant, commencent à redouter la création de vastes groupes, qui pourraient cartelliser les marchés.

Les géants mondiaux succombent aux charmes du mariage

Les alliances se multiplient entre les plus grandes entreprises. L'euphorie boursière facilite les noces de papier, par échange d'actions. Aux Etats-Unis, le montant des rapprochements a atteint près de 5 600 milliards de francs au premier semestre

FUSION entre Daimler-Benz et Chrysler, mariage des activités internationales d'AT & T et BT, rapprochement entre Travelers et Citicorp... une véritable fièvre d'alliances s'est emparée des groupes internationaux. Lundi 3 août encore, le groupe de distribution Albertson's annonçait l'acquisition, pour 70 milliards de francs, de son concurrent American Stores. De la finance à l'acier en passant par les télécommunications, la pharmacie ou l'agroalimentaire, tous les secteurs succombent aux délices des rapprochements. Les quelques groupes qui n'ont pas encore franchi le pas recherchent activement dans le monde entier le partenaire idéal pour convoler.

Cette effervescence, particulièrement sensible aux Etats-Unis, amène des records de transactions. Selon le cabinet Securities Data, le montant des opérations de fusions-acquisitions aux Etats-Unis s'est élevé au premier semestre de 1998 à 931 milliards de francs - soit presque autant que la totalité des transactions en 1997. De son côté, le cabinet d'audit KPMG relève que les seules opérations transfrontalières ont atteint 220,6 milliards de dollars, en hausse de 53 % par rapport à la même période de 1997.

Si les concentrations rythment depuis longtemps la vie économique, de nouvelles tendances se font jour dans la frénésie actuelle. A côté des opérations de rachats traditionnels apparaissent des fusions beaucoup plus équilibrées. A l'instar des assureurs britanniques Commercial Union et General Accident, de plus en plus de groupes de taille équivalente, souvent concurrents, choisissent de se rapprocher.

DES ALLIANCES NEGOCIEES

Ces mariages entre groupes égaux tranchent par rapport aux grandes opérations des années 80. Plus question d'attaques boursières, de chevaliers blancs, de rachats à la hussarde. Ce sont les états-majors des groupes qui discutent de leur fusion et en établissent les modalités. L'alliance, aux Etats-Unis, entre la banque Citicorp et le groupe financier Travelers pour créer le premier « supermarché mondial » de la finance

s'est ainsi négociée en quelques semaines, dans le plus grand secret, sans banque d'affaires, entre les présidents des deux groupes.

Ces rapprochements sont d'autant plus aisés à nouer que ce sont des mariages de papier. Les fusions ne se payent plus jamais en argent mais en actions. Grâce à l'embellie des Bourses de part et d'autre de l'Atlantique, les groupes peuvent proposer des valorisations extrêmement flatteuses. Alors que le rachat, pour 26,5 milliards de dollars, du groupe alimentaire Nabisco par le groupe financier KKR en 1988 était resté la transaction financière la plus importante jusqu'en 1996, les records, désormais, ne cessent d'être pulvérisés. L'opération entre Travelers et Citicorp a atteint 82 mil-

liards de dollars (près de 500 milliards de francs), celle de BankAmerica et Nations Bank 63 milliards, et celle de SBC communications et Ameritech 60 milliards.

Les groupes n'hésitent pas à se lancer dans ces opérations « mammoth » car elles leur paraissent peu risquées. Payées par échange d'actions, elles n'imposent ni endettement, ni prime de contrôle, ni surveillance. Débarrassées de tous les inconvénients des grandes fusions, les sociétés pensent en récolter tous les avantages. L'alliance doit leur permettre d'acquiescer très vite la taille mondiale que ni le rachat de concurrents plus petits, ni la croissance interne ne leur auraient permis d'obtenir avant longtemps. En décidant de fusionner avec Chrysler, l'Allemand Daimler-Benz devient le cinquième groupe automobile mondial et surtout le premier européen à disposer d'une réelle base sur le continent nord-américain.

Dans l'euphorie des préparatifs, les états-majors passent souvent sous silence tous les écueils qui pourraient surgir du rapprochement: chacun espère dans son for intérieur obtenir la conduite du nouvel ensemble. Une fois le mariage annoncé, les problèmes de partage de pouvoir surgissent. Les groupes pharmaceutiques Glaxo et SmithKline Beecham ont dû renoncer au printemps à leur fusion de 430 milliards de francs, faute de trouver une entente entre les états-majors. Le rapprochement entre les sidérurgistes allemands Thyssen et Krupp faillit, lui aussi, capoter à la suite de désaccords entre les deux patrons.

L'OPPOSITION DES ETATS

Un autre obstacle est en train de se dresser sur le chemin des méga-fusions: l'opposition des Etats. Les gouvernements qui avaient laissé se constituer, ces dernières années, de très grands groupes, sans dire mot, sont moins enclins à voir se créer des ensembles qui pourraient cartelliser les marchés. Sous la pression du Pentagone et de la commission anti-trust, les groupes de défense américains Lockheed et Northrop ont dû abandonner leur fusion. De même, le rapprochement, présenté fin juillet, entre GTE et Bell Atlantic, deux des grands opérateurs régionaux de téléphone aux Etats-Unis, pourrait être menacé par les autorités gouvernementales.

En Europe, la Commission européenne se montre aussi beaucoup plus vigilante. Sa demande d'importants désinvestissements a été en partie à l'origine de l'échec du mariage entre les groupes d'édition Reed Elsevier et Walters. Elle vient d'ouvrir une enquête sur la fusion entre les papeteries suédoises Stora et finlandaises Enso, qui leur donnerait un monopole sur certaines productions papeteries en Europe.

Martine Orange

Les plus grosses opérations

- Classement (en dollars) des dix plus grandes fusions.
- Citicorp-Travelers (finance): 81,9 milliards, le 6 avril 1998.
- Bank America-Nations Bank (finance): 63 milliards, le 13 avril 1998.
- SBC Communications-Ameritech (télécoms): 60 milliards, le 11 mai 1998.
- AT&T-TCI (télécoms): 48 milliards, le 26 juin 1998.
- WorldCom-MCI (télécoms): 37 milliards, le 10 novembre 1997.
- Daimler-Benz-Chrysler (automobile): 35 milliards, le 7 mai 1998.
- Mitsubishi Bank-Bank of Tokyo (finance): 33,8 milliards, en avril 1998.
- Ciba Geigy-Sandoz (pharmacie): 30,1 milliards, le 7 mars 1998.
- KKR (Kolberg Kravis Roberts)-RJR Nabisco (agro-alimentaire): 26,4 milliards, octobre 1988.
- Mitsui Bank-Taiyo Kobe Bank (finance): 23 milliards, avril 1989.

Le téléphone en pointe dans les regroupements

S'IL EST UN SECTEUR où le rythme des fusions-acquisitions ne se dément pas, c'est celui des services de télécommunications, où une douzaine de regroupements est intervenue en l'espace de deux ans, essentiellement aux Etats-Unis. Avec une raison principale: l'ouverture des marchés à la concurrence. La dernière opération en date implique GTE et Bell Atlantic, qui a déjà absorbé Nynex l'an passé. Il y a un mois, AT & T a annoncé l'acquisition du groupe de télévision par câble TCI, après avoir absorbé Teleport. Avant eux, Ameritech et SBC (déjà né de la fusion de Southwestern Bell et Pacific Telesis) ainsi que WorldCom et MCI avaient opté pour le mariage.

GAMME DE SERVICES

Ces rapprochements trouvent leur origine dans le « Telecom Act » adopté début 1996 par le Parlement américain. Cette loi a mis fin au monopole dont jouissaient sept compagnies - aux rangs desquelles Bell Atlantic, SBC et Ameritech - sur le téléphone local dans chacun des états où elles sont présentes. Les spécialistes du téléphone longue distance (communications nationales et internationales), comme AT & T, ont été autorisés à proposer des services locaux. Inversement, mais à la condition que leurs marchés locaux aient été au préalable ouverts à la concurrence, les compagnies régionales ont été autorisées à offrir des services longue distance.

D'où toutes ces unions. Certaines paraissent plutôt

défensives, comme celles entre compagnies régionales, d'autres sont offensives, comme celles qui concluent des prestataires de téléphone local avec des groupes de téléphone longue distance: elles visent à offrir le plus rapidement possible une palette complète de services. Cette recherche d'une large gamme de services vaut aussi au Japon, où un même mouvement de concentration accompagne la suppression des barrières qui existaient entre les sociétés de téléphone international et les compagnies assurant les communications nationales et locales. La société KDD (téléphone international) va ainsi fusionner avec Teletel (communications nationales). Avant elles, Japan Telecom (communications interurbaines) et ITJ (communications internationales) avaient fait de même.

Cette ouverture à la concurrence, qui touche toute la planète, pousse nombre d'opérateurs à aller chercher ailleurs les parts de marché qu'ils risquent de perdre chez eux. Mais comme, historiquement, ils n'ont pas eu besoin de se développer hors de chez eux, où ils étaient en situation de monopole, cette quête de nouveaux marchés à l'étranger passe souvent par des alliances, qui vont parfois jusqu'à des fusions d'activités. C'est dans ce contexte que s'inscrit la récente alliance entre AT & T et le britannique BT. Ces deux groupes vont fusionner leurs activités internationales.

Philippe Le Coeur

Bolloré remporte une manche dans son conflit contre Bouygues

ACCÉDANT À LA DEMANDE de Vincent Bolloré (Le Monde du 30 juillet), le tribunal de commerce de Versailles a nommé deux experts et leur a donné trois mois pour éclaircir les conditions de la tenue de l'assemblée générale de Bouygues, le 10 juin. Lors de celle-ci, M. Bolloré s'était opposé au vote d'une résolution anti-OPA (offre publique d'achat). La disposition a été adoptée avec une majorité de 300 000 voix. Or M. Bolloré estime que 770 000 droits de vote de fonds de pension opposés à la résolution n'ont pas été pris en compte. Il aurait été reçu moins de trois jours avant la réunion. M. Bolloré s'interroge sur la diligence avec laquelle ils ont été transmis par les intermédiaires financiers et enregistrés par la société. Pour Bouygues, qui cherche par ailleurs à casser le pacte d'actionnaire passé avec M. Bolloré, l'enquête démontrera que ces allégations « sont sans fondement et mensongères ». Le groupe se réserve le droit de réclamer « la réparation du préjudice » qu'elles lui causent.

DEPÊCHES

- HONGKONG AND SHANGHAI BANKING CORP: sous l'effet de la crise asiatique, le bénéfice avant impôt du premier groupe bancaire mondial a reculé de 14 %, à 3,68 milliards de dollars (22 milliards de francs) au premier semestre de 1998. Ses provisions pour créances douteuses ont augmenté de 346 % à 1,146 milliard de dollars.
- BANKWEST: la filiale californienne de la BNP a dégagé un bénéfice net de 34,6 millions de dollars (207 millions de francs) au premier semestre de 1998, en hausse de 15 %.
- GENERAL MOTORS: le numéro un mondial de l'automobile a annoncé, lundi 3 août, qu'il portera à 20 % (contre 15 % aujourd'hui) la partie du capital de sa filiale Delphi cotée en Bourse. Delphi Automotive System est spécialisée dans les équipements automobiles.
- ASCEND: le fabricant de matériels de télécommunications américains a racheté, lundi 3 août, le groupe informatique Stratus, spécialisé notamment dans les technologies de transmission de la voix et de transport des données sur Internet.
- FRANCE TELECOM: la fédération SUD-PTT a dénoncé, lundi, la politique de France Télécom en matière de cabines téléphoniques. SUD estime que l'entreprise, ayant « demandé de supprimer les cabines les moins rentables et de limiter la maintenance au strict minimum afin de réduire les effectifs », oublie ainsi « une partie de ses obligations de service public ».
- BELL SOUTH: les employés membres du syndicat Communications Workers of America/CWA de la compagnie régionale de téléphone américaine Bell South ont voté lundi à une large majorité pour déclencher éventuellement une grève à partir du 8 août. Ils réclament un accord sur l'assurance médicale, les heures supplémentaires et l'emploi.

La chute du yen relance les craintes d'une dévaluation en Chine

LE NOUVEAU gouvernement japonais ne connaît pas d'état de grâce monétaire. A peine installée, l'équipe constituée autour du premier ministre Keizo Obuchi se retrouve confrontée à une crise de change aiguë. La devise nippone est tombée, mardi matin 4 août, à Tokyo, jusqu'à 146 yens pour un dollar, son cours le plus faible depuis la mi-juin, avant de se redresser légèrement en fin de séance (145 yens).

La réaction négative des marchés financiers à ce changement gouvernemental n'est pas une surprise pour les analystes. M. Obuchi, d'abord, perçu comme un homme des dans, n'a été pas le candidat favori des investisseurs, qui auraient préféré la nomination de Seiroku Kajiyama. Les opérateurs craignent que le nouveau premier ministre, plus politicien qu'économiste, n'ait pas pris la pleine mesure de la crise économique et financière du pays

et cherche, comme ses prédécesseurs, à gagner du temps plutôt que prendre des mesures énergiques pour relancer l'activité et assainir le système bancaire. L'impatience des marchés est d'autant plus grande que la situation économique du Japon montre de nouveaux signes de détérioration: le marché automobile, par exemple, s'est ainsi contracté de 8,4 % au mois de juillet.

DÉFANCE ACCRUE

Le directeur de l'agence de planification économique (EPA) Taiichi Sakaiya a reconnu lundi que l'objectif d'une croissance de 1,9 % pour l'année fiscale en cours est irréaliste. Selon lui, le produit intérieur brut ne devrait pas progresser de plus de 0,5 % et pourrait même se contracter de 0,5 %. Le marasme économique japonais, alors que les Etats-Unis et l'Europe enregistrent

des taux de croissance élevés, incite les gestionnaires internationaux à vendre des yens pour acheter des dollars, des deutschemarks ou des francs.

Leur défiance à l'égard de la monnaie nippone est accrue par la confusion qui semble régner, au sein du nouveau gouvernement, sur la conduite à tenir en matière de politique de change. Après avoir déclaré, vendredi, que la parité du yen devait être déterminée par les performances économiques du Japon et non par des manipulations artificielles de cours, le ministre des finances Kiichi Miyazawa a affirmé au contraire mardi que « les fluctuations perturbatrices des marchés financiers doivent être corrigées » et que des « interventions sont inévitables ». Au même moment, toutefois, l'un des plus hauts responsables du Parti libéral-démocrate au pouvoir, Koichi Kato, expliquait

qu'« une parité du yen camouflée ou maquillée ne serait pas une bonne chose ».

Les hésitations du pouvoir japonais face à la chute du yen agacent à Pékin, où les autorités craignent qu'une dépréciation supplémentaire de la monnaie nippone, en détériorant la compétitivité des produits chinois, n'aggrave les difficultés économiques du pays. Des efforts « ardu » seront nécessaires pour permettre à la Chine d'atteindre cette année son objectif de croissance de 8 %, a admis lundi le premier ministre chinois Zhu Rongji qui, pour la première fois, a employé le mot de « déflation » à propos de la situation économique. Ces déclarations alarmistes ont relancé le scénario d'une possible dévaluation du yuan, qui est la hantise monétaire des Américains.

Pierre-Antoine Delhommais

La reprise du marché automobile français se confirme en juillet

L'EMBELLE se poursuit. Après une hausse de 10,3 % sur les six premiers mois de l'année, le marché français des voitures particulières a progressé de 13 % en juillet, par rapport à la même période de 1997. « C'est le meilleur mois depuis le début de l'année et le meilleur mois de juillet depuis 1993 », se félicite le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA). Certes, ce constat est à nuancer en raison « de l'effet millésime ». Le 1^{er} juillet marquant le début d'une nouvelle année pour la cotation à l'Argus, nombre d'automobilistes attendent cette date pour acheter. La tendance à la hausse devrait se poursuivre, en raison de la reprise économique et

de l'abondance de nouveaux modèles. Sur l'ensemble de l'année, le CCFA table sur une croissance globale des ventes de 11 %, avec un marché automobile français à 1,9 million de véhicules.

NOUVEAUX MODELES

Autre bonne nouvelle: ce sont Renault et PSA qui tirent le mieux leur épingle du jeu. Ils représentent 57,5 % des ventes nationales sur les sept premiers mois, au lieu de 55,5 % sur la même période de 1997. La marque au losange arrive en tête avec une part de marché de 28,9 % sur les sept premiers mois et une croissance de 19,2 % (+13,5 % en juillet). Cette bonne performance s'ex-

plique avant tout par le succès de ses nouveaux modèles, la Mégane et la Clio, qui arrivent respectivement à la première et à la deuxième place du palmarès national. Ces véhicules remportent également un grand succès sur le marché européen, et permettent à Renault d'enregistrer le record de la plus forte progression de tous les constructeurs européens pour les ventes de voitures particulières: +17 %, au premier semestre, sur un marché en hausse de 7,5 %.

Le groupe de Jean-Martin Folz, dont la part de marché talonne celle Renault (28,6 % sur les sept premiers mois), se place moins bien en termes de progression

(+4,6 % en juillet). En hausse de 15,2 % depuis le début de l'année, c'est Citroën qui tire la croissance du groupe grâce à la Saxo et à la nouvelle Xsara, tandis que Peugeot se contente d'une progression de 7,9 % dans l'attente du lancement de la nouvelle 206 à la rentrée. Cet engouement des consommateurs pour les marques françaises dessert les constructeurs généralistes étrangers, à l'exception de Fiat et des marques japonaises, aidées par la faiblesse du yen. En revanche, les constructeurs spécialisés, comme Mercedes-Benz et Volvo, enregistrent une croissance de plus de 30 %.

Hélène Risser

COMMUNICATION

LE MONDE / MERCREDI 5 AOÛT 1998

LES DÉPARTEMENTALES DE L'INFORMATION

« L'Yonne républicaine », le journal où le patron est ouvrier du Livre

Entré à seize ans dans l'entreprise, syndicaliste et résistant, Lucien Clément sera le porte-drapeau des salariés et mènera la négociation avec l'ancien propriétaire

AUXERRE de notre envoyée spéciale « Un de nos anciens présidents ne supportait pas que le journaliste s'occupant du club de football d'Auxerre déjeune dans un restaurant... » raconte un rédacteur de L'Yonne républicaine. Ce n'est pas parce qu'on est une Société coopérative ouvrière de production (SCOP), dirigée par un ouvrier du Livre CGT, qu'il faut avoir un train de vie différent de celui des autres journalistes !

L'Yonne républicaine, un des rares quotidiens français à avoir ce statut de SCOP, est diffusé dans l'Yonne, un bassin de quelque 330 000 habitants. Aucun quotidien régional n'est venu lui faire concurrence. Sa diffusion atteint 40 000 exemplaires, pour un chiffre d'affaires de 100 millions de francs. Ses activités d'imprimerie pour des clients extérieurs lui as-

surent 30 millions de francs de recettes supplémentaires. Deux cent trente-cinq personnes y travaillent. Les salariés en sont aussi actionnaires. Au bout de deux ans de présence, tout collaborateur devient sociétaire en achetant une part de capital équivalente à un mois de salaire, quel que soit le montant de celui-ci. Le droit de vote est le même pour tous, selon le principe « une part égale une voix ». « Même si c'est un peu un peu, l'ambiance est familiale ; on tutoie le patron », commente un membre de la rédaction, au sein de laquelle l'âge moyen est plutôt jeune. En juin, Jodi Loubert a accédé à la présidence. Il est le troisième ouvrier du Livre à diriger cette SCOP.

Ce statut a été mis en place en 1955 après une bataille menée par une poignée de salariés et d'anciens résistants. A la Libération, le journal Le Bourguignon, qui avait continué de paraître pendant la guerre, est frappé d'interdiction. Le Comité départemental de Libération avait préparé son remplacement par un nouveau journal. Et, dès le 25 août 1944, L'Yonne républicaine paraît, reprenant les locaux et le matériel du Bourguignon.

Les résistants le transforment en coopérative de consommation. Dans la période qui suit la Libération, L'Yonne républicaine n'est pas incluse dans la liste des entreprises de presse dont la Société nationale des entreprises de presse (SNEP), chargée de gérer les biens mis sous séquestre, doit faire l'expertise. Par la suite, l'absence d'un prix de référence entraînera une bataille longue de douze ans entre l'ancien proprié-

taire du journal, Roger Ribière, et l'Ygéc en place. En 1954, une grave crise interne secoue le journal ; elle se conclut en avril 1955 par la création d'une SCOP Jeune typographe, entré à

seize ans dans l'entreprise, syndicaliste et résistant, Lucien Clément sera le porte-drapeau des salariés et mènera ensuite la négociation avec l'ancien propriétaire. « Il y avait l'enthousiasme et



A quoi joue Guy Roux ?

Les PV pleuvent à Auxerre

LA SÉLECTION DES NOUVEAUX

la volonté d'une équipe qui voulait aboutir. On voulait être nos propres maîtres, et cela à un prix », se souvient cet homme volontaire, qui est resté à la tête de L'Yonne républicaine jusqu'en 1986.

A partir du début des années 60, Lucien Clément veut donner une image de réussite à son entreprise.

publicitaires, adaptation et formation du personnel. En 1986, la désignation d'un directeur général, un professionnel de la gestion représente un nouveau tournant. Ancien ingénieur électronique, Alain Bouillon a notamment impulsé une rénovation rédactionnelle. Après trois ans de réflexion, L'Yonne républicaine est passée, en janvier, du grand format au tabloïd. A L'Yonne Magazine, consacré aux loisirs-culture, et au TV Magazine du groupe Hersant, le samedi, il a ajouté le Femina d'Hachette, diffusé quant à lui le mercredi.

Ces initiatives n'ont pas fait l'unanimité dans la maison, même si tout le monde sait que le quotidien doit faire face à une légère érosion de ses ventes. « En 1997, la diffusion a légèrement baissé, pour la première fois depuis trois ans. Notre problème est de trouver les moyens d'augmenter la diffusion et les recettes publicitaires sur un marché géographique limité au département », explique Alain Bouillon. Outre ses 60 % d'abonnés, le quotidien dispose d'un réseau de 450 points de vente.

Mais le journal est aussi confronté à l'évolution sociologique du département. Entre le Sud, habité par une population rurale, réputée peu accueillante, même si elle aime la bonne chère et le bon vin, et la région de Sens, qui subit fortement l'attraction parisienne, les centres d'intérêt des lecteurs ne sont pas forcément les mêmes.

Françoise Chérot Prochain article : La République des Pyrénées et L'Eclair



CRÉATION 1944 GROUPE Indépendant (Société coopérative ouvrière de production) RÉDACTION 32 Journalistes

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

Nouveau recul des prix industriels en France

L'INSEE a annoncé lundi 3 août un recul de 0,3 % des prix de vente industriels pour le mois de juin, portant le recul à 0,7 % sur un an. La concurrence des pays asiatiques explique cette pression à la baisse sur les prix. Pour l'ensemble de l'année 1998, l'Insee prévoit une stagnation des prix industriels.

JAPON : la consommation des ménages a baissé de 1 % en juin, selon les données publiées mardi 4 août. Ce recul est moins important que prévu, les analystes ayant tablé sur un recul de 2 % à 3 %.

HONGKONG : le produit intérieur brut a reculé de 2,8 % au premier trimestre 1998. Cette baisse, la plus importante depuis dix ans, est supérieure aux prévisions initiales.

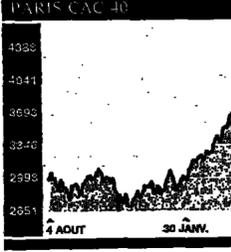
RUSSIE : les recettes budgétaires de l'Etat ont progressé de 16,2 % au premier semestre 1998, totalisant 121 milliards de francs.

ÉTATS-UNIS : le Trésor américain envisage de rembourser par anticipation 45 milliards de dollars de sa dette durant le troisième trimestre 1998.

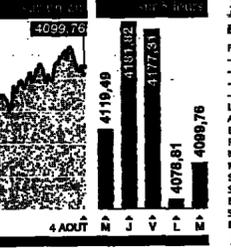
Les revenus des ménages américains ont progressé de 0,2 % en juin, tandis que leurs dépenses ont augmenté de 0,6 %.

GRANDE-BRETAGNE : les PME du secteur manufacturier ont enregistré ces derniers mois la plus importante baisse des commandes à l'exportation depuis 1980, a indiqué lundi une étude de la Confédération de l'industrie britannique.

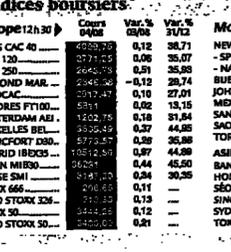
ITALIE : le déficit de l'Etat italien s'est établi à 45 000 milliards de lires (153 milliards de francs) sur les sept premiers mois de l'année 1998, a indiqué lundi le ministre italien du Trésor. Il table sur un déficit de 2,6 % du PIB pour la fin de l'année.



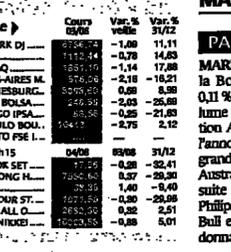
Paris CAC 40



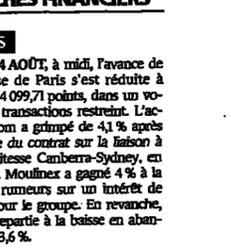
Paris SBF 250



New York Dow Jones 30



Frankfurt DAX 30



Tokyo Nikkei 225

Table of stock market indices: Europe 12h30, Monde, etc.

Table of stock market indices: Paris CAC 40, SBF 250, etc.

Table of stock market indices: New York Dow Jones 30, etc.

Table of stock market indices: Frankfurt DAX 30, etc.

Table of stock market indices: Tokyo Nikkei 225, etc.

Table of exchange rates: Cours de change, etc.

Table of exchange rates: Taux d'intérêt (%), etc.

Table of exchange rates: Marché des changes, etc.

Table of exchange rates: Matières premières, etc.

Table of exchange rates: Pétrole, etc.

Table of exchange rates: Or, etc.

Table of exchange rates: En dollars, etc.

Table of exchange rates: En francs, etc.

Table of exchange rates: En dollars, etc.

Table of exchange rates: En francs, etc.

Table of exchange rates: En dollars, etc.

Table of exchange rates: En francs, etc.

Table of exchange rates: En dollars, etc.

Table of exchange rates: En francs, etc.

Table of exchange rates: En dollars, etc.

Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde » www.lemonde.fr

mariage

AUJOURD'HUI

LE MONDE / MÉRREDI 5 AOÛT 1998

SPORTS Six coureurs de l'équipe cycliste néerlandaise TVM et huit membres de leur encadrement ont été entendus, lundi 3 août, par les enquêteurs du SRPJ de Reims

(Marne) et de l'Office central de répression du trafic des stupéfiants. **● ILS ONT NIÉ** devant les enquêteurs avoir utilisé ou revendu des substances illicites et sont restés

muets quant à la provenance des médicaments suspects découverts lors de deux perquisitions effectuées dans leurs hôtels du Tour de France. **● LEUR SYSTÈME DE DÉ-**

FENSE SIMILAIRE a visiblement été mis au point à la faveur de leur abandon à trois jours de l'arrivée. Aucune mise en examen n'a été prononcée à l'issue de ces auditions.

● LE DIRECTEUR SPORTIF Cees Priem, le médecin Andreï Mikailov et le soigneur Johannes Moors, mis en examen par le juge d'instruction Odile Madrolle, restent écroués.

L'équipe cycliste néerlandaise TVM garde ses secrets

L'audition des six coureurs de la formation et de huit membres de leur encadrement par les enquêteurs n'a pas fourni d'éléments nouveaux. Visiblement, la petite troupe avait rodé son discours à la faveur de son retrait du Tour de France lors de l'étape suisse

ALORS que Laurent Brochard, le champion du monde français de l'équipe Festina, et son compère Pascal Hervé prenaient, lundi 3 août, à 20 h 30, le départ du criterium de Lisieux (Calvados), leur première compétition depuis que la formation, suspectée de dopage organisé, a été exclue du 85^e Tour de France, six des coureurs de TVM, accompagnés de huit membres de l'encadrement, étaient entendus, à Reims (Marne), par les enquêteurs du SRPJ local et des fonctionnaires de l'Office central de répression du trafic des stupéfiants.

Cette audition devait permettre aux policiers d'en savoir plus sur la provenance des 104 ampoules d'érythropoïétine (EPO) saisies dans une des voitures de l'équipe, le 9 mars, à un péage d'autoroute, et l'utilisation des divers produits dopants découverts à la faveur des perquisitions effectuées en pleine Grande Boucle, les 24 et 28 juillet dans leurs hôtels de Palmiers (Ariège) et d'Albertville (Savoie).

Hélas, les membres de la formation TVM ne se sont pas montrés très bavards, répétant à l'envi une

version des faits manifestement préparée. « Visiblement, leur abandon à trois jours de l'arrivée leur a permis de se concerter sur le discours à nous tenir, regrette un enquêteur. Et en ce qui concerne l'affaire de l'EPO, trop de temps s'est écoulé entre la saisie et les auditions pour que nous puissions espérer apprendre quelque chose de sérieux de la part des gens de l'encadrement. Les conditions n'étaient pas celles du flagrant délit, il paraissait difficile d'obtenir des aveux spontanés. Et nous ne les avons évidemment pas obtenus. »

TENDUS AU DÉBUT

De fait, si les 14 membres de l'équipe TVM, arrivés de Gand (Belgique), à 10 heures, à bord de 7 voitures différentes, sont apparus un peu tendus au moment de pénétrer dans les locaux de l'hôtel de police de Reims, ils en sont quasiment tous ressortis avec le sourire. « Ils sont tous très à l'aise et ne pensent pas être mis en examen, car ils se sentent innocents. J'espère que nous pourrions tous rentrer aux Pays-Bas rapidement. Certains sont venus avec leur épouse », a déclaré le cuisinier

Jan Van Het Hoge, venu soutenir le moral des équipes.

Quelques heures plus tard, à 17 heures, le sprinter néerlandais Jeroen Blijlevens, premier coureur entendu, quittait les lieux sans mot dire. Puis, les uns après les autres, Servais Knave, Steven De Jongh, Bart Voskamp, le Russe Sergueï Ivanov et l'Ukrainien Sergueï Out-

schakov, ressortaient, libres, de l'hôtel de police. Libres et quasiment muets. « Tout s'est très bien passé. On a parlé de dopage, j'ai dit toute la vérité », glissait simplement le dernier nommé, bien plus soulagé qu'à son arrivée.

« Nous leur avons posé beaucoup de questions, expliquait un responsable du SRPJ de Reims. L'enquête

impose des vérifications, mais je ne peux pas vous dire, pour le respect de l'instruction, si certains ont reconnu s'être abstenus de produits dopants. » La réponse était fournie quelques instants plus tard par l'interprète qui accompagnait les champions. « Ils ont affirmé qu'ils ne s'étaient jamais dopés », assurait-il, confirmant la crainte des enquêteurs : une stratégie de défense commune avait été mise au point.

« AFFAIRE RÉGLÉE »

M^{me} Jacoba de Jongh, avocate au barreau de Paris et conseil des 4 coureurs néerlandais présents, embrayait aussitôt. « Pour moi, l'affaire est définitivement réglée, a-t-elle estimée. Ils n'ont rien à cacher. Ils ne craignent pas les résultats des prélèvements sanguins, capillaires et urinaires réalisés mardi à l'hôpital d'Albertville, sinon ils ne seraient pas venus. Ils sont venus confiants et sont sortis soulagés. » D'autant plus que lesdits résultats ne devraient pas être connus avant la mi-septembre.

A 20 h 45, le soigneur russe Vladimir Dmitrov, dernier témoin à être entendu, quittait les lieux à son tour. « Nous voulions les entendre

pour vérifier notamment les déclarations du docteur Mikailov relatives à l'utilisation de l'EPO, confiait un des enquêteurs. Ça n'a pas été vraiment concluant. Aucune mise en examen ne sera prononcée. » Dans les jours qui viennent, les trois coureurs qui avaient abandonné avant les perquisitions - le Français Laurent Roux, le Néerlandais Peter Van Petegem et le Danois Lars Michaelsen - devraient être également entendus.

Le directeur sportif Cees Priem, le docteur Andreï Mikailov et le soigneur Johannes Moors, mis en examen, entre autres, pour infractions à la loi de 1989 sur le dopage et au code des douanes, et écroués, attendent d'être fixés sur leur sort. « Leur avenir dépend en grande partie de ce qui a été dit aujourd'hui », a souligné le substitut du procureur de la République de Reims, Philippe Laumosse. « Aucune confrontation entre les trois hommes n'est pour l'instant programmée », a-t-il ajouté. Il y a toujours une affaire TVM.

M. D. (avec AFP et Reuters)

L'UCI veut adopter des mesures rapidement

L'Union cycliste internationale (UCI) rencontrera dans les prochains jours les différents acteurs du cyclisme pour adopter des mesures à bref délai après les événements qui ont marqué le 85^e Tour de France. Dès jeudi 6 août, le comité exécutif de l'UCI se réunira à Paris avec les représentants des organisateurs de courses puis avec les responsables des groupes sportifs. Une réunion avec les coureurs aura lieu en début de semaine prochaine à Lausanne (Suisse). Les décisions prises par l'UCI doivent être en principe entérinées par son comité directeur. Mais, par le biais du vote par correspondance, des mesures peuvent être imposées dans un délai relativement court sans attendre une réunion traditionnelle.

Les membres du comité exécutif de l'UCI, le Néerlandais Hein Verbruggen, le Français Daniel Baal et l'Italien Agostino Omial, participeront à ces réunions de même que Jean-Marie Leblanc, président de l'Association internationale des organisateurs de courses cyclistes, Roger Legeay, président de l'Association internationale des groupes cyclistes professionnels et les représentants de l'Association des coureurs (AICPRO).

Le rêve brisé d'un jeune espoir du Cercle Gambetta

Cycliste amateur de haut niveau, il constate la difficulté de lutter contre un dopage omniprésent

ALAIN a vingt et un ans. Le crâne rasé, la fesse gauche à vif, le genou abîmé, il boite. Stigmates d'un sprint disputé samedi dernier lors d'une course cycliste amateur, catégorie élite. Alain Djouad-Guibert est un espoir du cyclisme français, il court au Cercle Gambetta à Orléans (Loiret), l'un des dix meilleurs clubs de la deuxième division nationale. Il a l'avenir devant lui. Tous les espoirs lui sont permis. Mais il s'arrêtera là, il n'ira pas plus haut. Il ne veut pas se dopage. « Si tu veux parvenir au niveau au-dessus, dit-il, en cyclisme, c'est désormais une règle. On ne l'a déjà dit ».

Alain Djouad-Guibert n'a pas voulu suivre la règle. Voilà un an, lui et ses deux amis, Charles-Henry Michel et François Ferré, ont créé une association de lutte contre le dopage. « Le dopage pollue le cyclisme. Il ferme la porte à ceux qui ne veulent pas en user. Il les empêche de progresser dans ce sport », témoigne-t-il.

Il y a deux ans, à sa sortie d'un établissement de sport-études, alors qu'il venait d'intégrer le « pôle France » à Nancy, plusieurs personnes l'ont approché et le lui ont clairement indiqué : « Si tu veux vivre de ça, faudra bien que tu y passes. » D'abord au sein du peloton, des coureurs lui ont proposé toutes sortes de produits : « le plus naturellement du monde », insiste-t-il - et puis dans l'entourage.

« Dans ce milieu, l'usage de la dope est tellement banalisé que pour la plupart des gens en prendre c'est normal. Eux, ils en prennent et pensent que tous font de même », explique-t-il. D'ailleurs, il se souvient de la fois où il a ramassé une demi-douzaine de seringues et autant d'ampoules de produits divers. C'était en février 1996 au Grand Prix d'Am-

néville. Corticoïdes, amphétamines et d'autres qu'Alain Djouad-Guibert n'a pas su identifier. A cette époque, il a tout juste dix-huit ans, et viennent les premiers problèmes de santé. Un hématome au genou qu'il faut opérer. Un copain coureur et son entraîneur de l'époque lui recommandent un médecin bien connu des pelotons. Ce praticien consulte à Paris. Après une intervention réalisée à la clinique Nollet (rien à voir avec le praticien en question), Alain démarre avec un programme de rééducation. « Moi, je voulais une chose, dit-il, refaire du vélo normalement. »

« Chaque fois qu'un coureur se fait pincer positif, la fédé prononce des sanctions applicables en hiver, au moment où il n'y a pas de courses »

Séances de kinésithérapie, traitement de vitamines, de fer : au bout de plusieurs semaines, Alain Djouad-Guibert remonte sur le vélo. Le retour de la compétition approche, et là le traitement change. Sans qu'il ne lui en fasse la demande, le médecin prescrit à Alain Djouad-Guibert des corticoïdes par voie orale. Intrigué, l'espoir interroge son médecin de fa-

mille, qui lui conseille vivement de ne pas suivre l'ordonnance. Alain obtempère, mais continue tout de même de se rendre dans le cabinet parisien. Quelques mois plus tard, en septembre 1997, nouvelle prescription de corticoïdes, mais en injection cette fois : « Je ne les ai pas pris, et là j'ai arrêté d'aller le voir. D'autant qu'il m'avait prescrit d'autres produits que je ne connaissais pas, dont un particulièrement coûteux. »

Dans le peloton, Alain Djouad-Guibert passe pour un infortuné, une sorte de Don Quichotte. Il le reconnaît : dans le milieu, l'association a du mal à percer. D'autant que les autorités fédérales du cyclisme, tant au niveau régional qu'au niveau national, ne déploient aucun effort pour les aider. « Une fois on a demandé à publier un article dans la revue L'Orléanais cycliste. M. Perrot, qui est vice-président de la Fédération française de cyclisme, nous a bien écoutés, mais l'article n'a toujours pas été publié. »

Ce qui n'étonne pas Alain Djouad-Guibert, lequel considère que la fédération est particulièrement mal placée pour mener la lutte antidopage. « Ce sont tous des gens issus de ce milieu. Chaque fois qu'un coureur se fait pincer positif, la fédé prononce des sanctions applicables en hiver, au moment où il n'y a pas de courses. En plus, elle n'arrête pas de relever le niveau d'exigence des courses et encourage ainsi à la consommation de produits interdits », dénonce-t-il. Et de citer l'exemple d'épreuves juniors - pour les seize et dix-sept ans - de quatre jours avec des étapes de 150 km et des cols à franchir.

Yves Bordenave

La presse américaine dresse un bilan sévère de l'épreuve

AUX ÉTATS-UNIS, les journaux font preuve de réserve sur l'édition 1998 de la Grande Boucle. « Dans une année normale, rapporte le New York Times, ce Tour aurait laissé le souvenir d'une merveilleuse course, y compris ce qui aurait pu devenir une étape de légende dans les Alpes, sous la pluie et dans le brouillard, au cours de laquelle Pantani a terrassé son principal rival, l'Allemand Jan Ullrich, vainqueur de la précédente édition. »

Mais le journal relève que l'Américain Bobby Julich, classé troisième, a laissé entendre que les résultats du Tour de France 1998 seraient à jamais entachés : « Dans une dizaine d'années, vous pourrez voir un astérisque à ce palmarès », a déclaré Julich au quotidien new-yorkais.

« Accablé par la polémique sur le dopage utilisé par certains de ses coureurs, un Tour de France triste et amer a finalement franchi la ligne d'arrivée », écrit USA Today, qui revenait également sur la performance de Bobby Julich, premier Américain à monter sur le podium depuis Greg LeMond, vainqueur du Tour il y a huit ans.

Le Washington Post, en « une » de son cahier sportif, écrit que la

pluie qui tombait pendant la dernière étape « augurait peut-être d'un futur plus brillant que le passé récent d'un Tour de France accablé par le scandale ».

De son côté, le Los Angeles Times a évoqué longuement les affaires de dopage. « Par un après-midi opportunément assombri par des nuages et des averse, le Tour de France a finalement franchi la ligne d'arrivée dimanche, mettant fin à l'édition la plus sordide et controversée de l'histoire de la course (...). Souillés par les enquêtes de la police française sur le dopage des coureurs, le Tour, et le cyclisme professionnel en général, doivent désormais affronter l'urgent et l'immense défi de rendre propres leurs actes et leur image. »

Le New York Times publie également un article sur l'avenir du Tour après le scandale : « Alors que la plus célèbre course cycliste s'achève aujourd'hui, un consensus s'établit dans le monde du sport français que le Tour devra être repensé pour survivre. Le mythe d'une endurance et d'une résistance physique quasi surnaturelles, qui avait fait du Tour une des principales légendes françaises depuis sa création, en 1903, est mort et est... »

Partez en vacances avec Le Monde

FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT VOS VACANCES :

Retournez ce bulletin au moins 12 jours à l'avance sans oublier de nous indiquer votre numéro d'abonné (en haut à gauche de la une de votre journal).

Si vous êtes abonné par prélèvement automatique, votre compte sera débité au prorata des numéros servis dans le mois.

RECEVEZ LE MONDE SUR LE LIEU DE VOS VACANCES.

Retournez-nous au moins 12 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement.

DURÉE	FINANCE
2 semaines (13 n°)	139
3 semaines (18 n°)	177
1 mois (26 n°)	278
2 mois (52 n°)	557
3 mois (78 n°)	835
12 mois (12 n°)	1 800

Date et signature obligatoires :

Vous êtes abonné(e)

Votre numéro d'abonné (impératif) : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Commune de résidence habituelle (impératif) : _____

Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant)

du : _____ au : _____

Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement)

du : _____ au : _____

Votre adresse de vacances :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Vous n'êtes pas abonné(e)

Pour tout autre renseignement : 01-42-17-32-90 de 9 h à 18 h du lundi au vendredi

Votre adresse de vacances :

du : _____ au : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Votre adresse habituelle :

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Votre règlement : Chèque joint Carte bancaire n° _____

* Pour l'étranger, nous consulter

Le Monde - 109, rue de la Harpe - 75561 Paris Cedex 12 - France - Téléphone : 01-42-17-32-90 - Fax : 01-42-17-32-91 - Courriel : lemonde@lemonde.fr - Site Internet : www.lemonde.fr - Abonnements : 01-42-17-32-90 - Service Client : 01-42-17-32-90 - Délivrance : 01-42-17-32-90 - Vente au détail : 01-42-17-32-90 - Distribution : 01-42-17-32-90 - Abonnement annuel : 1 800 F - Abonnement semestriel : 900 F - Abonnement trimestriel : 450 F - Abonnement mensuel : 150 F - Abonnement hebdomadaire : 15 F - Abonnement quotidien : 5 F - Abonnement hebdomadaire étranger : 18 F - Abonnement quotidien étranger : 6 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 20 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 7 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 22 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 8 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 24 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 9 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 26 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 10 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 28 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 11 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 30 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 12 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 32 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 13 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 34 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 14 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 36 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 15 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 38 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 16 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 40 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 17 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 42 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 18 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 44 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 19 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 46 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 20 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 48 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 21 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 50 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 22 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 52 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 23 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 54 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 24 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 56 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 25 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 58 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 26 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 60 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 27 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 62 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 28 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 64 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 29 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 66 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 30 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 68 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 31 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 70 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 32 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 72 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 33 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 74 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 34 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 76 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 35 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 78 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 36 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 80 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 37 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 82 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 38 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 84 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 39 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 86 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 40 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 88 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 41 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 90 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 42 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 92 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 43 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 94 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 44 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 96 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 45 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 98 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 46 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 100 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 47 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 102 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 48 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 104 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 49 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 106 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 50 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 108 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 51 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 110 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 52 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 112 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 53 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 114 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 54 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 116 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 55 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 118 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 56 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 120 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 57 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 122 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 58 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 124 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 59 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 126 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 60 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 128 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 61 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 130 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 62 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 132 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 63 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 134 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 64 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 136 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 65 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 138 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 66 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 140 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 67 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 142 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 68 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 144 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 69 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 146 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 70 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 148 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 71 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 150 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 72 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 152 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 73 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 154 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 74 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 156 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 75 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 158 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 76 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 160 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 77 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 162 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 78 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 164 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 79 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 166 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 80 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 168 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 81 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 170 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 82 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 172 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 83 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 174 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 84 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 176 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 85 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 178 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 86 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 180 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 87 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 182 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 88 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 184 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 89 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 186 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 90 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 188 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 91 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 190 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 92 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 192 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 93 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 194 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 94 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 196 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 95 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 198 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 96 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 200 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 97 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 202 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 98 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 204 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 99 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 206 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 100 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 208 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 101 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 210 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 102 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 212 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 103 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 214 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 104 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 216 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 105 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 218 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 106 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 220 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 107 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 222 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 108 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 224 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 109 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 226 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 110 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 228 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 111 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 230 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 112 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 232 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 113 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 234 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 114 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 236 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 115 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 238 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 116 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 240 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 117 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 242 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 118 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 244 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 119 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 246 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 120 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 248 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 121 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 250 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 122 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 252 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 123 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 254 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 124 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 256 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 125 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 258 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 126 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 260 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 127 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 262 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 128 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 264 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 129 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 266 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 130 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 268 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 131 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 270 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 132 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 272 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 133 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 274 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 134 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 276 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 135 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 278 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 136 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 280 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 137 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 282 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 138 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 284 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 139 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 286 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 140 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 288 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 141 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 290 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 142 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 292 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 143 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 294 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 144 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 296 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 145 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 298 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 146 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 300 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 147 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 302 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 148 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 304 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 149 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 306 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 150 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 308 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 151 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 310 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 152 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 312 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 153 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 314 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 154 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 316 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 155 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 318 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 156 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 320 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 157 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 322 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 158 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 324 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 159 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 326 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 160 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 328 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 161 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 330 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 162 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 332 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 163 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 334 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 164 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 336 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 165 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 338 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 166 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 340 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 167 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 342 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 168 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 344 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 169 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 346 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 170 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 348 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 171 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 350 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 172 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 352 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 173 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 354 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 174 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 356 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 175 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 358 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 176 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 360 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 177 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 362 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 178 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 364 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 179 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 366 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 180 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 368 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 181 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 370 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 182 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 372 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 183 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 374 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 184 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 376 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 185 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 378 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 186 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 380 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 187 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 382 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 188 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 384 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 189 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 386 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 190 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 388 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 191 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 390 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 192 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 392 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 193 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 394 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 194 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 396 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 195 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 398 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 196 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 400 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 197 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 402 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 198 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 404 F - Abonnement quotidien étranger hors zone : 199 F - Abonnement hebdomadaire étranger hors zone : 406 F -

BALADE DANS LES VIGNOBLES

Richesses tourangelles

Au pays de Balzac, de Vouvray à Chinon, parmi les vignes du Val de Loire, l'un des terroirs les plus variés de France

TOURS de notre envoyé spécial La vallée de la Loire ne compte pas moins d'une soixantaine d'appellations et un patrimoine viticole parmi les plus riches de France. C'est la terre d'élection de cépages tels que le cabernet franc, mais aussi du gamay, du cabernet sauvignon, du malbec, du meunier, du pinot gris et du chardonnay qui voisinent avec le sauvignon et le pinot noir. Une abondance qui a pu nuire à l'identité des vins de Loire, mais témoigne de la richesse et de la variété de terroirs consacrés depuis longtemps à la culture de la vigne.

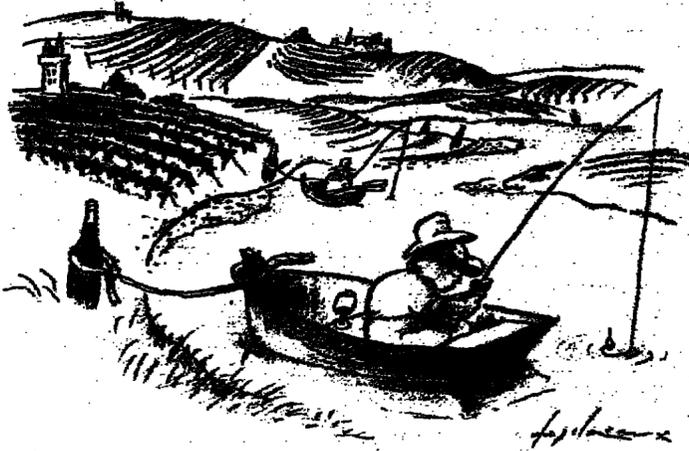
buis sont un composé d'argile et de calcaire. L'originalité des vins de Loire tient à cette grande variété des sous-sols et à la diversité des terroirs, autant qu'à la multiplicité des cépages, comme en Alsace où le sol dicte ses choix au vigneron. Le chemin blanc qui triomphe à Vouvray, Montlouis, Savenières, Bonnezeaux, Jasnières, est d'ailleurs souvent comparé au riesling en raison de sa plurivalence. Il est capable de donner naissance, selon le millésime, à des vins tranquilles et doux de longue garde, à des vins secs, demi-secs, ou bien des vins pétillants dont l'effervescence naturelle tient à une acidité envoûtante. C'est à coup sûr l'un des très grands cépages français, exporté en Afrique du Sud et en Californie, où les autres plantées sont désormais plus importantes qu'en France. « Par leur expression, leur type, leur amplitude et leur qualité, les vins de Loire sont le plus merveilleux raccourci qui soit », rappelle Jean Bardet, le cuisinier-conteur inspiré du « jardin de la France », qui continue de nous émerveiller par une curiosité sans relâche.

Cœur vert du Val de Loire, ce pays de vignobles est aussi celui des primeurs, des fromages de chèvre et de la surabondance des fruits. Les étés même n'assèchent pas ce réseau de tanoux, de verdure et d'affluents, rivières qui se rejoignent toutes dans un entrelacs de vallons, de forêts, de domaines aquatiques qui abreuvent le plus grand fleuve sauvage de France. De Tours à Chinon, c'est la même qualité de lumière, d'eau, de fines couleurs qui résistent jusqu'à l'automne avancé, lorsque, comme à Sauternes, la « pourriture noble » atteint les grappes en état de surmaturité. La culture de la vigne se confond avec l'histoire. Même le géologue, ici, s'est fait poète et paysan : les bornaux désignent des terrains mêlés d'argile à silex et de sables ; les perruches ne sont pas des oiseaux grimpereux, mais des terres argilo-siliceuses.

Lorsque les sables de limon sont mélangés d'alluvions récentes, on les appelle des varenes, et les qu-

La cave de Jean Bardet

« Autant de coteaux, autant d'hommes, de cépages, d'horizons et de terroirs », écrit Jean Bardet en ouverture de la plus considérable des collections de vins de Loire sur la carte d'un restaurant. Avec Thierry Nérisson, sommelier avisé et excellent viticulteur, Jean Bardet arpente la région. Il gottécise vins à la mise en barrique, réserve une ou deux pièces, dont le fidèle Thierry assure l'élevage et la mise en bouteille. Sans filtration, ni apport de soufre. Un travail de précision qui est une exception dans la profession. C'est parmi les vins de Touraine, naturellement, que le choix sera le plus complet, avec les noms de Marmonnet, le « Romorantin » de Gendriez, puis, parmi les vovray, les grands classiques et la jeune garde. Dans le choix des bourgneul, on distinguera le domaine de la Chevalerie à Restigné où Pierre Castot élève trois cuvées issues de vieilles vignes, qui mûrissent dans des caves de tuffeau et assés les vins de Jean Nan, de R. J. Druet et de Pierre Breton. A Chinon, son choix se porte sur le numéro un de l'appellation, Couly-Duthell, producteur et négociant, et aussi Charles Jougnot, Olga Raffault et Bernard Baudry.



œuvre. Vins blancs de Vouvray moelleux, vin rouge de Chinon, vin godely de Bourgueil, et Saint-Nicolas de Bourgueil, autant d'étapes qui jalonnent sa jeunesse et réapparaissent dans son œuvre. L'illustre Gaudissart, Eugénie Grandet, Le Cousin Pons et les Contes drôlétiques sont des romans de la vigne.

ENTONNEURS RABELAISIENS

Tous ces souvenirs littéraires jalonnent encore la route touristique des vignobles de Touraine-Val de Loire. Balzac à table, ce ne sont pas uniquement les mouillettes trempées dans l'œuf à la coque, le café et le vin de Vouvray. La charcuterie a un rôle essentiel dans la gastronomie tourangelles. Pâtés, boudins, rillettes sont les menus propos de l'hospitalité, accompagnés de vin blanc. Les rillons qu'il décrit comme « un reste de porc frit dans sa propre graisse qui ressemblerait à une truffe cuite » s'accordent à merveille avec le noble-joué, un vin gris ou noir de pinot, issu de trois cépages, gris meunier, pinot gris ou malvoisie et pinot noir. L'andouillette de Vouvray est aussi célèbre que ses vins.

A l'écrivain et au fervent observateur des mœurs de sa région, l'historien Fernand Lotte a rendu justice dans Balzac et la table (L'An-

née balzacienne, Garnier, 1962). Les vins rouges de Chinon sont taniques, issus de cépages cabernet franc, que l'on appelle ici « breton », en souvenir peut-être des razzias auxquelles procédaient les Bretons au temps de Grégoire de Tours (539-594). La présence du plant breton est ancienne : « Le bon vin breton, dit Rabelais, point ne croît en Bretagne, mais en ce bon pays de Verron ». Les Bons entonneurs rabelaisiens tiennent toujours chapitre et célèbrent la diva bouteille aux « caves peintées » à Chinon.

Les vignes des dix-neuf communes réparties de part et d'autre de la Vienne donnent un vin auquel on se plaît à accorder un nez de violette. La recette classique est celle de la carpe à la Chambord, inventée par un cuisinier de Catherine de Médicis. Poisson entier fari, braisé au chinon - seul vin qui ne change pas de couleur à la cuisson - afin d'en relever la saveur.

Mais il existe au moins deux styles de vins à Chinon. Celui des coteaux et des plateaux de tuffeau (à Cravant-les-Coteaux et Beaumont), proche des bourgneul, amples, de longue garde, qui possèdent une belle structure tanique. Des terrasses gravelleuses qui bordent la Vienne promettent des vins aromatiques et friands,

plus proches des saint-nicolas-de-bourgueil. Le débat à Chinon - qui tourne à la guerre microchimie - porte aujourd'hui sur l'utilisation du bois dans le processus d'élevage.

Si la vigne est une clé de la région, l'eau des rivières, la forêt et la grande diversité du milieu naturel sont désormais l'objet des soins attentifs du parc naturel régional. L'autre projet de la ville de Chinon, conçu à l'origine sur une idée de Jacques Puisais, s'oriente, autour des caves du château et du secteur sauvegardé, vers une mise en valeur du vin de Chinon et de son terroir. Une approche multiculturelle qui a reçu le soutien de la mission interministérielle des grands travaux et du ministère de la culture. Belle ambition pour Chinon, qui devrait concrétiser le prochain contrat de plan.

Chinon, comme toute la Touraine, est assise sur une cave. Une cave, cela évoque le tunnel creusé dans le tuffeau où quelque vieille famille achève de se décoller, et aussi l'odeur incomparable de moisi subtil, et le parfum du vin qui vous saisit sitôt entré comme chez Pierre Caslot. Voici la possèssière blanche du sol et le bataillon respectable des bonnettes.

Jean-Claude Ribaut

Dégustation à la vouvrillonne

ROCHECORBON est l'une des huit communes de l'appellation vouvray. Le vouvray tranquille selon le millésime - c'est-à-dire l'ensollement, la date de la récolte et le bon vouloir du vigneron - sera sec, demi-sec ou moelleux. Vin frais et vif dans sa jeunesse, il atteindra des arômes complexes dans sa maturité. « Le chenin est un cépage merveilleux », dit Christian Chausard, le talentueux vigneron du domaine la Saboterie, à condition de le mettre en valeur par de petits rendements, le travail du sol, des vendanges manuelles et des vinifications longues en barriques. Ancien fonctionnaire du secteur des travaux publics, Christian Chausard est venu à la vigne par amour du vin et « parce qu'on ne vit qu'une fois ». La création du domaine date de 1988, par regroupement de parcelles en location ; à l'origine 7 hectares, dont 3,25 ha sont actuellement en production « faute de faire occuper une autre viticulture ».

De vigneron à viticulteur, Christian Chausard note une nuance sémantique, et regrette que, devenus exploitants agricoles, les paysans soient passés de l'un à l'autre au profit d'une « viticulture productiviste ». Un constat qui l'incite à rappeler que le vin est le fruit d'une harmonie entre l'homme, le terroir, le cépage et le climat : « Il a fallu des millions d'années pour créer ce terroir ; le vrai capital, c'est lui, et nous n'en sommes que provisoirement les dépositaires. » C'est un propos que développe aussi Nicolas Joly

à Savenières, précurseur en matière de culture en « biodynamie », dont Christian Chausard se réclame, en admettant que ses vins sont actuellement issus d'une culture biologique où la biodynamie est introduite progressivement. Pas d'amertume - et même de l'humour - chez ce gaillard, malgré de sérieuses difficultés avec la Caisse régionale de Crédit agricole, qui pourraient avoir des conséquences sur la pérennité de son exploitation.

« IL SENT LE CACHALOT ! » La dégustation ? Une table de jardin sous un auvent dans le prolongement de la cave creusée dans le tuffeau et quelques confères bienveillants. Parmi eux, Michel Renard, ancien forestier qui fit merveille à Jasnières, appelé depuis peu à vinifier les vins de Philippe Poniatowski au clos Baudouin ; également François Pinon de la vallée de Cousee, à Vernou-sur-Brenne. Le vouvray 1995 est un premier vin de jeune vigne, de belle couleur jaune, fruité, pas du tout sirupeux avec ses 4 grammes de sucres résiduels par litre : « Un vin de fin de soirée, note un expert, l'en bois un verre, l'en pisse un seau ! » Son prix : 45 F la bouteille.

Le même millésime du clos de la Vallinière est sec, sans sucres résiduels. Il a été mis en bouteille sans filtration en octobre 1996, après sept mois en barriques, et présente une légère effervescence. Un vin splendide, minéral, frais, citronné, marin presque : « Il sent le cachalot ! » Palsanterie tourangelles pour caractériser ce type de vin, compagnon idéal des huîtres de pleine mer. Le vouvray tendre 1995 présente 40 grammes de sucres par litre, le 1996, 29 grammes. Tous les vins de Christian Chausard sont vinifiés de la même façon, ces deux derniers, toutefois, sont filtrés avant la mise en bouteille.

François Pinon exploite une douzaine d'hectares de chenin ou pinon de la Loire, de façon traditionnelle. Sa production, comme celle de Christian Chausard, comporte des vins secs et demi-secs, mais son effort porte sur les moelleux, les liquoreux, sans dédaigner les pétillants en brut ou sec. La cuvée tradition 1997, en moelleux, est vendue 30 F la bouteille. Une aubaine ! A noter aussi une sélection de grains nobles « cuvée botrytis » 1995, avec 140 grammes de sucres résiduels par litre, aux arômes accentués de mandarine confite (80 F la bouteille) et l'incroyable cuvée 1997 (200 grammes de sucres) issue d'une parcelle dont le rendement n'a été que d'un hectolitre à l'hectare.

J.-C. R.

* Christian Chausard, domaine la Saboterie, 37210 Rochechouart. Tél. : 02-47-52-59-46. Télécopie : 02-47-52-82-54.
* François Pinon, 55, vallée de Cousee, 37210 Vernou-sur-Brenne. Tél. : 02-47-52-16-59. Télécopie : 02-47-52-10-63.

BONNES ÉTAPES

■ TOURS Le Château Belmont est la référence de l'hospitalité tourangelles : son jardin botanique, ses chambres luxueuses, terrasse, piscine et parc paysagé en plein centre-ville et l'accueil parfait d'un personnel qualifié sous l'autorité de la maîtresse de maison. Avec la cuisine de Jean Bardet, voici l'un des plus exquises Relais et Châteaux de Touraine. D'un simple sandre au beurre blanc, ou d'un civet goumand de homard breton et petits crustacés au vieux vouvray épicié de gingembre frais et de citron vert, il sait faire apprécier la magie des saveurs et conter aussi l'histoire merveilleuse. Menus : 250 F, 380 F, 620 F, 750 F, et 300 F (déjeuner affaires). Carte : 550 à 750 F. 16 chambres climatisées : 750 et 1 400 F. Appartements : 1 500 et 1 900 F.
* Jean et Sophie Bardet, 57, rue Grosloir, 37100 Tours. Tél. : 02-47-41-41-11. E-mail : HYPERLINK mailto: bardet@relaischateaux.fr Ouvert tous les jours.

■ VALLIÈRES A l'Auberge de Port-Vallières, sur la « levée » désormais agrémentée d'une aire de stationnement, Jean-Jacques Thomas régalait ses habitués d'une fameuse friture de Loire, de mouilles à la crème ou bien d'un pied de cochon « Marie-Madeleine ». Cave épatante. Et toujours le menu à 85 F. A la carte, compter 140 F.
* Auberge de Port-Vallières, RN 152, 37250 Fontettes. Tél. : 02-47-42-24-04.

■ LE PETIT-PRESSIGNY Un déjeuner à La Fromenade, chez Jacky Dallais, qui travailla aux côtés de Jacques Manière, mérite le détour dans le sud du département pour ses haricots demi-secs aux truffes noires et jambon cru, ses ornements aux mouilles et asperges, son turbot rôti, poitrine demi-sel caramélisée au chinon et échalotes, ou bien sa côte de cochon fermier. Menus : 140 F, 205 F, 260 F, 380 F.
* La Fromenade (37350). Tél. : 02-47-94-93-52. Fermé dimanche soir et lundi.

■ CHINON Pour l'heure, c'est toujours au Plaisir goumand que l'on cherchera, avec Jean-Claude Rigollet, le meilleur accord entre la cuisine et les vins de Chinon. Un chemin du domaine Olga Raffault sur un sandre au beurre blanc, la bouteille du patron, ou bien encore un clos de l'écho de Couly-Duthell, pour accompagner la queue de bœuf braisée au vieux chinon. Atmosphère et cuisine traditionnelle. Menus : 175 F, 245 F, 340 F.
* Au Plaisir goumand, 2, rue Parmentier, quai Charles-VII (37500). Tél. : 02-47-93-20-48. Fermé dimanche soir et lundi.

■ MONTBAZON Au pays de la belle et intrigante duchesse de Choussay et de la non moins dissipée Marie de Montbazou, duchesse également, on fabrique aujourd'hui une « duchesse » en chocolat. La Chancelière, à proximité du vignoble retrouvé du noble-joué, sur les bords de l'Indre, offre un délicieux raccourci de la cuisine tourangelles. Menus : 330 F, 350 F, 450 F.
* La Chancelière, 1, place des Maronniers (37250). Tél. : 02-47-26-00-67. Fermé dimanche soir et lundi.

■ ROCHECORBON Au Domaine des Hautes Roches, on « entre dans la pierre ». C'est une excellente manière de découvrir la région de Vouvray et ses caves. Douze chambres troglodytiques (sur quinze) offrent tout le confort et aussi une vue apaisante sur le fleuve. Repas : 155 à 280 F. Chambres : 650 F et 1 250 F.
* Domaine des Hautes Roches, 86, quai de la Loire (37210). Tél. : 02-47-52-88-88.

■ ROUTE DES VIGNOBLES Le tracé de la Route des vignobles en Val-de-Loire représente un parcours de 800 kilomètres entre les différentes parties du vignoble, de Montrichard jusqu'à l'Anjou et au Saumurois.
* Renseignements auprès du comité régional du tourisme des Pays de la Loire, tél. : 02-40-48-24-20.

GASTRONOMIE

PARIS 5^e
"Un des restos indiens plus connus" (TELEGRAM)
MAHARAJAH
72, bd St-Germain 5e
127 F - 169 F - Climat.
01.43.54.26.07 / T.L.J.

PARIS 6^e
ALSACE A PARIS T.L.J.
01.43.26.21.48
9, pl. St-André-des-Arts, 6^e - SALONS
RESTAURANT - BRASSERIE
MENUS 119 F et 169 F
GRANDE TERRASSE OMBRAGÉE
Parking devant l'établissement.

PARIS 6^e
La Chope d'Alsace
Repos d'affaires
Menu 169 F
4, Carrefour de l'Odéon PARIS 6^e
Rés : 01 43 26 67 76
Ouvert jusqu'à 2 h du matin
Parking rue de l'École de Médecine

PARIS 6^e
LE POLIDOR depuis 1845
Authentique bistrot parisien de rencontre artistique et littéraire
Menu midi 55 F, 100 F et
Carte 90/120 F - 41, rue Monsieur le Prince
01.43.26.95.34 - O.U.I.I. jusqu'à 01.30

PARIS 8^e
Fouquet's
Service tous les jours de
12h à 15h et de 19h à 1h.
Salons de 4 à 200 personnes
(carte ou menu à 265 francs hors boissons).
99, avenue des Champs-Élysées
Tél. 01-47-23-70-60 - Fax 01-47-20-08-67

PARIS 7^e
LES MINISTERES
depuis 1919 un brin de Paris
Menu 169 F apéritif et vin compris
servi même le samedi et dimanche
30, rue du Bac - Tél. 01.42.61.22.37
LE RESTAURANT DE LA BOUTEILLE ÉPICOQUE

PARIS 14^e
LA CREOLE
Ouvert tous les jours - 01.43.20.62.12
Spécialité des îles, dans une luxueuse
de verdure et de soieries. Les rendez-
vous du show-biz, des arts et des
lettres. L'un des plus anciens restaurants
antilles de la capitale. Carte 220 F env.
122, boulevard du Montparnasse

PARIS 14^e
AU MOULIN VERT
A deux pas de la rue d'Alsace, cette
accueillante brasserie propose un menu-
carte exceptionnelle à 150 F le midi, vin
et café compris. Douze entrées
(entrée de bœuf gras, saumon mariné...),
un grand choix de viandes et poissons
(escalope de saumon aux morilles, magret
aux tomates de cassis...) et le choix entre
brunch ou déjeuner fort de cette adresse
un des meilleurs rapports qualité-prix de la
capitale. Soirée thématique. En semaine
menu "express-midi" à 109 F.
Ouvert T.L.J. et TOUT L'ÉTÉ
34 bis rue des Plantes - 01.45.35.51.51

PARIS 19^e
LE PALAIS DE L'INDE
Fais un peu des Indes à Paris
"Un des meilleurs restaurants indiens
de Paris" (plus récemment)
65, rue Wagram - T.337
01.42.28.91.26 - 01.42.28.51.14

Le monde des cadres

Jeunes diplômé(e)s, jeunes professionnel(le)s,

Et si vous profitez de l'été pour penser à votre avenir ?

Après avoir passé(e) avec succès vos examens, fait avancer vos projets professionnels, c'est le moment de vous ressourcer et de vous poser les bonnes questions.

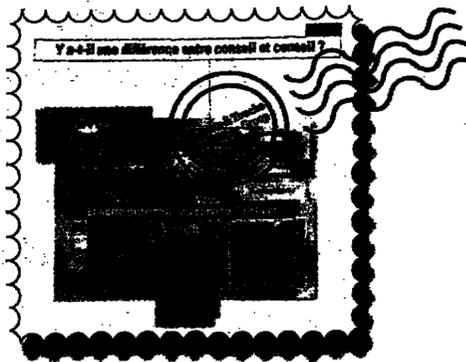
Récemment diplômé(e) d'une grande école de commerce ou d'ingénieurs ou après une expérience significative en entreprise ou dans un cabinet de conseil, rejoindre notre activité conseil en qualité de consultant ou de manager est possible... même cet été !

Vous aurez la possibilité d'intervenir dans divers domaines : amélioration des processus, mise en place des grands systèmes intégrés, conduite du changement...

Nous sommes à votre écoute pour envisager l'avenir ensemble... dès maintenant ou à la rentrée. Pour un premier contact, adressez-nous votre dossier de candidature, sous réf. ETE/D408.

Et pourquoi pas avec une carte postale !

*Pendant les vacances,
les recrutements continuent,
après les vacances aussi...*



Deloitte & Touche Consulting Group,
Dominique Duclos,
185 av. Charles-de Gaulle,
BP 136, 92200 Neuilly-sur-Seine.
(e-mail : Dduclos@Deloitte.fr)

Deloitte & Touche Consulting Group

■ **ROBERT HALF FRANCE** est la filiale du groupe **ROBERT HALF INTERNATIONAL**, coté à la bourse de New York, avec plus de 200 bureaux dans le monde, et leader mondial du recrutement spécialisé dans les domaines informatique, financier, comptable, bancaire et juridique. Notre cabinet recherche des :

Consultants

■ **LE POSTE** : Dans le cadre du développement de la Division des Systèmes d'Information, vous êtes chargé de la prospection et de la gestion d'une clientèle française et internationale ainsi que du suivi complet des missions de recrutement confiées à notre groupe.

■ **LE CANDIDAT** : A 28/35 ans, de formation supérieure Ingénieur, ESC ou équivalent universitaire, vous avez acquis une première expérience dans le conseil, l'audit et/ou le service dans les domaines de l'informatique et/ou des télécoms. Dynamique, pro-actif, organisé et doté d'un excellent sens commercial et relationnel, vous souhaitez rejoindre une équipe de consultants performante, soucieuse de réaliser un travail de qualité. La pratique de l'anglais courant est nécessaire.

■ Merci d'adresser votre dossier de candidature complet sous la référence LD/SI à **ROBERT HALF FRANCE, SYSTEMES D'INFORMATION**, 39 avenue Pierre 1er de Serbie, 75008 PARIS, ou par fax au 01 47 23 38 00 ou par e-mail erobert@half.mgn.fr.

ROBERT HALF FRANCE.
SYSTEMES D'INFORMATION

Situé dans une grande ville du Sud, cet organisme consultaire souhaite renforcer sa présence au sein du monde économique local et régional et recrute un :

Responsable de la communication

A environ, diplômé en communication, de l'école Polytechnique ou d'une école de journalisme, la communication et les relations publiques sont votre métier. Depuis 5 ans, vous exercez avec succès, de préférence auprès d'élites, au cœur de l'information économique locale et régionale. Vous saurez anticiper et réagir afin de proposer et mettre en œuvre les actions de communication interne et externe. Vous entretenez avec les acteurs économiques et politiques locaux, nationaux voire nationaux, des relations efficaces dans le but de promouvoir nos actions. Vous organisez les manifestations et saurez créer l'événement. Vous visitez ainsi des missions complètes et diversifiées qui satisfieront votre professionnalisme.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 240 G à : **PSYNERGIE - 12, rue Boissy d'Anglas - 75008 PARIS.**

PSYNERGIE
INSTITUTIONNELS

JENOPTIK Bioinstruments est une entreprise du groupe JENOPTIK qui commercialise des instruments et équipements optiques, analytiques et de laboratoire ainsi que les logiciels correspondants.



En raison de l'expansion rapide de l'entreprise dans le domaine de la biotechnologie nous recherchons :

un(e) commercial(e).

Votre siège se trouvera dans la région parisienne et vous effectuerez votre travail sur l'ensemble du territoire français.

Pour ce poste vous devez être diplômé(e) en biochimie, chimie ou biologie.

Conditions requises :

- esprit d'initiative
- sens relationnel
- autonomie
- mobilité
- bonne connaissance orale et écrite de la langue française et allemande
- expérience dans la commercialisation des biens d'investissement appréciée.

Nous vous offrons un poste en CDI, une rémunération intéressante (voiture de fonction incluse) ainsi qu'une bonne ambiance au sein d'une équipe dynamique. Envoyez en allemand CV, lettre de motivation et prétentions avant le 31.08.98 à l'adresse suivante :

BGI-Beratungsgesellschaft JENOPTIK für Personalmanagement mbH
Personalbüro
07739 Jena
Allemagne

JENOPTIK-Gruppe.

Litton Aero Products, importante firme américaine, recherche son

DIRECTEUR COMMERCIAL EUROPE

pour la promotion d'équipements avioniques sur les marchés Européen et Africain. Le candidat, parlant couramment anglais, et bénéficiant d'une expérience dans le secteur de l'aéronautique, devra être motivé afin de développer notre activité sur ce marché porteur. La fonction nécessite une mobilité importante et entraînera des déplacements fréquents en Europe, Afrique et occasionnellement aux U.S.A.

Veuillez adresser votre CV, et prétentions à :
**Litton Precision Products International - Avenue D. Daurat
Bâtiment Cantreda - 31700 BLAGNAC.**

Un Monde de carrières à portée de clavier

Consultez toutes les offres d'emploi parues dans **LE MONDE** et dans 18 autres titres de presse.

Recherche multi-critères : fonction, secteur, lieu, mot-clé

Mise à jour hebdomadaire le **jeudi**

Une façon
SIMPLE
FIABLE
EFFICACE

- de rechercher un emploi
- de retrouver une annonce déjà parue



un(e) attaché(e) de presse senior

Bac+4 minimum, le ou la candidate devra présenter les qualités suivantes : très bonne connaissance de la presse économique et financière, ayant déjà accompagné des mises sur le marché, 5/10 ans d'expérience en agence, anglais courant. Sa mission : élaborer et mettre en œuvre des stratégies media pour les entreprises clients de l'agence.

un(e) consultant(e) junior

Bac+4, école de commerce, 2 ans d'expérience en agence (corporate, design ou publicité), anglais courant. Sa mission : élaborer et mettre en œuvre des actions et des plans de communication.

Entre sans référence F 137138 à : W&CIE - 11 rue Gallvani - 75017 Paris.

مركزنا من لامل

REPRODUCTION INTERDITE

LE MONDE / MERCREDI 5 AOÛT 1998 / 17

INITIATIVES LOCALES

les offres d'emplois cadres des collectivités territoriales

Cadres territoriaux

La Région de Haute-Normandie recherche par voie de mutation ou de détachement pour novembre 98

UN ADMINISTRATEUR OU UN DIRECTEUR à la Direction des lycées et de l'enseignement supérieur

Membre de l'équipe de direction, vous amèrerez et coordonnerez, sous l'autorité du directeur général des services, la direction des lycées et de l'enseignement supérieur comprenant 3 services: les lycées, l'enseignement supérieur, les constructions - 47 agents - budget: 1 milliard de francs.

Vous serez plus particulièrement chargé: de l'élaboration, de la mise en oeuvre et du suivi des opérations engagées dans le domaine de la programmation d'enseignement (équipement - vie des lycées - enseignement supérieur) • de préparer les éléments nécessaires aux débats de l'assemblée régionale et de la commission permanente dans votre domaine d'intervention • de diffuser et d'impulser une culture de gestion au sein de votre direction qui prend en compte les analyses prospectives et rétrospectives financières • d'assurer des relations partenariales et dynamiques tant en interne que vers l'extérieur (suivi transversal de dossiers).

Vous justifiez d'une bonne pratique des procédures administratives et financières des collectivités locales. De formation supérieure, vous possédez le sens de l'organisation et du travail en équipe, une grande capacité d'animation, de dialogue et une grande disponibilité. Une expérience similaire dans une collectivité territoriale serait appréciée.



Adressez lettre de motivation, CV, dernier arrêté de carrière, 3 fiches de notation et photo avant le 16 septembre 1998, en précisant la référence NS/LM 15, à M. le Président du Conseil Régional, Service des Ressources Humaines, 25 boulevard Gambetta, B.P. 1189, 76174 Rouen cedex

LE DISTRICT DE LA HAGUE
150 000 habitants - 15 communes
- Agglomération de 30 communes
- Qualité d'habitat

Le District de la Hague est une collectivité territoriale à statut particulier, compétente dans les domaines suivants: urbanisme, logement, voirie, réseaux, transports, équipements sportifs, culture, tourisme, économie, tourisme, etc.

RECRUTE RAPIDEMENT pour assurer la succession du
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
au CADEA de la fonction administrative.

MISSION

- Diriger et coordonner l'encadrement des services.
- Engager la réflexion, orienter les discussions et propositions de la mise en oeuvre des objectifs de développement.
- Contribuer à la stratégie de développement du territoire et des équipements districaux.

PROFIL

- Posséder une expérience à l'encadrement en collectivité ou en établissement intercommunal.
- Avoir la connaissance juridique et financière du niveau cadre A.
- Être motivé et disponible pour une implication personnelle indispensable auprès des élus.
- Avoir le sens de la relation consensuelle pour assurer la coordination, la préparation des orientations et propositions.

RECRUTEMENT PAR VOIE STATUTAIRE OU CONTRACTUELLE

Adressez lettre de motivation et curriculum vitae avant le 30 août 1998 à: Monsieur le Président du District de la Hague - B.P. 217 - 50442 BEAUMONT HAGUE

La Ville de Paris

recrute par voie de détachement

Un DIRECTEUR

des conservatoires de musique, de danse et d'art dramatique de Paris, titulaire de la fonction publique territoriale, titulaire du Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur de conservatoire national de région ou d'écoles de musique contrôlées par l'Etat.

L'intéressé sera chargé

- de la direction pédagogique et administrative de l'établissement
- de sa gestion technique, administrative et financière,
- de la définition et de la mise en oeuvre d'un projet pédagogique ainsi que d'un programme d'actions de diffusion et d'animation.

Toutes ces missions seront menées en liaison étroite avec les orientations définies par la direction des affaires culturelles de la ville de Paris.

Profil recherché: dynamisme et aptitude à l'encadrement, sens de l'organisation et des contacts, rigueur, disponibilité, bon niveau musical.

Les dossiers de candidatures assortis d'une lettre de motivation, d'une photographie et d'un C.V. devront être adressés à l'attention de Monsieur Jean GAUTIER, Directeur des affaires culturelles, 31 rue des Francs-Bourgeois - 75004 Paris avant le 1er octobre 1998.

L'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération Strabourgeoise recrute pour son département "Habitat-Economie"

un CHARGÉ D'ÉTUDE "Développement Economique"

MISSIONS: réalisation d'études liées à la prospective et la planification territoriale à diverses échelles couvrant le champ économique et ses thématiques: forces et faiblesses d'un territoire, urbanisme commercial, développement local, insertion par l'économie ainsi que le développement de l'observatoire économique.

PROFIL: économiste (min. bac+4) avec des compétences en aménagement et urbanisme, expérience professionnelle souhaitée 5 ans minimum dans une agence d'urbanisme, collectivité locale ou bureau d'études. Une bonne culture dans le domaine de l'aménagement ainsi que dans celui de l'action publique locale serait appréciée.

Envoyer CV et prétentions avant le 17 août 1998 à l'ADEUS - BP 47 R2 - 67002 STRASBOURG Cedex

Carrières européennes en entreprises

THE EUROPEAN SOUTHERN OBSERVATORY

An Intergovernmental Organisation for astronomical research, is presently constructing the world's largest optical telescope - the Very Large Telescope (VLT) - which will lead ground-based astronomy into the 21st Century. For the integration and operation of the VLT, ESO is offering a selection of challenging job opportunities:

MECHANICAL ENGINEER Cerro Paranal, Chile

To work on the assembly, integration, commissioning and operation for the opto-mechanical systems of the four telescopes and their instruments. The position requires several years experience with advanced mechanical systems, with an emphasis on precision mechanics and computer-controlled motions. Ability to troubleshoot and problem solve. Ability to work at a remote location and in a team, and willingness to learn Spanish are essential.

SOFTWARE ENGINEERS Garching, Germany

Assignments which require previous scientific programming experience, especially with astronomical data processing include: The design of a data reduction pipeline and quality control modules for high-resolution spectroscopy related instruments; The implementation and testing of the pipeline and quality control modules for VLT high resolution spectroscopy related instruments, or infrared image processing for infrared data reduction in spectroscopy; All positions require experience and knowledge of UNIX and C. Experience with MIDAS would be an asset.

ESO offers attractive working conditions including a relocation package. The remuneration will be commensurate with background, experience and family status. For full details of all vacancies and the application form, see <http://www.eso.org> or contact ESO, Personnel Services, Karl-Schwarzschild-Str. 2, 85748 Garching n. Munich, Germany, Tel: ++49-89-32006-438 or Ext. -497 (Fax).

Le Département de l'Ariège recherche

un Directeur du comité départemental du tourisme

Garant de la démarche qualité, vous serez chargé avec l'appui d'une équipe composée des responsables de production, promotion, communication, centre de ressources et une centrale de réservations, de:

- superviser la production et la promotion touristique
- coordonner les acteurs départementaux du tourisme et relations publiques
- gérer la structure, le projet de développement du comité et du service loisirs accueilli.

A 35 ans minimum, de formation supérieure (BAC + 4), vous possédez une expérience prouvée de management, marketing, ingénierie de projet. Des compétences touristiques seraient appréciées.

Adressez votre candidature manuscrite accompagnée d'un CV détaillé et d'une photo, à M. Agnès BONNEPAUX, Président du Comité Départemental du Tourisme, Hôtel du Département, Direction des Ressources Humaines, BP 25, 09981 Font-cadé, avant le 27 août 1998. Tél. 03.83.92.92.21.



La terre courage

Avis de concours de la fonction publique territoriale

LE CONSEIL GÉNÉRAL DES VOSGES organise un concours sur titres pour 9 postes

D'ASSISTANTS SOCIO-ÉDUCATIFS TERRITORIAUX, spécialité assistant de service social les 17 - 18 novembre 1998.

Les dossiers de candidatures sont à retirer auprès de: Monsieur le Président du Conseil Général des Vosges - Service des Ressources Humaines - 8, rue de la Préfecture 88088 EPINAL Cedex 9

et à déposer: avant le 16 octobre 1998, 16h00, le cachet de la poste faisant.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DES VOSGES organise un concours sur titres pour 2 postes

DE PUÉRICULTRICES DE CLASSE NORMALE, les 17 - 18 novembre 1998.

Les dossiers de candidatures sont à retirer auprès de: Monsieur le Président du Conseil Général des Vosges - Service des Ressources Humaines - 8, rue de la Préfecture 88088 EPINAL Cedex 9

et à déposer: avant le 16 octobre 1998, 16h00, le cachet de la poste faisant.

Pour insérer votre annonce dans cette rubrique, contactez le : 01.42.17.39.42 - Fax : 01.42.17.39.38

L'ÉTÉ FESTIVAL

Petit à petit, le festival de Locarno a pris place parmi les plus importantes manifestations cinématographiques de la saison. Il a pris son temps, puisqu'il célèbre aujourd'hui sa cinquante et unième édition. Au fil des années, et depuis sept ans précisément, depuis que Marco Müller en assume la direction, il a imposé un style bien particulier entre le cinéma grand public et la recherche la plus avancée. Ce parti pris qui pouvait paraître risqué touche aujourd'hui au succès. 170 000 spectateurs se sont déplacés sur les rives du lac Majeur en 1997. Ils ne seront pas moins nombreux cette année pour un programme qui va du dernier Walt Disney à la projection de six heures de documents sur la rétrocession de Hongkong à la Chine et la rétrospective complète de l'œuvre de Marco Bellocchio. Les courts métrages ne sont pas oubliés. Salzbourg pendant ce temps continue de séduire. *La Mort de Danton*, drame de Georg Büchner mis en scène par Robert Wilson et coproduit par le Berliner Ensemble a atteint une manière de perfection rare, comme Martin Wuttke dans le rôle de Danton. Et s'il n'a pas la stature qu'on imagine au personnage, sa personnalité suffit à le rendre comme il le faut : écrasant.

C'EST QUOI, Locarno ? L'un des grands festivals internationaux qui, avec Venise et Berlin - mais un peu en retrait -, se disputent la deuxième place derrière Cannes ? Ou, plutôt, la principale manifestation cinématographique au service d'une autre approche, plus exigeante, qui en fait le « Cannes de l'art et de l'essai et des cinématographies lointaines », comme on la décrit souvent ? Depuis sept ans qu'il en assume la direction, Marco Müller, globe-trotter polyglotte et cinéophile au cœur d'artichaut, entretient le doute, et il a raison. Cette bénéfique ambiguïté, qui maintient Locarno à la croisée de l'autoroute du cinéma grand public et des sentiers de la recherche la plus escarpée, fait la singularité du rendez-vous tessinois vers lequel convergent chaque année des milliers d'amateurs venus de toute l'Europe (170 000 spectateurs en 1997).

DISNEY ET ROBERT KRAMER

« Locarno défend l'idée que le long métrage de fiction destiné à la sortie classique en salles n'est pas la seule manière de faire du cinéma, explique Marco Müller. Il ne s'agit pas de remettre en cause cette norme, évidemment cruciale non seulement pour l'existence économique et publique des films, mais aussi comme cadre esthétique de référence. Il s'agit de construire, en relation avec ce courant central, les conditions d'existence de films "différents" : documents, essais, témoignages, journaux intimes, expérimentations diverses, sur tous supports, de toute durée et quelles qu'en soient les possibilités de diffusion. » Ainsi cohabiteront cette année au bord du lac Majeur le nouveau dessin animé de Disney,

Mulan, ou le remarquable nouveau film de l'auteur de *Gremilins*, Joe Dante, *Small Soldiers*, avec les six heures de documents sur la rétrocession de Hongkong à la Chine tournées par Leung Po-chi à partir de conversations avec sa fille, ou encore l'ensemble des *Entretenus*, films de Boris Lehman, travail encore inachevé du réalisateur expérimental belge, aussi bien que le très beau carnet de voyage itinérant de Robert Kramer, *SoyKomsa* (27 minutes).

Face à des manifestations concurrentes qui pratiquent volontiers la surenchère, Marco Müller affirme privilégier une diversité « pas toujours quantifiable en nombre de titres », et surtout la mise en place d'une programmation qui privilégie les œuvres plutôt que l'effet d'annonce : « Il est devenu nécessaire d'échapper à une

rhétorique de l'offre qui, ailleurs, a fini par jouer contre les films : non seulement les festivaliers ne peuvent pas tout voir, mais des rapprochements mal maîtrisés entraînent une confusion nocive pour les réalisateurs. C'est pourquoi beaucoup de cinéastes souhaitent venir présenter à Locarno leur nouveau travail : ils savent qu'il y sera mieux vu qu'ailleurs. »

LIENS D'AMITIÉ

L'accès aux films est facilité par l'imposant kilométrage parcouru chaque année par le directeur-sélectionneur et les innombrables liens d'amitié tissés avec des réalisateurs dans le monde entier. Il bénéficie aussi de la fondation Montecinemaveria, qui a coproduit quarante films depuis sa création en 1992. Destinée à aider des projets originaires de pays aux

conditions de production précaires, elle a accru ses interventions après la suppression du Fonds français d'aide aux cinématographies d'Europe de l'Est (Fonds ECO). Marco Müller souligne que « la vocation de la fondation n'est pas de financer des films destinés à être présentés par le festival », mais de contribuer à défendre la même idée pluraliste du point de vue des styles comme des origines géographiques du cinéma, qui préside à la programmation du festival. Moins qu'une source d'alimentation directe de celui-ci (cette année, un seul film coproduit par Montecinemaveria, *La Sœur des palmiers*, est sélectionné), la fondation « offre un observatoire unique sur les cinématographies du Sud et de l'Est ».

Après les festivités du cinquante-

naire, en 1997, le président du festival, Raimondo Rezzonico, a fait procéder à un audit « afin de rendre plus souple et plus dynamique » l'organisation de la manifestation. La première conséquence de cette démarche sera, dès cette année, l'aménagement en amphithéâtre de la grande salle du Févi, immense hangar jusqu'à présent aussi pratique que peu agréable. En cas de pluie notamment, les festivaliers pourront s'y replier dans de meilleures conditions. Ils n'en seront pas moins alors privés de ce qui demeure l'un des plus beaux atouts de la manifestation tessinoise : ces projections en plein air sur la belle piazza Grande baroque, où 7 000 spectateurs prennent place chaque soir devant l'écran géant. Une des plus plaisantes manières de regarder un film commes à ce jour.

Jean-Michel Frodon

Locarno, carrefour de toutes les idées du cinéma

La cinquante et unième édition du festival tessinois, qui conjugue exigence et diversité, a lieu du 5 au 15 août

Réapparitions, découvertes et rétrospectives

LE JURY, composé des cinéastes Robert Kramer, Jim McBride, Samira Makmalbaf, Jacqueline Veuve et Davide Ferrario, de la comédienne Valeria Bruni-Tedeschi, du compositeur Goran Bregovic et des critiques Irene Bigonardi et Shigehiko Hasumi, devra élire les Léopards d'or, d'argent et de bronze parmi vingt films.

On guettera notamment les réapparitions de l'Allemand Jan Schutte (*Fette Welt*), du Russe Vadim Abdrachitov (*Le Temps du danseur*) et de l'Américaine Bette Gordon (*Luminous Motion*), le nouveau film de Karim Dridi (*Hors-Jeu*), *Mimuit* réalisé pour la série « 2000 » par Walter Salles qui, depuis son Ours d'or à Berlin, porte les espoirs d'une renaissance du cinéma brésilien. Ou encore la première mise en scène de l'assistant de Takeshi Kitano, Shimizu Hiroshi (*Ikku*) et celle du chef opérateur de Zhang Yimou, Yue Li (*Monstre Zhao*). Le

jury découvrira le splendide *La Danse de la poussière*, de l'Iranien Abdolraz Jallil, et *Le Fils adoptif*, du Kirghiz Aktan Abdilkalikov, dont on attend beaucoup, tandis que Roger Michell, avec *Titanic Town*, offre une vision polémique du conflit irlandais.

Figurent aussi en compétition *Dieu seul me voit*, de Bruno Podalydès, et *Sombre*, de Philippe Grandrieux (France), *La Sœur des palmiers*, de Radwan El Kacheh (Égypte), *L'Arbre des Cèdres*, de Marc Recha (Espagne), *L'Estade de David*, de Carlo Mazzacurati (Italie), *F. est un salaud*, de Marcel Giesler, et *Le Monde à l'envers*, de Roland Colla (Suisse), *Rapide et sans douleur*, de Fethi Akin, et *23*, de Hans Christian Schmid (Allemagne), *Tulennielija*, de Pirj Montkasalo (Finlande). Outre la reprise de quelques titres vedettes du dernier Festival de Cannes (*Kano Sensei* de Shohei Imamura, *La vie est belle* de Roberto Benigni, *My Name Is* Joe de Ken Loach) et certains films de la compétition, la piazza Grande accueille *Mulan*, le dessin animé de Disney, ou *Small Soldiers*, de Joe Dante, à qui sera remis un Léopard d'honneur, récompense également attribuée à Freddy Buache, fondateur de la Cinémathèque suisse et valeureux éclairer de la cinéphilie.

LA PHOTOGRAPHIE DE THIBAUT CUISSET

LES EXPOSITIONS DE L'ÉTÉ

THIBAUT CUISSET Né en 1958, il réalise ses premières photographies à Amsterdam en 1981 et oriente son travail autour du voyage. Dès 1985, il se consacre à la photographie de paysage. Il est lauréat du prix Moins Trente en 1987 et obtient une bourse du ministère des affaires étrangères en 1989. Il expose en 1992 des images de l'Andalousie aux Rencontres internationales de la photographie d'Arles. Il réalise ensuite, entre 1992 et 1993, la série des « Paysages d'Italie », dans le cadre d'un séjour d'une année à la Villa Médicis de Rome. De 1994 à 1996, il participe à une mission photographique dans les Côtes-d'Armor, sous l'égide de l'Observatoire photographique du paysage, émanation du ministère de l'Environnement. Il est résident à la Villa Kujoyama à Kyoto en 1997. Thibaut Cuisset est représenté par la galerie Froment-Putman. Il est distribué par l'agence Métis.

Approches photographiques contemporaines, exposition en deux chapitres, Galerie du Petit-Château, 9, rue du Docteur-Berger, Sceaux. Jusqu'au 21 septembre.

« Pleubian, sillon de Talbert, 16 septembre 1996, 12 h 50 » (en haut), « Pleubian, sillon de Talbert, 2 septembre 1997, 14 h » (en bas). Exposition : « Instants paysagers ».



« Je ne crois pas à l'efficacité du scandale »

Chaque rétrospective de Locarno s'accompagne de la publication d'un ouvrage de référence. Dans celui consacré à Marco Bellocchio figure sa correspondance inédite en français - avec Pier Paolo Pasolini à propos des Poings dans les poches (1965). Nous en publions un extrait consacré à la puissance révolutionnaire du scandale, après que le film de Bellocchio eut déclenché des réactions outragées.



« Bellocchio, (...) Les bourgeois qui voient votre film et le jugent appartiennent à deux catégories. Une catégorie "choisie", l'élite intellectuelle qui depuis près d'un siècle et demi est vaccinée contre les scandales, et même les désire, pour pouvoir les accepter, les comprendre, et libérer ainsi sa conscience. (...) Depuis Rimbaud, tout poète est un scandale plus ou moins accepté par cette élite cultivée. L'autre catégorie est celle de la bourgeoisie tout court, formée par l'énorme masse des petits-bourgeois : cette bourgeoisie-là se scandalise, c'est vrai. Elle n'a jamais voulu se vacciner contre le scandale, elle a toujours préféré ignorer plutôt que comprendre les choses qui font scandale. Comment se comporte cette bourgeoisie face à votre scandaleux film ? Elle l'ignore et déserte les salles : elle refuse de le comprendre. Et le scandale qu'elle éprouve l'endurcit et la confirme (...) dans ses opinions sur la famille, la patrie, la mère...

Alors je vous demande : à quoi sert de scandaliser (...) ? Ne serait-ce pas un acte accompli par l'auteur pour qu'il retombe sur lui ? Un acte de sadomasochisme ou d'autocritique ? Un acte expressif, en tant que punition publique de soi-même ? De sorte que le scandale n'aurait pas de valeur en lui-même, dans les formes ou les contenus de l'œuvre, mais pour ce qu'il est en tant que retombant sur la personne même de l'auteur ? (...) Si bien que l'œuvre ne serait qu'un épisode, dotée d'autres valeurs intrinsèques, mais délibérément

instrumentalisée pour être le support d'un scandale qui met l'auteur directement en rapport avec les destinataires ? Cela s'intègre partiellement dans une réflexion péneléuse que j'entame autour du cinéma comme "langue écrite de l'action", ce qui implique une possible sémiologie du langage de l'action (...) - une sémiologie de la réalité comme action de représentation recherche philosophique de notre époque où les techniques audiovisuelles ont révélé la présence du langage de l'action (...).

Le problème est donc, au-delà de la totale réussite de votre film : le film "de colère" peut-il être un véritable acte d'accusation, constructif ? (...) Cher Pasolini, Je ne crois pas à l'efficacité du scandale. (...) L'artiste qui fait scandale est de plus en plus considéré, selon Feiffer, comme le "subversif de cour" (dont le rôle) consiste à attaquer pour libérer les autres de l'urgence d'attaquer (...). Il n'existe aucune posture que quiconque puisse adopter qui ne finisse par agir, en dernière analyse, en faveur du système. La satire n'est plus un commentaire sur notre mode de vie : la satire est notre mode de vie. (...) Dans *Les Poings dans les poches*, je ne me proposais pas de scandaliser, je ne voulais pas que le film soit "en colère" (...), furibond, odieux, mais qu'il soit lucide. Qu'il soit l'analyse objective, nette, d'un comportement adolescent, et en même temps du degré de détermination qu'il subit de la société. Les points les plus superficiels du film sont justement ceux où la révolte, le blasphème, éclatent brutalement, arbitrairement, scandaleusement, sans justification par le contexte. (...) Nous ne devrions pas tenir compte du scandale, qu'il soit arme de provocation ou réaction du spectateur, mais nous consacrer exclusivement à la recherche d'une "objectivité" que seul le style est capable de montrer (...). M. Bellocchio »

(Traduit de l'italien par Marie-Pierre Müller)

Au confluent du Lot et du Nil

Saint-Céré/Musique. L'Orchestre symphonique du Caire joue « Le Désert » de Félicien David

EL SAEDI, SAINT-SAËNS, DAVID. Avec Danielle Laval, piano, Pierre Catala, ténor, Farouk El Masry, récitant, le chœur Voix égyptiennes...

SAINT-CÉRÉ

Deux noms réunissent l'Égypte et le département du Lot. Celui du maréchal de Verminac, fils de Souillac, dont le plus haut fait d'armes fut de convoquer l'obélisque de Louxor jusqu'à la place de la Concorde à Paris en 1836...

jeune musicien méridional, qui avait abandonné un poste sûr à la cathédrale Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence pour traîner sa bobème à Paris, connu avec cette ode symphonique (1844) un succès inespéré...

Cette curieuse construction, liée par un récit pané, fait alterner les parties instrumentales et les chants d'un chœur d'hommes et d'un ténor solo. Celui-ci hérite de la plus jolie pièce, un hymne à la nuit étoilée aux tonalités beethoveniennes...

Malheureusement, l'interprétation de Souillac a été massacrée par l'acoustique épouvantable de l'abbatiale, dont les trois coupes, admirables de pureté architecturale, entraînent une réverbération insupportable...

LA MORT DE DANTON, de Georg Büchner. Mise en scène et décors: Robert Wilson. Costumes: Frida Parmeggiani. Musique: Thierry de Mey...

SAZBOURG

D'entrée de jeu, la messe est dite. Tandis que le public du Landestheater rejoint la salle, il aperçoit sur le plateau la silhouette d'un homme qui se découpe sur trois pans verticaux de lumière blanche en fond de scène...

Quand un spectacle commence avec une telle maestria, il faut que le metteur en scène, les acteurs, les compositeurs, les techniciens soient très sûrs de leur fait...

Danton est mort, vive Martin Wuttke!

Salzbourg/Théâtre. Robert Wilson met en scène avec force « La Mort de Danton », le drame de Georg Büchner

confier le moindre rôle à un acteur d'exception, comme celui de la cocotte vieillissante Madon, confidente de Danton, tenu par la grande Edith Clever...

LE CHOIX DE LA LIBERTÉ

Dans le rôle-titre, Martin Wuttke donne une nouvelle fois la mesure de son génie. Rarement aura-t-on vu, dans une somptueuse détroque de satin lie-de-vin, une telle palette: tout aussi moiré que son pourpoint, il est, d'une seconde à l'autre, rires et pleurs, cri et silence, courage et abandon...

impénitent des scènes, a choisi de s'arrêter vraiment à Salzbourg, d'y travailler sérieusement et de multiplier les inventions dans une esthétique, elle, invariable. En compagnie de deux des meilleurs dramaturges de la scène allemande...

Robert Wilson, globe-trotter

Olivier Schmitt

La flamme de « Nabucco » ravivée avec efficacité

Orange/Musique. L'opéra qui consacra Verdi est présenté dans une version allant droit au but

NABUCCO, de Verdi. Avec Alain Fondary (Nabucco), Hassanik Papien (Abigaille), Roberto Scandizzo (Zaccaria), Béatrice Uriam-Monzon (Fenena), Walter Fraccaro (Ismaele), Denis Sedov (le Grand Prêtre), Sandrine Eyglar (Anna), Léonard Pezzino (Abdai), Chœurs de l'Opéra royal de Wallonie et de l'Opéra de Metzelle...

ORANGE

Il y a trois ans, pour Nabucco, Nicolas Joël et Hubert Montloup avaient dressé un mur contre le mur du Théâtre antique. Cette année, les maîtres d'œuvre se méfient de la célèbre façade, dont les trente-sept mètres de hauteur int-

mident. Ils se contentent d'habiller la scène d'éléments mobiles et d'éclairer le mouvement des pierres et des acteurs. Stefano Vizioli et son décorateur Raif Kotli ont souligné la muraille de quelques néons bleus. Cela ne mérite pas les sifflets dont ils furent abreuvés à la fin de la première.

La mise en scène mêle, avec des bonheurs inégaux, références antiques et contemporaines. Les Hébreux persécutés ressemblent à des juifs émigrants du XIXe siècle, les oppresseurs babyloniens à des sculpteurs de bas-reliefs assyriens et les gens de Nabucco à des extraterrestres de bande dessinée.

Avec Nabucco, on se sent tout de suite chez soi. Alors que le public s'installe, le hautbois de l'Orchestre national de France répète les premières notes de *Vi Pensiero*. Et les spectateurs, escaladant les gradins, se prennent à siffler l'air césarien. Cet opéra qui, en 1842, enflamma l'Italie et consacra Verdi, Leonard Slatkin le prend

à bras-le-corps. Sans trop se soucier de raffinements dans les collets et la sonorité des instruments, le chef américain va droit au but. L'orchestre soutient solidement les solistes et les chœurs, fournis et assurés.

Alain Fondary est un honorable Nabucco, efficace vocalement. Béatrice Uriam-Monzon démontre qu'elle sait chanter autre chose que Carmen: sa Fenena est émue et se pèle avec souplesse aux inflexions verdiniennes. Walter Fraccaro (Ismaele) s'affirme comme un jeune ténor chaleureux et engagé. Les deux « héros » de la soirée restent Hassanik Papien et Roberto Scandizzo. La cantatrice américaine (Abigaille) balle de la clarté de ses aigus, de la solidité de son médium, et sa composition, plus en finesse qu'en puissance, touche juste. Enveloppé d'un long manteau et coiffé d'une kippa, la basse italienne impose de son côté un jeu et une interprétation intérieurs, comme si Zaccaria, qu'il incarne, se sentait investi par sa mission. Au-delà du timbre splendide, de la ligne de chant idéalement maîtrisée, c'est l'intelligence artistique qu'on admire.

P. M.

cinéma

du 5 au 15 août

Le programme présenté à Figeac et Souillac, après avoir été donné au Caire le 27 juillet, s'intitule « Les Orientales ». Ya Concerto pour piano n° 5 de Saint-Saëns, n° 1 de « égyptien » que le sumon, dû à sa composition lors d'un séjour au bord du Nil et à Fempoli, dans l'auditoire, de quelques mélodies locales...

pectives

Le programme présenté à Figeac et Souillac, après avoir été donné au Caire le 27 juillet, s'intitule « Les Orientales ». Ya Concerto pour piano n° 5 de Saint-Saëns, n° 1 de « égyptien » que le sumon, dû à sa composition lors d'un séjour au bord du Nil et à Fempoli, dans l'auditoire, de quelques mélodies locales...

HORS CHAMP

■ CINÉMA: la vie royale de l'ancien shah d'Iran, mort au Caire en 1979, devrait être bientôt sur les écrans de TF1. Sous le titre *Cabine*, le film est réalisé par Kiarash Pour-Ahmad et produit par un organisme culturel gouvernemental. La vedette, Parviz Parastani, apprend actuellement à faire du cheval et du ski nautique et à parler le français et l'anglais.

Des notes et des mots jetés à la mer

Îles du Frioul/Musique et poésie. A bord du « Don du vent », une traversée imaginaire sur les flots déchaînés de l'improvisation

FESTIVAL DES ÎLES DE MARSEILLE, Îles du Frioul. Avec le soutien du conseil général des Bouches-du-Rhône et du Théâtre de Lenche. L'île en voile: André Jaume, saxophoniste. Carlo Rizzo, chant et percussions. Remi Charmasson, guitare. Bernard Guéit et Christian Gorelli, paroles. Le 2 août. Prochaine représentation le 18 septembre à La Ciotat.

ÎLES DU FRIOUL

La vedette-catamaran du Groupement des amateurs côtiers marseillais jette des paquets d'écume blanche sur la mer sombre. La blessure rougeoyante du soleil couchant découpe les nuages de plomb qui menacent les collines piquetées de points de lumière. Au loin, derrière le châteaun d'if que le Napoléon, en par-tance illuminée pour la Corse, laisse à tribord, la digue qui relie les deux îles du Frioul, Pomègues et Ratonneau, ferme l'horizon de la baie de Marseille: un tel voyage suffit à réjouir et baigne le spectateur d'une euphorie rêvée.

Amarré parallèlement à la digue, *Le Don du Vent*, 32 mètres de bois, de fer et de toiles, qui garda les côtes baltiques, hisse ses antiques voiles blanches dans les arcs de marins d'occasion que sont les membres de l'équipage poétique de *L'île en voile*. Il y a là, sur le pont encombré

de drisses et de baumes, face à une petite centaine de spectateurs assis à terre, André Jaume, saxophoniste de légende, « qui vient de Majorque, l'île des cartographes et des portulans »; Remi Charmasson, « qui vient de Provence, à côté d'Avignon, accroché au bois de sa guitare, comme les cigales, symboles du soleil »; Carlo Rizzo, « venu de Venise, la ville construite comme un navire », avec sa voix de complainte et des tambourins mystérieusement agiles. Et il y a aussi Bernard Guéit et Christian Gorelli, « nés dans les ports voiliers de Toulon et de Marseille », conteurs, poètes. Cet assemblage fragile de musiciens et de jeteurs de mots a accosté au Frioul, après les ports de Martigues, de Fos, et avant La Ciotat le 18 septembre, pour livrer sa cargaison de paroles et de musique, comme il le fit les années précédentes sur le phare du Planier, en pleine mer.

ENTRE RIDICULE ET SUBLIME

André Jaume empoigne sa clarinette basse pour une longue phrase grave, cite le Coltrane des années grandioses, tandis que Bernard Guéit invoque « les plétons des rocares » d'une poésie rugueuse qu'il installe au milieu des mythes méditerranéens. Carlo Rizzo, accroché à son tambourin comme à une boutée céleste, lance son lamento en réponse aux textes de Gorelli. Avant que Charmasson ne ponctue l'improvisation collective qui a relié New York à la Mer intérieure d'un

hymne américain imbibé de Jimi Hendrix. « Ici, c'est le qui des êtres vivants, import-export des sentiments », lance Christian Gorelli, et tout le monde le croit: c'est tellement rare d'entendre la poésie, toujours sur la crête entre ridicule et sublime...

Ruques et l'après, les mots de Guéit rebondissent encore sur les notes aigres du saxo alto, tandis que la guitare de Charmasson est prise d'une sorte de frénésie celtique et électrique: le voyage a duré une bonne heure et quart, la nuit subrepticement est tombée, noire et menaçante d'une pluie qui n'éclate pas, avant que des feux d'artifice ne découpent les silhouettes des cinq sur *Le Don du vent* transformé en vaisseau fantôme.

La petite cohorte des spectateurs s'éthrouve avant de parler aux musiciens et parleurs descendus à quel, pour essayer de percer l'insoluble mystère de l'improvisation - qui reste évidemment plus massif après qu'avant. *Le Don du vent* reste à quel, qui doit ramener son équipage vers Marseille dans la nuit qui suit. La vedette de GCAM, tous feux éteints, se remplit puis reprend sa navigation sur la mer définitivement noire. Au loin, la ville l'attend sous son casque de nuages profonds qui font resplendir les ors virginaux de Notre-Dame de la Garde. Une sorte de mirage.

Michel Samson

QUESTIONS À... BÉATRICE URIAM-MONZON



1 Après le rôle-titre dans *Carmen* que vous avez tenu à Orange et sur toutes les scènes du monde, pourquoi accepter un second rôle, celui de Fenena, dans *Nabucco* de Verdi aux Chorégies d'Orange les 1^{er} et 4 août ?

Je ne me pose pas ce genre de question quand j'accepte de chanter un rôle. J'ai simplement envie d'aborder d'avantage le répertoire italien. Dans la mise en scène de Stefano Vizioli, ce qui m'intéresse, c'est que Fenena n'est pas une pauvre victime qui se sacrifie pour le peuple hébreu. Pour moi, c'est une femme qui renonce à sa couronne, qui s'oppose à l'autorité paternelle, qui se convertit, en un mot qui a du courage. Et, au-delà des paroles et d'une histoire somme toute assez faible, j'essaie d'aller plus loin pour trouver ce qui se cache derrière ce personnage.

2 Vous interprétez *Carmen* si souvent que certains vous ont identifiée à ce rôle. N'est-ce pas un peu lassant ?

J'ai surtout l'impression qu'on m'a greffé la peau d'une Carmen. Je ne suis ni Carmen, ni Fenena, ni Charlotte, ni Mère Marie quand je sors de scène. C'est le personnage de Carmen qui me passionne. Elle n'est ni française, ni espagnole ou que sais-je encore ? Ce rôle

explore toute la palette des émotions d'une femme. Ce qui pose problème, c'est la conception que certains gardent de ce rôle: aujourd'hui, Carmen ne peut plus être une p... avec les mains sur les hanches.

3 Est-il difficile de chanter à Orange, dans un lieu aussi grand ?

S'il n'y a pas de mistral, ce n'est pas si difficile que cela. Il faut chanter avec une grande plénitude vocale. Je chante plus sur le côté spinto de ma voix, moins dans la largeur, surtout pour les aigus. La seule difficulté notable est que, du plateau, on entend parfois mal l'orchestre.

4 Vous chantez dans toutes les productions de cette année, à Orange: *Carmen*, *Nabucco*, *Le Requiem* de Verdi, qu'est-ce qui vous plaît tant ici ?

Il y a la magie de ce lieu. Le mur est absolument magnifique, et quand le public est dans les gradins, on a une proximité incroyable avec lui. Et puis il y a 2 000 ans d'histoire, je ressens les vibrations de tous ceux qui sont passés ici, ça me porte.

Propos recueillis par Philip de la Croix

DISQUES - CD - LIVRES - FILMS
• 50 000 disques et CD
• 300 000 livres
• 26 000 films
3615 LEMONDE
2,23 F la minute

هكذا من لاصحل

La mort d'Alfred Schnittke

Le compositeur, représentant du renouveau de la musique russe, s'est éteint, lundi 3 août, à l'âge de 63 ans

LE COMPOSITEUR RUSSE Alfred Schnittke est mort, lundi 3 août, dans une clinique de Hambourg, victime d'une attaque cérébrale. Il était âgé de soixante-trois ans. A la demande de sa famille, il sera inhumé lundi 10 août à Moscou, au monastère de Novodevitchi.

« Alfred Schnittke n'avait pas émis, à tenu à souligner Marina Savelleva, l'une des responsables du Conservatoire de Moscou, il était parti en Allemagne pour suivre un traitement après les attaques cérébrales dont il avait été victime en 1985, 1992 et 1994. » Cette mise au point se comprend dans la mesure où, après la disparition d'Edison Denisov, l'année dernière, Schnittke incarnait à lui seul le renouveau de la musique russe sur le plan international. « Il était notre gloire. Il n'y a pas beaucoup de compositeurs de son niveau dans le monde entier ; il a tellement fait pour notre conservatoire et pour la Russie », ajoutait Marina Savelleva, sans égard pour ceux qui auraient pu opposer Sofia Gubaidouline ou Arvo Pärt, qui se sont installés, l'un comme l'autre, en Allemagne. En 1990, Schnittke avait obtenu la double nationalité russe et allemande, ce que ses origines familiales et culturelles justifiaient à justifier.

En effet, il était né à Engels, dans la région de Saratov, le 24 novembre 1934, de parents d'origine allemande ; sa mère faisait partie de la petite communauté établie sur les bords de la Volga, et son père, juif émiré, venait de Francfort. C'est à Vienne qu'Alfred Schnittke reçut sa première formation musicale, de 1946 à 1948. Entré au Conservatoire de Moscou en 1953, il y sera l'élève de Goloubev

et de Rakov jusqu'en 1958, avant d'y enseigner lui-même la composition à partir de 1961. Il sera titularisé en 1972 et, à partir de 1980, la Musikhochschule de Vienne se l'attachera comme professeur invité.

Tandis que son premier Concerto pour violon, composé en 1957, et sa première Sonate pour violon sont encore fortement marqués par l'influence de Prokofiev, Schnittke sera bientôt stimulé par la découverte de l'Ecole de Vienne (à

Schnittke avait un goût prononcé pour les coq-à-l'âne esthétiques, pour un langage « polystylistique »

travers Berg, notamment), et composera même des œuvres strictement sérielles comme ses Dialogues pour violoncelle (1965) ou son deuxième Concerto pour violon (1966), alors que cette esthétique - formaliste - était sévèrement condamnée en URSS. Mais Schnittke n'allait pas tarder à être davantage séduit par le mouvement de l'Ecole polonaise, alors à la pointe de l'avant-garde dans les pays de l'Est. Il trouvera chez Lutoslawski, son aîné de vingt ans, un moyen terme et une ouverture dont bénéficieront son premier Quatuor à cordes (1966), sa Sérénade et sa deuxième Sonate pour violon (1968), ou encore sa pre-



mière Symphonie (1972). A partir de cette époque, on peut considérer que Schnittke avait trouvé son propre langage et, à la fin des années 70, ses œuvres commencent à se répandre en Occident. Il a même eu comme interprètes, et comme ambassadeurs, les solistes et les formations les plus en vue. Gidon Kremer créa son Concerto grosso à deux violons en 1977, son Concerto pour violon numéro 4 en 1984, puis son Trio l'année suivante. Natalia Gutman sut traduire la dimension autobiographique de son dramatique Concerto pour violoncelle (1986). Ses cinq symphonies ont été enregistrées notamment par l'Orchestre symphonique du ministère de la culture soviétique, sous la direction prestigieuse

de Guennadi Rojdestvenski. L'artiste Youli Bashmet a suscité un concerto pour son instrument. Ses opéras La vie avec un idiot et Faust ont eu pour berceau l'Opéra d'Amsterdam en 1992 et l'Opéra de Hambourg en 1995. Cette année, le Kronos Quartet de San Francisco avait donné à Moscou, en sa présence, l'intégrale de ses cinq quatuors.

D'où vient pourtant que la musique de Schnittke soit si mal connue en France, où elle a pourtant été jouée depuis une quinzaine d'années ? Sans doute du goût prononcé du compositeur pour les coq-à-l'âne esthétiques, pour un langage « polystylistique », selon sa propre expression, où l'impureté revendiquée devient une force dynamique. Le jazz, le pointillisme post-webernien, le classicisme, les effusions romantiques se côtoient et se heurtent dans ses œuvres sans que les allusions au passé apportent un quelconque réconfort à l'auditeur. Loin de le séduire, elles le gênent. La musique de Schnittke n'est pas difficile, elle est déroutante car on ne voit pas toujours l'enjeu de ses atterrissements.

La dimension spirituelle occupe une place importante dans l'inspiration de Schnittke à l'encontre des tendances prônées par le régime soviétique. Il a écrit notamment un Requiem en 1975, et surtout sa deuxième symphonie avec chœur (1980), sous-titrée Missa invisibilia, qui utilise le texte latin de l'office catholique et se réfère, dans son titre, Saint Florian, à la paroisse viennoise de Bruckner. En 1983, Schnittke s'était converti au catholicisme.

Seul l'avenir dira ce que Schnittke, qui a tant emprunté au passé, aura apporté à l'histoire de la musique. Peut-être rien d'absolument neuf, ou, ce qui vaut mieux, une personnalité tour à tour lyrique et caustique, critique et fervente, déroutante, mais certainement originale.

Gérard Condé

Le violoncelliste et chef d'orchestre russe Mstislav Rostropovitch, grand ami d'Alfred Schnittke, a déclaré qu'il ne lui restait désormais « presque plus rien à perdre. C'est un compositeur génial et un de mes plus grands amis qui est mort. Rien de plus triste n'est arrivé dans ma vie ces dernières années ». Rostropovitch a ajouté qu'il avait « eu le bonheur et l'honneur d'interpréter » ou de diriger pour la première fois plusieurs des œuvres de Schnittke.

SORTIR

PARIS

Cinéma Le Quartier Latin
Le cinéma Le Quartier Latin propose actuellement deux hommages. Le premier, consacré à Jeanne Moreau, présente sept films : *Ascenseur pour l'échafaud*, *Les Amants* (Louis Malle, 1957-1958), *Les Liaisons dangereuses* (Roger Vadim, 1959), *Jules et Jim*, *La Mariée était en noir* (François Truffaut, 1962-1967), *Monsieur Klein* (Joseph Losey, 1976), *L'Adolescente* (Jeanne Moreau, 1978). Le second met la Tunisie à l'affiche avec la programmation de huit films : *L'Homme de cendre*, *Les Sabots en or* (Nouzi Bouzid, 1986-88), *Hafsioune*, *Perfume des terrasses* (Ferid Boughedir, 1990), *Le Collier perdu de la colombe* (Nacer Khemir, 1990), *Le Sultan de la Médina* (Moncef Dhouib, 1992), *La Guerre du Golfe, et après ?* (cinq courts

métrages), *Les Silences du palais* (Mouhida Tlati, 1994), *Essaïda* (Mohamed Sami, 1997).
Le Quartier Latin, 9, rue Champollin, Paris 5^e, M^o Chary-la Sorbonne. Tél. : 01-43-26-84-65. 32 F et 40 F.
Orchestra de Plectro de Córdoba
Ils sont une trentaine de jeunes Andalous, formés à toutes les musiques, savantes et populaires. Leur orchestre est composé de violoncelles, de luths et de guitares dont ils pincient les cordes avec un « plectre », sorte de médiateur en bois ou en ivoire, leur emblème. Ils ont été réunis par Juan Luis Gonzalez Delgado, qui est né à Córdoba (Argentine) et a enseigné la guitare classique à Paris.
Les 4 et 5 août, à 18 heures, kiosque du jardin du Luxembourg, Paris 6^e. Les 6, à 21 heures, Parc de Choisy, Paris 13^e. Entrée libre. Paris, Quartier d'été.

A 15 ans rien à faire... ils nous prennent tous pour des LOLITA... Y en a qui aiment. Moi, les fêtes, les socquettes, les sucettes, c'est pas mon truc. Moi...

c'est la tangente que je préfère

un film de Charlotte Silvera

FOUNDATION CAN

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

L'Age de braïe de Jacques Leduc (France, 1 h 30).
Alissa de Didier Goldschmidt (France, 1 h 35).
Black Dog de Kevin Hooks (Etats-Unis, 1 h 40).
Cosmos de Jennifer Alleyn, Manon Briand, Marie-Julie Dallaire, Arto Paragamian, André Turpin et Denis Villeneuve (Canada, 1 h 40).
Food of Love de Stephen Poliakoff (France-Grande-Bretagne, 1 h 45).
Jackie Chan dans le Bronx de Stanley Tong (Etats-Unis, 1 h 30).
Pauline, le perroquet qui parlait trop de John Roberts (Etats-Unis, 1 h 35).
Swingers de Doug Liman (Etats-Unis, 1 h 40).
Wanted recherché mort ou vif de David Hogan (Etats-Unis, 1 h 35).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,29 F/min).

REPRISES

Amadeus de Milos Forman. Américain, 1984 (2 h 37).
L'Arlequin, dolby, 6^e (01-45-44-28-80).
Gaumont Champs-Élysées, dolby, 8^e.
Majestic Passy, dolby, 16^e (01-42-24-46-24).
Broadway Bill de Frank Capra. Américain, 1934, noir et blanc (1 h 20).
Action Christmas, 0^e (01-43-29-11-30).
Les Contes de la lune vague après la pluie de Kenji Mizoguchi. Japonais, 1953, noir et blanc (1 h 37).
Studio des Ursulines, 5^e (01-43-26-19-92).
Qui était donc cette dame ? de George Sidney. Américain, 1960, noir et blanc (1 h 35).
Reflet Médicis III, 5^e (01-43-54-42-34).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (-16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
L'Amant anglaise de Marguerite Duras, mise en scène de Pierre Tabard.
Studio des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8^e. M^o Alma-Marcé. Le 4, à 20 h 45. Tél. : 01-53-23-99-19. 60 F et 130 F.
Barbordi de Pippo Delbono, mise en scène de l'auteur.
Centre Georges-Pompidou, place Georges-Pompidou, Paris 4^e. M^o Rambuteau. Le 4, à 20 heures. Tél. : 08-03-07-50-75. 90 F et 110 F.
Filao. Par les Colporteurs, compagnie d'Agathe Olivier et Antoine Rigot, mise en scène de Huil.
Espace Chapiteau du Parc de la Villette, Paris 19^e. M^o Porte de la Villette. Le 4, à 20 heures. Tél. : 08-03-07-50-75. 90 F et 110 F.
Mais où est donc passée Esther Williams ? de et par Sophie Perez.
Jardin des Tuileries, place de la Concorde, Paris 8^e. M^o Concorde. Le 4, à 22 heures. Tél. : 01-49-87-50-50. 50 F et 70 F. Paris Quartier d'été.

Le Mal de mère

de Pierre-Olivier Scotto, mise en scène de Françoise Seigner.
Théâtre du Palais-Royal, 38, rue Montpensier, Paris 1^{er}. M^o Palais-Royal. Le 4, à 20 h 30. Tél. : 01-42-97-59-81. De 40 F à 220 F.
Rêves de renards
Arlette Chesson et ses renards
Chapiteau, 2, rue Marcel-Duchamp, Paris 13^e. M^o Porte-d'Orly. Le 4, à 21 heures. Tél. : 01-49-87-50-50. 50 F et 100 F. Paris Quartier d'été.
Romanes cirque tsigane
mise en scène d'Alexandre Bouglione-Romanès.
Chapiteau Romanès, passage de La Tuille, Paris 9^e. M^o Place-de-Clichy. Le 4, à 21 heures. Tél. : 01-49-87-50-50. 50 F et 100 F. Paris Quartier d'été.
La Ronde
d'Arthur Schnitzler, mise en scène d'Aurélien Nollin.
Théâtre du Tourtour, 20, rue Quincampoix, Paris 4^e. M^o Châtelet. Le 4, à 21 heures. Tél. : 01-48-87-82-48. 70 F et 90 F.
Sivana & Jazz Project, groupe Chassan Chorographies de José Yusef-Martinez, Stéphanie Natat, Niels Robitsky et Nathalie Robitsky.
Cour du Palais-Royal, 13, rue de Rivoli, Paris 1^{er}. M^o Palais-Royal. Le 4, à 22 heures. 100 F. Paris Quartier d'été.
Solistes de l'Orchestre symphonique français
Œuvres de Vivaldi.
Sainte-Chapelle, 4, boulevard du Palais, Paris 7^e. M^o Cité. Le 4, à 19 h 15. Tél. : 01-42-77-65-65. De 100 F à 150 F.
La Capella du musée du Kremlin de Moscou.
Chœurs orthodoxes et chants populaires russes.
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre, Paris 5^e. M^o Saint-Michel. Le 4, à 20 h 45. Tél. : 01-44-62-70-92. De 75 F à 120 F.
Solistes de l'Orchestre symphonique français
Œuvres de Bach, Mozart, Albinoni, Pachelbel et Haendel.
Sainte-Chapelle, 4, boulevard du Palais, Paris 7^e. M^o Cité. Le 4, à 21 heures. Tél. : 01-42-77-65-65. De 100 F à 150 F.
Jean-Marie Ecay
Baïer salé, 58, rue des Lombards, Paris 7^e. M^o Châtelet. Le 4, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-37-71. De 30 F à 80 F.
Punta Hojas (reggae, funk).
Guinguette Pirata, qui est la Gare, Paris 13^e. M^o Quai-de-la-Gare. Le 4, à 21 heures. Tél. : 01-53-82-02-04. Entrée libre.

RESERVATIONS

The Artist (ex-Prino).
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. Le 21 août à 20 heures. Tél. : 01-42-08-60-00. De 248 F à 385 F.
DERNIERS JOURS
22 août.
V^o Prix européen d'architecture Pavillon Mies Van der Rohe Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon, Paris 6^e. Tél. : 01-46-33-90-36. De 12 h 30 à 19 heures. Dernière dimanche et lundi. Entrée libre.

SPECIAL ÉTÉ

l'Européen

Histoires d'Europe

De Jules César à l'euro

NUMÉRO TRIPLE "SPÉCIAL ÉTÉ" 20F

EN VENTE DU 29 JUILLET AU 23 AOÛT 98

SPORTS

Athlétisme, Cyclisme
Football, Rugby, Tennis...
RÉSULTATS, RECORDS
et PALMARÈS

3615 LE MONDE

مركزنا من الامم

FILMS DE LA SOIRÉE

- 15.10 L'Aventure de Catherine C. Pierre Bouchox (France, 1990, 100 min.) Cinéstar 2
16.35 L'habit fait le moine Charles Clément (Grande-Bretagne, 1958, N., v.o., 80 min.) CinéCinéma

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

- 18.00 Stars en stock. David Niven, Jayne Mansfield. Paris Première
19.00 Rive droite, rive gauche. Les plus grands déjeunés de la saison. Paris Première
20.00 Temps présent. La cuisine des guides. Paris Première

DOCUMENTAIRES

- 19.00 50 ans de nucléaire : les conséquences. Odyssée
19.15 Ortiz, général sans Dieu ni maître. (1/2) Nosotros. Planète
19.30 Sud Soudan, une guerre oubliée. Arte

MAGAZINES

- 20.10 Le Saga du vélo. (4/5). Planète
20.20 Rivalités. Marilyn Monroe contre Jane Mansfield. Odyssée
20.30 Répères. Ravel. Mezzo

SPORTS EN DIRECT

- 19.00 Football. Match amical. Bran Bergen - Manchester United. Eurosport
21.00 Football. Match amical. Bran Bergen - Manchester United. Eurosport

MAGAZINES

- 22.15 Le Boléro de Ravel. Mezzo
22.30 Vladislav Tchernouchenko. Philharmonie Concert Hall de Munich 94. Mezzo
23.25 Enrico Macias. Olympia 1995. France 3

SÉRIES

- 20.10 New York Undercover. Pour l'amour d'une belle. 13ème Rue
20.40 Chicago Hope. la vie à tout prix. Rtl 9

NOTRE CHOIX

19.30 Arte Sud-Soudan : une guerre oubliée

Deux avions dans le ciel : l'un va larguer des bombes, l'autre des vivres. Dans les deux cas, les civils sont concernés : les combattants du mouvement de libération du Sud-Soudan reconnaissent qu'ils ne sont guère visés par l'aviation du régime (musulman) de Khartoum. Dix ans après la famine qui a frappé la région, les populations du Sud (animistes ou chrétiens) sont à nouveau victimes de la sécheresse. Le deuxième avion est là pour tenter de secourir une partie d'entre elles, temporairement. Le gouvernement « du Nord », disent les combattants, autorise les secours à son gré, parce qu'il « se sert de la famine comme d'une arme », dans la guerre de trente ans qu'il livre au Sud. Sur cette double tragédie, un reportage d'actualité de Thierry Derouet et Yves Junqua. - E.C.

0.50 Planète Zap (Act Up Paris, été 1995)

Vincent Martorana annonce d'emblée ses motivations et son dessein : amicalement lié à quelques militants de l'association Act Up, son film est la chronique d'une quinzaine de jours passés en leur compagnie en 1995. Le résultat est un document sensible et plutôt efficace, qui évoque le fonctionnement interne de l'association, la vie de ses militants ainsi que quelques-unes des actions spectaculaires (zap) qui ont fait sa réputation. L'évidente empathie du réalisateur pour son sujet et ses personnages souffre cependant d'un défaut de dialectique, puisque, à force de considérer la cause d'Act Up comme celle du film, il néglige de mentionner les faits qui en déterminent l'action, les tenant pour acquis et jugés. - J.M.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF1
18.05 Contre vents et marées.
19.00 Métrouze Place.
19.50 Le Journal de Faït.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Pinaut, simple fic.
22.30 Penelope.
0.05 Histoires naturelles.
1.00 TFI nuit, Météo.
1.15 Reportages. Villes fantômes.

FRANCE 2

- 18.55 Jeux de comédie.
19.20 1000 enfants vers l'an 2000.
19.25 Qui est qui ?
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.
21.00 Le Grand Restaurant.
22.35 Chambre à part.
23.00 Zapping.
0.05 Journal, Météo.
0.20 Têtoir. Classé-croisé.

FRANCE 3

- 18.20 Questions pour un champion.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'Information, Météo.
20.05 Le Radar.
20.35 Tout le sport.
20.50 Le Cante aux trésors.
22.55 Météo, Soir 3.
23.25 Enrico Macias. Olympia 95.

CANAL+

- 18.32 Les Baisers.
18.35 En clair jusqu'à 20.30
18.35 An zoo de Melbourne.
19.05 Best of Nulle Part Ailleurs.
19.50 et 22.45 Flash infos.
20.05 Les Simpson.
20.30 Bouge ! Film. Jérôme Cornuau.
22.10 Leprechoux 3.
23.49 L'Ombre blanche III.
1.15 Mon frère, ma sœur, vendus pour quelques livres.

ARTE

- 19.00 Beazy & Cecil.
19.30 Sud Soudan, une guerre oubliée.
20.00 Archimède.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Vie en face.
21.45 Soirée thématique.
22.40 Barry Clary.
23.50 L'École des escrocs.
1.00 Les exilés.
1.15 Reportages. Villes fantômes.

M 6

- 18.05 Mission casse-con.
19.05 Sidlers, les mondes parallèles.
19.54 Le Six Minutes.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.35 La Météo des plages.
20.40 E = M6 junior. La pêche.
20.50 Zone Interdite.
22.45 Pimples d'élite.
0.25 Sunny Spoon.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.00 D'un théâtre l'autre.
21.00 La Radio à l'épreuve.
22.40 Nocturnes.
0.05 Du jour au lendemain (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE

- 19.36 Soirs de fête.
20.00 Concert. Festival de Fano. Œuvres de Verdi, Bartók, Bach, Piazzolla.
22.15 Concert. Œuvres de Zimmermann.
23.00 Soirée de nuit.

RADIO-CLASSIQUE

- 18.30 Majuscules.
19.30 Classique affaires-soir.
20.49 Les Soirées.
22.40 Les Soirées.
22.40 Les Soirées.
22.40 Les Soirées.
22.40 Les Soirées.

FILMS DU JOUR

- 14.00 Etrange séduction. Paul Schrader (France - États-Unis, 1990, 100 min.) Cinéstar 2
18.40 Camomille. Mehdi Charef (France, 1987, 80 min.) CinéCinéma
21.55 La Grande Ville. Frank Rippert (États-Unis, 1997, N., v.o., 80 min.) CinéCinéma

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

- 13.00 L'Écran témoin. Les faux. TV 5
14.00 Le Canal du savoir. Identité et patrimoine. Paris Première
15.00 Envoyé spécial, les années 90. Le contrat. Le mystère des pharaons. Histoire
17.15 A bout portant. Paris Première
17.45 Le Club. Jean-Jacques Zillbermann. CinéCinéma
18.00 Stars en stock. Bette Davis, Robert Wagner. Paris Première
19.00 De l'actualité à l'histoire. L'escavage aujourd'hui dans le monde. Les esclaves capitales. Invisibles : Henri Lecaer, Elida M'Bozoko, Martin Monestier, Sylvie O'Dy. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Les intellectuels sont-ils toujours des imposteurs ? H.H. fait-il toujours son cinéma ? Paris Première
20.00 Savoir plus santé. Des maladies pas comme les autres. TV 5
20.00 20h Paris Première. Invisibles : Denis Lavant. Paris Première
20.45 Les Mercredis de l'histoire. Un siècle de révolutions chinoises (3/6) : L'après Mao (1976-1984). Arte
21.00 Défis. L'émir, mode d'emploi. TV 5
21.00 Envoyé spécial, les années 90. Jour J. Copas Milla. Histoire
21.00 Paris modes. Paris modes à Dubaï. Paris Première
21.30 Passe-moi les jumelles. Paris du lac. TSR
21.40 Indéfinit. Mémoires de Chine (2/5). RTBF 1
23.00 Le Magazine de l'histoire. L'Égypte. Invisibles : Franca Brec, Guillemette André, Jean-Yves Robert, Robert Solé et Christiane Desrosières-Hobler. Histoire
23.50 Un siècle d'écrivains. Marguerite Yourcenar. France 3

DOCUMENTAIRES

- 17.35 Dernier round à Time Square. Planète
17.40 Nomades. (4/4). Sibérie, les derniers chamanes. Odyssée
18.05 Gigi, Monica... et Bianca. Planète
18.30 Le Cerf, seigneur de Calabre. La Cinquième
18.30 Répères. Ravel. Mezzo
18.30 Les Chics prestigieuses d'Italie. Odyssée
18.35 An zoo de Melbourne. (4/5). Gorilles urbains. Canal +

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Signifié dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ Ne pas manquer.
■ Chef-d'œuvre ou classé dans le Monde publie chaque semaine, dans son supplément de dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et de la télévision accompagnés de codes ShortView - ceux de la télévision sont accompagnés de codes de la radio et de la télévision, ainsi qu'une sélection de programmes du câble et du satellite. Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
■ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

MAGAZINES

- 19.00 Le Grand Canyon. du Colorado. Odyssée
19.30 Les Tribus de la glisse. Arte
19.45 La Procréation assistée. Planète
19.50 Kamak. une histoire cachée. Odyssée
20.00 Les Pies de mer. William Randolph Hearst et Marion Davies. TSR
20.30 Le Monde en rythmes. (3 et 4/4). Mezzo
20.30 Kericho, empire du thé. Têva
20.35 Ortiz, général sans Dieu ni maître. (1/2) Nosotros. Planète
20.35 Patagonia. última frontera. TSR
20.40 50 ans de nucléaire : les conséquences. Odyssée
20.55 A travers la voile. Têva
21.00 Martha Graham. Le corps révé. Muzik
21.25 Femmes du Sahel. Têva
21.30 Le Saga du vélo. (4/5). Échappée belle. Planète
21.50 Musica. David Oistrakh, artiste du peuple ? Arte
21.55 Macadam Gypsies. Planète
22.00 Rivalités. Marilyn Monroe contre Jane Mansfield. Odyssée
22.50 Magnnum. Héroïnes. (1/2). L'histoire du noir au sud. Planète
23.10 Profil. Le Petit Bout du monde. Arte
23.10 Dix Seux à la ronde. (1/2) le lycée Diotima. Paris Première
23.20 Le Mont Chomolungma. Le dernier passage. Odyssée
23.55 Lonely Planet. Hongrie et Roumanie. Planète
0.00 Rythmes caribéens. Dance All Business. TV 5
0.10 La Lucarne. Asmara. Arte
0.20 L'Aventure des roses. Odyssée

SPORTS EN DIRECT

- 18.45 Athlétisme. Grand Prix IAAF. Meeting de Stockholm. Eurosport

DANSE

- 19.25 Who Took August ? Ballet. Carolyn Carlson. Muzik
23.30 Dark. Ballet. Carolyn Carlson. Muzik
0.00 Calamités. Ballet. David Bintley. Mezzo

MUSIQUE

- 20.15 Le Boléro de Ravel. Mezzo
21.50 Yellowman. Paris Première

THÉÂTRE

- 21.00 Le Surbook. Pibce. Danielle Ryan et Jean-François Champillon. France 2

TÉLÉFILMS

- 17.55 L'Éternel Voyageur. Denis Mack. Festival
19.30 Le Congrès gastronomique. Fernando Matos Silva. Festival
20.35 Sim et Shem. Peter Kasovitz. TMC
20.50 Les Secrets du Sahara. Rod Hedden. France 3
20.50 L'Enfance volée. Jean-Pierre De Decker. M 6
22.10 Eches et mat. José María Sanchez (1 et 2/2). Festival
22.30 La Grande Fille. Jean-Paul Salomé. TV 5
22.35 Le Silence de la haïne. Odyssée
23.05 Le Secret du Sahara. Alberto Negri (2/5). TF 1

SÉRIES

- 17.10 Chapeau melon et bottes de cuir. Caméra meurtre. M 6
17.35 Magnnum. Héroïnes. RTBF 1
17.40 Double face. 13ème Rue
18.00 Kung Fu. La fraternité du bourdon. France 2
18.10 Hawaii police d'État. Série Club
19.00 Highlander. L'empire du mal. Série Club
19.05 Sidlers, les mondes parallèles. Un monde sans homme. M 6
19.20 Deux flics à Miami. Si on te le demande. 13ème Rue
20.10 L'Instinct. Une seconde chance. RTBF 1
20.13 Nestor Rumint. Des silences de linéaire. 13ème Rue
20.30 Les Cinq Dernières Minutes. Mort d'un géant. Festival
20.40 Halifax. Les jumeaux ennemis. Rtl 9
20.45 Les Cinq Dernières Minutes. Chiens de sang. Série Club
21.00 Star Trek. La nouvelle génération. La culture du héros. Canal Jimmy
21.45 Soeurs froides. Le chat et le souris. 13ème Rue
22.20 Les Anges de la ville. Prisc d'orage. Série Club
22.25 Friends. Celui qui faisait de grands projets. Canal Jimmy
22.30 La Loi de Los Angeles. Têva
22.50 Presque parfaite. Les taux de résurrection (v.o.). Canal Jimmy
23.15 Spin City. Épisode pilote (v.o.). Canal Jimmy
23.35 Game On. Mesdames, un cas pour la science (v.o.). Canal Jimmy
23.45 Clair de lune. Tu pleures, Madie. Têva
0.00 Le Sâtré. L'héritage. Série Club
0.05 New York Police Blues. Honeymoon at Niagara Falls (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

13.20 Odyssée Etre musulman en Chine

Communautés islamiques du Yunnan

POUR LES MUSULMANS de Chine ou « Huis », l'islam est « la religion de la vérité et de la pureté ». D'après Mahomet, la science religieuse doit être cherchée jusqu'en Chine. Aux yeux des « Huis » ou Chinois stricto sensu, l'islam est une « tumour » dans le corps national. Jadis, ils détruisirent le quartier mahométan de Canton. Selon les sources, toutes incertaines, les Huis sont de nos jours entre quinze et trente millions, du Sinkiang au Yunnan. Ils ont été très malmenés par la révolution culturelle, qui les obligea à élever des porcs. Le film de Simon Arazi et Laurent Van Acker ne vise pas à une présentation générale de l'islam chinois. Il donne simplement des éclairages, vivants et variés, sur deux communautés islamiques, urbaine et rurale, de ce Yunnan dont - selon Yves Thoral dans son Dictionnaire de civilisation musulmane (Larousse) - Sayyid Adjal, lieutenant musulman de Gengis Khan, fut gouverneur à l'époque de Marco Polo.

Au vu de ce document, les Huis, qui se sentent « musulmans avant d'être chinois », ne participent pas à la vie de la Cité. En revanche, la vague capitaliste actuelle leur est favorable car, traditionnellement, ils sont très présents dans le commerce. Pékin marque donc sa satisfaction à l'égard de ces bons élèves en économie en les aidant à restaurer mosquées et écoles coraniques. Les foulards des femmes sont bien tolérés et presque tous les hommes portent un calot distinctif. Les mariages mixtes sont toutefois découragés. En dépit des « idées sataniques occidentales », de l'alcool et des femmes libres qui tentent certains jeunes citadins musulmans, la tonalité générale est plutôt à l'islamisme avec les mêmes gestes sociaux, le même optimisme religieux, les mêmes superstitions qu'à Marseille, Le Caire ou Karachi. Ce qui ressort de ce film, c'est la profonde unité de l'islam universel. La quarantaine communiste n'a pas entamé cette fraternité dans la foi que les pèlerins chinois de retour de La Mecque vantent avec délices.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF1
13.50 Les Feux de l'Amour.
14.35 Les Vacances de l'Amour.
15.20 Ça va sur 5 !
16.20 Les Vacances de l'Amour.
17.20 Beverly Hills.
18.05 Contre vents et marées.
19.00 Métrouze Place.
19.50 Le Journal de Faït.
20.00 Journal, Météo.
20.35 Sagas.
20.55 Pinaut, simple fic.
23.05 Le Secret du Sahara.
23.05 Un livre, des livres.
0.40 TFI nuit, Météo.
0.55 Très pêche.

FRANCE 2

- 13.50 Rect. (1/2).
14.40 Dans la chaleur de la nuit.
15.30 Chicago Hope, la vie à tout prix.
16.15 Vixep. Orde de choc.
17.05 An zoo de l'Enququête.
19.50 An zoo du sport.
18.00 Kung Fu.
18.45 Jeux de comédie.
19.10 1000 enfants vers l'an 2000.
19.15 Qui est qui ?
19.45 et 20.45 Tirage du Loto.
20.00 Journal, Météo.
20.00 Journal, Météo.
21.00 Le Surbook.
21.00 Le Surbook.
23.10 Football. Coupe interzona. FC Volvodina - S. Bascata.
0.40 Journal, Météo.
0.55 Têtoir. O.

FRANCE 3

- 13.00 Estivales.
13.20 Le brigade maritime de Boulogne-sur-Mer.
13.28 Keno.
13.30 Aventures des mers du Sud.
14.20 Massada. Feuilles (3/4).
15.05 Les Enquêtes de Remington Steete.
16.40 C'est Fété.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'Information, Météo.
20.05 Le Radar.
20.35 Tout le sport, Consomag.
20.50 La Secte. Téléfilm. Rod Hedden.
22.25 Forties en défilé.
23.20 Média, Soir 3.
23.50 Un siècle d'écrivains. Marguerite Yourcenar.

CANAL+

- 13.30 Les Survivants du silence. Téléfilm. Richard A. Colla.
14.55 Surprises.
15.10 Alys, mon Mole, mon amie.
20.00 Zapping.
16.50 C. Cien.
18.32 Les Baisers.
18.35 En clair jusqu'à 21.00
18.35 An zoo de Melbourne.
19.05 Best of Nulle Part Ailleurs.
19.50 et 22.30 Flash infos.
20.05 Les Simpson.
20.30 Le Journal des sorties.
21.00 Albino Alligator III.
22.25 Nénette et Bogi III.
0.25 South Park.
0.45 Soleil III. Film. Roger Hanin.

LA CINQUIÈME ARTE

- 13.55 Les Lumières du music-hall. Pierre Duda.
14.25 La Chiquitine reconstruite. Les Amériques. 14.30 Passions de mer : Voyages Caribes. 15.25 Entretien avec Grano Denis Lara.
15.55 Les Soirées de nuit.
16.25 Modes de vie, modes d'emploi.
16.55 Alf.
17.20 Les Zèbres.
17.35 100 % question.
18.00 Va savoir.
18.30 Le Cerf, seigneur de Calabre.
19.00 Beazy & Cecil.
19.30 Les Tribus de la glisse.
20.00 Les Pies de mer.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Les Mercredis de l'histoire. Du jeu de révolutions chinoises (3/6).
21.40 Les Cent Photos du siècle.
21.50 Musica.
David Oistrakh, artiste du peuple ?
23.10 Profil. Le Petit Bout du monde.
1.25 Paloma. Téléfilm. Marianne Lamour.

M 6

- 13.30 L'Enfant aux yeux bleus. Téléfilm. Felice Farina (1 et 2).
17.10 Chapeau melon et bottes de cuir.
18.05 Mission casse-con.
19.00 Open miles.
19.05 Sidlers, les mondes parallèles.
19.54 Le Six Minutes.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.35 La Météo des plages.
20.40 E = M6 junior. La pêche aérienne.
20.50 L'Enfant aux yeux bleus. Téléfilm. O. Jean-Pierre De Decker.
22.35 Le Silence de la haïne. Téléfilm. O. Linda Ono.
0.20 L'Heure du crime.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 19.30 La Rage du jazz. Sur les côtes américaines. Cécile E. Les parcs et durs : Kenny Dornham.
19.50 Chroniques du voyageur immobile.
20.00 D'un théâtre l'autre.
21.00 La Radio à l'épreuve.
22.40 Nocturnes. Miklos Rozsa, une double vie. L'homme de la MGM.
0.05 Du jour au lendemain. Une saison, de Schefer à Schefer. Yves Bonnefoy (Théâtre et poésie).
0.48 Coïla. Quand ça balance ! Du la charbon française acquiesce au jazz.

FRANCE-MUSIQUE

- 19.00 Jazz été.
19.36 Soirs de fête.
20.00 Concert. Festival international de piano de la Roque d'Anthéron. Donné en direct du parc du château de Flarens. Emmanuel Siroser, piano ; Œuvres de Beethoven.
21.30 Concert. François-Frédéric Guy, piano ; Œuvres de Beethoven.
23.00 Concert. Frank Braley, piano ; Œuvres de Beethoven.

RADIO-CLASSIQUE

- 18.30 Majuscules. Van-Pascal Tortelier.
19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Concerto Secondo opéra de Rossini, par le Chœur Ambrosian et l'Orchestre Philharmonia, dir. Scimone, Ramey, Bassé, Zimmermann, mezzo-soprano, Anderson, soprano, Palacio et Dale, ténors.
23.45 Les Soirées... (suite).

